Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15531 – 7 F

DIMANCHE 1er - LUNDI 2 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un commerce mondial mieux réglementé

AVEC l'année 1995, une nouvelle institution voit le jour, qui devrait être porteuse de plus de justice économique : l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Aux pays soumis à la dure concurrence internationale et à ses coups bas, l'OMC apporte l'espoir qu'aux rapports de force vont se substituer progressivement des rapports de droit. C'est bien le moins que chaque nation puisse espérer après les huit années de négociations du cycle de l'Uruguay, closes par l'accord signé à Marrakech en avril dernier.

L'OMC aura ses règles, et celles-ci seront contraignantes. *Nul pays n'aura plus le droit* d'attaquer un concurrent par des pratiques déloyales ou de se faire justice lui-même, en décidant de taxer ses importations ou de les limiter quantitativement.

SI l'OMC tient ses promesses, le progrès sera important, car depuis une quinzaine d'années, en dépit des apparences, les mesures restrictives se sont multipliées aux frontières, annulant une bonne partie des progrès obtenus sous forme de réduction des droits de douane.

Déjà, en 1948, les grands pays avaient tenté de mettre sur pied une « organisation internationale du commerce » qui aurait été pour les échanges ce que le FMI ambitionnait d'être pour la monnaie. Mais la charte de La Havane adoptée en 1948 n'avait pas été ratifiée par le Congrès des Etats-Unis pour une raison dont l'actualité n'a pas disparu : le refus d'abandonner au seul président des Etats-Unis le pouvoir de faire adhérer son pays à une organisation empiétant sur la souveraineté nationale. Cette fois, le Congrès a finalement ratifié, au début de décembre, les accords de Marrakech. Mais l'OMC sera d'une certaine façon mise sous surveillance. Un comité de sages américain examinera les décisions rendues par l'Organisation, et les Etats-Unis menaceront de la quitter s'ils se jugent « injustement » traités.

L'OMC n'est plus un simple accord de bonne conduite, mais une institution fonctionnant avec des règles précises. Son champ d'action ne recouvre plus seulement les marchandises, mais aussi les services et les droits de la propriété intellectuelle. Les jugements qu'elle rendra en cas de litige s'imposeront à tous. En cas de contestation, une instance d'appel dira le droit. C'est un progrès important.

Reste que le successeur de Peter Sutherland comme directeur général de la nouvelle organisation n'a toujours pas été désigné. Reste aussi que l'OMC naissante est loin d'avoir les moyens financiers et humains qui lui sont nécessaires. Reste enfin que le libre-échange peut difficilement résoudre tous les problèmes nés d'un commerce mondial qui concerne de plus en plus des services ou des biens culturels très particuliers à chaque nation.

Alors que les combats ont gagné le centre de Grozny

Le conflit tchétchène compromet les réformes en Russie

Des combats entre des soldats russes et tchétchènes ont éclaté, samedi 31 décembre, dans le centre de Grozny alors que l'aviation russe continuait de pilonner la ville. Des affrontements acharnés se déroulaient sur l'ensemble de la ligne de front, qui trace un large demi-cercle au nord de la capitale tchétchène. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime à 100 000 le nombre des personnes qui ont fui le pays. Le coût de la guerre renforce le poids du « lobby militaro-industriel » en Russie et menace la poursuite des réformes économiques.



« Il n'y a pas de voie pacifique »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Aucune réponse n'est venue de Moscou après l'appel à une *« trêve du nouvel an »*, lancée, vendredi 30 décembre, par le général Djokhar Doudaev dans un message personnel à Boris Eltsine. Le président tchétchène a demandé qu'un cessez-le-feu entre en vigueur samedi 31 décembre à 20 heures (heure locale), pour *« mettre un terme à l'effusion de sang »*. Il souhaite que la cessation des hostilités s'accompagne d'un début de retrait des troupes de la ligne de front, et ajoute que l'acceptation de cette proposition *« créerait les conditions d'un règlement des questions les plus difficiles »*.

Mais, au Kremlin, le ton est toujours celui de la guerre. *« Il n'y pas de voie pacifique pour un désarmement* [des formations tchétchènes], *ce serait irréaliste »*, a déclaré, vendredi, le chef de l'administration présidentielle, Sergueï Filatov. Et le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, tout en poussant quelques soupirs sur la *« tragédie »* en cours, a répété qu'il n'y avait pas d'autre voie que la force.

Il y aura tout de même une « trêve » de nouvel an, ne serait-ce que pour les ministres de la défense et de l'intérieur, les généraux Gratchev et Erine, qui sont rentrés à Moscou à la veille des fêtes de fin d'année, pendant que les quelques dizaines de milliers d'hommes qu'ils commandent continuent à battre la semelle autour de Grozny.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Les derniers vœux de François Mitterrand

Pour le chef de l'Etat, le 31 décembre a toujours été l'occasion d'un appel à l'unité nationale

« Les vœux que je forme pour vous ne varient pas avec le temps, je souhaite que la France sache s'unir quand elle le faut. » Depuis treize ans qu'il prodigue ses encouragements aux Français, chaque 31 décembre, François Mitterrand est resté fidèle à ce souhait qu'il formulait, ainsi, à l'orée de 1987. Chacun de ces rendez-vous télévisuels de fin d'année aura été une occasion de déplorer la pauvreté des pays en voie de développement, de s'insurger contre le chômage, d'appeler à la tolérance entre les Français, à la justice sociale, de rappeler qu'un pays est comme une famille, que les querelles ne doivent pas empêcher de s'y parler... Cette constance n'est guère surprenante, et il paraissait improbable qu'en ce dernier jour de 1994, pour son quatorzième et dernier rendez-vous, François Mitterrand déroge à la règle : veiller à l'unité des Français est l'essence même de la mission présidentielle.

Mais tout est dans la manière : la déclinaison mitterrandienne de cet exercice, rendez-vous obligé avec leur peuple de bien des monarques et présidents à travers le monde, permet de reconstituer, avec une surprenante précision, réussites et mécomptes, évolutions et contradictions des deux septennats de François Mitterrand.

31 décembre 1981 : premiers vœux au pays d'un président socialiste ; le volontarisme et l'optimisme dominent. A peine note-t-on une pointe d'inquiétude sur la maîtrise du chômage et de l'inflation. Comme le dit d'emblée M. Mitterrand, *« chacun sait* [...] *que 1981 aura été l'année du changement »*. Le président peut donc s'adosser à un premier bilan, notamment social, du gouvernement d'union de la gauche.

L'idée que la relance française a été menée à contretemps est encore loin d'alarmer M. Mitterrand, qui se prévaut de la relance *« de la consommation populaire, si nécessaire à notre économie »*. Et le président insiste – *« nous l'avons fait en attendant de pouvoir le faire davantage »* – avant de se lancer dans une liste impressionnante de mesures, prévues pour le premier semestre de 1982, qui témoignent de la fièvre réformatrice de son gouvernement. *« En tout cas,* affirme un François Mitterrand plein de confiance, *la reprise est là. C'est la première réponse à nos efforts communs. »* La conclusion du message résume l'esprit de l'époque : *« Que l'espoir et la volonté inspirent notre action ! »*

Dès 1982, le changement de ton est radical. Certes, le grand tournant de 1983 n'a pas encore été pris, mais l'illusion lyrique des premiers mois est déjà dissipée. Les prémices de la fameuse *« politique de rigueur »* sont contenus dans les mesures économiques prises à l'automne.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite page 6

Trêve incertaine en Bosnie

Le représentant de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, M. Akashi, devait, samedi 31 décembre, joindre ses efforts à ceux du général Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie, pour tenter d'obtenir des belligérants un accord de cessation des hostilités pendant quatre mois. Les autorités bosniaques exigent des garanties relatives à l'enclave de Bihac, toujours bombardée.

page 16

Les islamistes algériens face à la France

L'Armée islamique du salut (AIS), la branche militaire de l'ex-FIS, affirme, dans un communiqué rendu public vendredi 30 décembre, que *« la guerre contre la France est devenue un devoir légal »* après le récent détournement d'un Airbus d'Air France.

page 5

La Bourse de Paris a perdu 17 % en 1994

La Bourse de Paris a baissé de 17 % en 1994. Elle a été victime, comme les autres places financières, de la remontée brutale des taux d'intérêt à long terme. Londres et Francfort ont ainsi perdu sur l'année respectivement 10 % et 7 %. Wall Street a beaucoup mieux résisté et même gagné 2 %.

pages 12 et 13

Le galeriste Jacques Melki incarcéré

Jacques Melki, le marchand de tableaux de la rue de Seine, qui, après beaucoup d'ennuis financiers donnant lieu à diverses poursuites, avait quitté la France pour le Mexique en août 1993, est revenu à Paris à l'automne, contre toute attente. Mis en examen, il est aujourd'hui incarcéré à la prison de la Santé.

page 9

Départ du dix-septième « Dakar »

Deux cent quarante-quatre concurrents (à bord de motos, autos ou camions) devaient prendre, dimanche 1er janvier à Grenade (Espagne), le départ de la dix-septième édition du « Dakar », dirigé pour la première fois par Hubert Auriol, dont l'arrivée est prévue le 15 janvier dans la capitale sénégalaise.

page 8

Le Monde *présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1995*

Pérou : le difficile retour des « déplacés »

Victimes de quatorze années de guerre civile, ils avaient peuplé les bidonvilles des banlieues ; ils doivent devenir le fer de lance de la « pacification »

LIMA

de notre correspondante

La caserne de Castropampa surplombe la ville de Huanta, *« la perle des Andes »* du département d'Ayacucho, ex-bastion des insurgés « maoïstes » du Sentier lumineux. En contrebas, une fanfare fait résonner des airs de carnaval. *« Ici, la guerre est finie ou presque,* assure le commandant militaire de la région. *Depuis que nous avons pris d'assaut leur base de Vicatan, il y a quatre mois, les « terrucos »* (terroristes) *se sont repliés dans la forêt vierge. Sans ravitaillement, ils ne resteront pas longtemps. Désormais, notre objectif est le repeuplement de cette région dévastée. »*

En quatorze années d'une « sale guerre » civile, dont l'intensité a diminué depuis la capture en septembre 1992 du chef du Sentier lumineux, Abimael Guzman, 27 000 Péruviens ont été tués et près d'un million ont émigré vers les villes ou vers la capitale pour échapper à la violence. Le département d'Ayacucho compte environ 300 000 de ces « déplacés ». Le président Fujimori cherche à les renvoyer vers leurs terres natales parce que les villes sont saturées de chômeurs, tandis que les campagnes sont à demi abandonnées. Autre raison à peine avouée : ces émigrés doivent devenir le fer de lance de la « pacification ».

Un millier de comités d'autodéfense ont été ainsi créés dans l'arrondissement de Huanta. Armés de carabines, leurs membres montent la garde jour et nuit, transformant les hameaux fantômes en fortins « antiterroristes » qui verrouillent le passage entre Ayacucho et la montagne. *« Sans tirer une balle, nous avons gagné une bataille décisive »*, commente le commandant militaire.

Le premier *« retour organisé »* des *« déplacés »* s'est effectué à Marcaracay en juin 1993. L'Etat leur avait fait mille promesses, vite oubliées. Abandonnés sur leur bout de montagne pelée, la plupart d'entre eux déclarèrent forfait. L'expérience a été plus heureuse à Uchuracay, une communauté tristement célèbre : le 26 janvier 1983, huit journalistes et leur guide y furent sauvagement assassinés. Ils étaient partis enquêter sur le massacre de sept jeunes présumés « sentiéristes » dans le voisinage. Les militaires avaient ordonné aux paysans de *« tuer tous les étrangers qui ne venaient pas du ciel »* (en hélicoptère). La vengeance du Sentier lumineux fut implacable. A la fin de l'année 1984, il tua les cinquante habitants qui avaient refusé de quitter le village.

Le nouvel Uchuracay a été bâti sur le haut de la montagne. Les masures en pisée aux toits de chaume ou de calamine abritant une soixante de familles sont groupées près de la base militaire Los Agresivos. Des tourelles de guet dominent les gorges. Le génie militaire a pris en charge le gros des travaux d'infrastructure ; il est en train d'achever une piste de 40 kilomètres qui reliera le hameau à la route.

Pendant les premiers mois, le gouvernement a donné des aliments aux paysans. Il leur a fourni aussi des outils, des semences et leur a prêté des têtes de bétail. La Croix-Rouge et des ONG (organisations non gouvernementales)ont distribué des couvertures et des planches de calamine. Les débuts ont été encourageants. Après une longue période de sécheresse, l'*ichu*, le fourrage naturel des hauts plateaux, a bien poussé. Mais les pluies sont en retard cette année. Elias Ccente, le responsable de la communauté, est préoccupé : *« S'il gèle, nous allons perdre notre première récolte. Nous sommes contents d'avoir récupéré notre sol, mais nous ne savons pas si nous pourrons nous en sortir. »*

Le programme officiel d'appui au repeuplement (PAR) a contribué à la reconstruction des infrastructures des dix-sept communautés d'Uchuracay. Elles sont cent soixante-huit à avoir sollicité l'aide gouvernementale. A Huanta, la répression militaire fut si féroce qu'un tiers de la population émigra à Ayacucho, Ica et Lima.

NICOLE BONNET

Lire la suite page 4

M 0146 - 0101 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 780 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Il y a trente-cinq ans

L'emploi du nouveau franc devient obligatoire

par Christian de Boissieu

Dans l'opinion publique, la mémoire d'Antoine Pinay est et restera, entre autres symboles, associée à l'introduction du nouveau franc. La conversion des anciens francs en francs « lourds » a fait partie des mesures d'assainissement monétaire et financier de la période 1958-1959 (forte dévaluation du franc en décembre 1958, retour à la convertibilité externe de la monnaie nationale rendue crédible par l'objectif de rigueur budgétaire, autres mesures structurelles, etc.), prises en application du « rapport sur la situation financière » (Comité des experts présidé par Jacques Rueff).

Ce rapport dénonçait avec vigueur l'inflation, *« le mal des finances françaises »*, et l'impasse budgétaire (c'est-à-dire le déficit des finances publiques), source d'alimentation de cette inflation. Par une lettre du 15 décembre 1958 faisant état de recommandations relatives à la monnaie, Jacques Rueff fait savoir à Antoine Pinay, ministre des finances et des affaires économiques, que *« le comité considère que l'établissement d'un franc lourd, par suppression de deux zéros dans les prix et dans toutes les stipulations en francs, donnerait à l'opinion le sentiment que l'équilibre monétaire est durablement établi sur sa nouvelle base »*.

En fait, la France a fait en 1958-1959 dans le domaine monétaire ce qu'elle n'avait pas pu ou su réaliser, pour diverses raisons, en 1945-1948, à la différence de certains de ses voisins (l'Allemagne, la Belgique...).

L'idée du général de Gaulle – affirmant rétrospectivement avoir donné *« à la France un franc modèle » (Mémoires d'espoir)* – et de ses experts était simple : au sortir d'une période d'inflation, redonner du prestige et de la crédibilité (interne et externe) à la monnaie nationale. Le désir de remettre les compteurs monétaires à zéro au moment du démarrage de la Ve République s'accompagnait aussi d'une volonté de simplification pour les règlements courants, la tenue des comptabilités, les cotations en Bourse, etc. Le côté symbolique de l'opération tenait aussi au fait qu'il fallait à la fois préparer l'avenir et essayer de revenir à certaines parités mythiques du passé. Ainsi, en 1914, le dollar valait 5,16 francs. En 1958, avant la conversion monétaire, il représentait près de 494 francs, et la division par cent le ramenait presque au niveau de 1914. Avec le passage au nouveau franc, la monnaie nationale devenait presque égale au deutschemark et au franc suisse (les temps ont, depuis, bien changé...). D'après les estimations de Jean Fourastié, le kilo de sucre valait 0,72 franc en 1910 et 1,10 nouveau franc en 1959. *Comme si, en quelque sorte, il fallait* effacer la trace monétaire non seulement de la IVe République, mais aussi d'une fraction importante de la IIIe...

Dans ce type d'opération, le choix crucial concerne le rythme de la conversion : faut-il préférer le gradualisme ou la thérapie de choc ? Cette dernière a l'avantage d'envoyer un message fort, de provoquer un choc et d'éviter des situations où l'ancienne et la nouvelle unité monétaire circulent parallèlement, avec des coûts accrus non seulement pour les agents économiques (tenue d'une double comptabilité, etc.), mais parfois pour le système dans son ensemble. En effet, la coexistence entre des monnaies circulant parallèlement est rarement pacifique. Tôt ou tard, les opérateurs montrent leurs préférences et, selon les cas, la *« mauvaise monnaie chasse la bonne »*, ou l'inverse. En revanche, le gradualisme a l'avantage de préparer l'opinion publique (c'est sa dimension pédagogique) et de laisser le temps à la fabrication, parfois plus longue que prévu, des nouveaux billets et des nouvelles pièces.

Le premier budget de l'Etat en francs lourds

Dans sa présentation, le passage au nouveau franc relevait de la thérapie de choc, mais en pratique le déplacement du curseur sur l'échelle des zéros est intervenu graduellement. L'ordonnance du 27 décembre 1958 spécifiait dans son article 2 : *« A dater de la publication de la présente ordonnance, les cotations des monnaies étrangères seront exprimées en centaines de francs. »* Si les opérations de change ont ainsi été immédiatement libellées en nouveaux francs, il a fallu attendre un décret de novembre 1959 pour consacrer l'emploi obligatoire de la nouvelle unité monétaire pour toutes les autres opérations à compter de janvier 1960. Le budget de l'Etat pour 1960 a été le premier exprimé dans le nouvel étalon. Durant l'année 1959, la Banque de France a émis des billets à valeur jumelée (libellés à la fois en anciens et en nouveaux francs). Un arrêté Fontanet de décembre 1959 exigeait des commerçants, pour une période de trois mois, un système de double étiquette pour les prix de détail. La presse allemande, à l'affût, ne nous fait pas de cadeaux : *« La réforme monétaire française était pourtant une des plus simples et des plus facilement réalisables qui aient jamais été introduites en Europe... L'administration a réussi ce tour de force de faire d'une opération extrêmement simple une source de confusion et de créer une situation complexe à laquelle le « Français moyen » ne comprend plus rien. »* (*Stuttgarter Zeitung* du 30 décembre 1959). Et la période de transition aura duré en fait jusqu'au début de 1963.

Par-delà sa dimension symbolique essentielle, une telle opération doit être neutre puisqu'elle est générale et ne modifie pas les rapports de prix. C'est justement pour faire respecter cette neutralité qu'un arrêté du ministre des finances de juin 1959 prohibait l'arrondi par le haut lors de la conversion, *« en vue d'assurer le maintien de la stabilité des prix »* (qui dépendait quand même de beaucoup d'autres facteurs...). Sur le moment, et même avec du recul, ce n'est pourtant pas l'idée de neutralité qui était la plus partagée. Dans *l'Aurore* du 26 juin 1959, l'académicien Jules Romains ne donne pas dans la nuance : *« N'est-il pas regrettable que cette réhabilitation toute nominale du franc ait coïncidé avec une de ses dévaluations réelles ? Autant il eût été beau qu'un nouveau franc fût institué comme couronnement d'une montée continue du franc sur le marché et de son pouvoir d'achat, autant il est dérisoire qu'il ait paru servir à escamoter un nouvel effondrement de la monnaie... »*

En août 1959, *la Vie française* effectue une enquête d'opinion sur le franc lourd, d'où il ressort que pour près de 30 % des personnes interrogées *« il subsiste encore des obscurités »* sur le nouveau franc. En outre, 22 % du total (32 % des ruraux) s'attendent à *« être plus pauvres »* après la conversion, et 51 % pensent que les prix tendront à monter. Malgré le temps, il subsiste encore des traces des anciens francs dans la société française d'aujourd'hui. Comme si les phénomènes d'hystérésis (d'inertie), si courants dans le domaine économique, avaient une résonance particulière en matière monétaire. Phénomène de génération, voire de classe sociale, pour certains ? Aspect déterminant des montants, poussant naturellement dans certains cas à renforcer le symbole par référence aux anciens francs ? Nostalgie de la IVe République ? Snobisme du rétro pour quelques autres ? Tous ces facteurs, et certains autres, ont pu jouer, à l'origine d'un étonnement toujours vif de la part de collègues et touristes étrangers. Mais la France n'a certainement pas le monopole de la mémoire monétaire et de l'inertie des références. On peut penser, sans le démontrer rigoureusement, que la division par cent a provoqué un délai d'adaptation plus long que la division par mille ne l'aurait requis.

Leçons pour le passage à la monnaie européenne

Quoi qu'il en soit, l'expérience monétaire française de 1958-1959 ne doit pas être isolée de conversions analogues, antérieures ou postérieures, intervenues dans des contextes très différents. Les pays à hyperinflation ont connu et connaissent ce type d'opération, à une cadence souvent accélérée (exemples de nombre de pays d'Amérique latine – dont spécialement le Brésil – et de certains pays de l'Est). Plus près de nous, l'Italie devra un jour ou l'autre passer à la lire lourde rien que pour faciliter l'usage de la monnaie fiduciaire, et la tenue des opérations bancaires et financières et des comptabilités. Périodiquement sont présentés, sans mise en application concrète, de tels projets de lire lourde (privilégiant l'équivalence à mille lires actuelles). Même le yen, monnaie forte s'il en est, comporte, d'une certaine façon contre les autres devises, un nombre excessif de chiffres avant la virgule, ce qui amène à coter sur le marché des changes 100 JPY.

Quelles leçons tirer de l'opération monétaire française du début de la Ve République dans la perspective du passage à la phase 3 de l'Union économique et monétaire et à la monnaie unique européenne ? Dans les deux cas, il y avait et il y aura un problème de conversion (avec la question des taux de conversion, des « arrondis », etc.). Dans le contexte de l'Europe, le changement d'étalon devrait prendre une tout autre résonance politique et symbolique, puisqu'il s'accompagnera d'une modification essentielle dans l'aire de référence (la monnaie unique venant, au terme de la transition, remplacer les monnaies nationales, avec en toile de fond le débat en partie irréel et souvent mal posé sur la souveraineté monétaire nationale).

Cela dit, certains choix vont à nouveau se présenter : l'option entre gradualisme et « big bang » ; l'évaluation des avantages et des risques d'une circulation parallèle, pendant quelque temps, des monnaies nationales et du futur écu ; l'éventuel découplage dans le temps, comme en 1958-1960, entre la conversion pour les opérations de change et celle pour les autres opérations ; les coûts matériels de la conversion et leur répartition entre les banques, les entreprises, etc. Il faut bien hiérarchiser les enjeux et les difficultés : en Europe, encore plus que dans la France de la fin des années 1950, les aspects techniques de la conversion monétaire paraîtront en définitive très secondaires par rapport à sa portée politique et symbolique.

► **Professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).**

ARCHIVE PHOTO FRANCE

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Faire savoir, faire valoir

LA COMMUNICATION PUBLIQUE EN PRATIQUE
de Marianne Messager
Les Editions d'organisation.
367 pages, 240 F.

LE MESSAGE DU SIMPLE
de Pierre Christin
Annie Goetzinger et Lucien Sfez
La Dérive, Seuil
Album de 126 pages, 110 F.

DEUX ouvrages sur la communication, aussi différents l'un de l'autre qu'il est possible : l'un présente un état des lieux, de la manière la plus neutre possible, l'autre joue de la fiction pour déboucher sur la théorie. Mais, dans les deux cas, c'est bien du même sujet qu'il s'agit et qui nous concerne tous, *puisque c'est avec nous et* entre nous que la communication est censée s'établir.

La Communication publique en pratique a pour auteur Marianne Messager, pseudonyme symbolique de l'association Communication publique que préside Pierre Zémor, conseiller d'Etat, qui a pour objet de favoriser les échanges et la réflexion entre les praticiens. C'est, déjà, un souci de communication qui a conduit à signer de la sorte un ouvrage collectif.

La première partie illustre le foisonnement des communicateurs publics, désormais présents à tous les niveaux du pouvoir politique et administratif : les maires des grandes *villes, les présidents de région* ou de conseil général ne sont pas en reste par rapport à l'échelon national. Chacun des contributeurs explique ce qu'il fait dans son domaine. C'est ainsi que Jean-Claude Hallé, chef du service d'information et de diffusion du premier ministre, se défend d'être un propagandiste et rappelle que les campagnes de communication du gouvernement se doublent d'une quête d'information auprès de l'opinion, notamment par les sondages.

Cet ouvrage ne traite que de la communication officielle des services publics : la part, très grande, de la communication proprement politique est gérée par les cabinets ministériels et les conseillers privés. Il n'empêche : on mesure *combien, sur le seul plan administratif*, la stratégie de l'image a conquis l'appareil d'Etat.

Pour quel effet ? Le jugement porté sur le service public est très largement positif, et les enquêtes menées en 1990 et 1993 font apparaître que les qualités d'honnêteté, de compétence et de modernité sont bien reconnues, les défauts répertoriés étant la bureaucratie, la lenteur, la routine (cette dernière surtout). Dans un autre chapitre consacré aux attentes des Français, l'appétit d'information se manifeste principalement à l'égard des régions et des départements et privilégie la proximité et le contact direct. Les campagnes nationales (*sida, sécurité routière, tabagie*, etc.) sont bien reçues. Notons au passage l'avertissement donné par Patrick Lamarque aux praticiens de la communication publique sur les limites de la stratégie impérialiste de l'image : *« Il devient urgent*, écrit-il, *d'inverser cette tendance. Non par pur volontarisme, mais simplement parce que ce discours social a cessé d'être crédible. Il était admis tant qu'il était associé à l'idée de bien-être. Maintenant que l'espoir a été trahi, il se trouve remis en cause. Désormais, il faut donc se fonder sur l'essence de l'organisation ou du produit, savoir quelle est sa véritable utilité sociale, quels sont les besoins et les valeurs qu'il satisfait. »*

Pierre Zémor revient, de son *côté, sur l'ambiguïté entre les* champs institutionnel et politique, plus ou moins ressentie suivant les niveaux de pouvoir. Il rappelle que la législation a tenté de limiter les éventuels abus et les dérives publicitaires : *« La règle essentielle*, note-t-il, *est celle de l'identification correcte de l'émetteur, d'autant que les émetteurs publics se multiplient. La signature claire du message d'une campagne, d'un discours est essentielle sous peine de priver la communication de son efficacité. La photo du maire n'a rien à faire à l'appui d'un message pour la vaccination des enfants de la commune. Il faut constamment se poser la question de savoir qui est habilité à communiquer sur quoi. »* Se l'est-on posée à Saint-Giroinx ? Il y a quelque malice à associer le document sur la communication publique et un ouvrage qui emprunte à l'imagination pure. Pierre Christin, scénariste de bandes dessinées, décrit les mésaventures d'un petit village, snobé par l'autoroute et saisi par le démon de la communication, jusqu'à ce qu'il trouve la consécration dans un jeu télévisé international. Le premier mérite de cette communication à grande échelle sera de diffuser, sans le vouloir, un message simple permettant à deux jeunes amoureux de se retrouver. Annie Goetzinger, dont les lecteurs du *Monde* et de l'ancien supplément « Heures locales » connaissent le talent, a illustré cette fable à sa manière, c'est-à-dire en finesse et en laissant le rêve et l'étrange s'infiltrer dans la réalité.

Conformément au concept – terme « incontournable » du vocabulaire de la communication – de cette collection originale, l'aimable satire des efforts promotionnels et clochemerlesques de Saint-Giroinx *invite à une réflexion* théorique. C'est Lucien Sfez, professeur de sciences politiques à Paris-I-Panthéon-Sorbonne, qui s'en charge. Il se penche sur le cancer multimédias qui a atteint Saint-Giroinx et qui, selon lui, risque d'aboutir à une sorte d'autisme tautologique qu'il appelle *« tautisme »*, et à une sorte de société vouée à vivre sa réalité sur l'écran total où elle se projette. Heureusement, souligne-t-il, il y a le bon sens qui dérange toute mise en ordre et introduit la distance de l'ironie. Bref, Saint-Giroinx n'est peut-être pas condamné à l'enfermement de l'enfer de la communication.

RUSSIE

Le coût du conflit en Tchétchénie renforce le camp des « étatistes »

MOSCOU

de notre correspondant

Au-delà des dangers qu'il représente pour la démocratie, le conflit en Tchétchénie peut remettre en cause le plan de stabilisation de l'économie russe, dont la fragilité a été démontrée par la chute du rouble lors du « mardi noir » d'octobre. La stabilisation est menacée, non seulement, comme l'a récemment souligné le ministre des finances, Vladimir Panskov, parce que *« la guerre coûte cher »*, mais surtout parce qu'elle signifie que les « durs » ont le vent en poupe au Kremlin.

Les groupes de pression étatistes effraient les investisseurs ; les « dépensiers » (notamment le groupe de pression militaro-industriel) ainsi que le lobby de l'énergie sont opposés aux organisations financières internationales, qui pourraient bien ne plus accorder d'aides financières à Moscou si leurs exigences ne sont pas satisfaites. Or leurs promesses de crédits, qui s'élèvent à 13 milliards de dollars (1), ont déjà été comptabilisées dans le budget 1995.

Signe qu'un renversement est toujours possible, Vladimir Polevanov, le nouveau responsable des privatisations, a récemment estimé que la vente d'une partie du capital de certaines sociétés à des étrangers *« menaçait directement la sécurité nationale du pays »*. Il veut renationaliser les entreprises *« privatisées par erreur »*, particulièrement dans le domaine militaro-industriel, l'aluminium et l'énergie.

Le très influent chef de la garde présidentielle, le général Korjakov, s'est ainsi opposé à la libéralisation des quotas d'exportation du pétrole, réclamé par les organisations financières internationales. Le gouvernement russe tente de contourner la difficulté en adoptant un nouveau plan – obligeant les compagnies pétrolières à vendre 65 % de leur production sur le marché intérieur – qui est considéré par le FMI et la Banque mondiale comme un système de quotas déguisés.

« Il va falloir choisir »

Le conflit en Tchétchénie pourrait donc marquer un tournant dans la lutte entre les « libéraux » et les « étatistes », entre les « démocrates » et les « nationalistes ». Ce ne sont pas seulement les opposants à la guerre qui le soulignent, mais Evgueni Iassine, le nouveau ministre de l'économie du gouvernement de Boris Eltsine. Ce dernier déclare qu'il sera bientôt *« impossible de continuer le plan de stabilisation et ces opérations »* militaires. *« Il va peut-être falloir choisir »*, a-t-il indiqué, jeudi 29 décembre, lors d'une conférence de presse, estimant que 1995 *« serait l'année la plus difficile »*.

Le ministre des finances, Vladimir Panskov, avait déjà annoncé au Parlement que la première semaine des opérations militaires en Tchétchénie a coûté 400 milliards de roubles (plus de 600 millions de francs). Il a ajouté que *« cette somme va s'accroître considérablement si la guerre continue. Evidemment, nous devrons revoir le budget de l'an prochain car la guerre est très coûteuse. » « Encore deux ou trois semaines* [d'opérations militaires] *et vous pourrez oublier le budget de l'an prochain »*, a estimé l'ex-premier ministre libéral, Egor Gaïdar.

L'économiste réformateur Grigori Iavlinski juge que la guerre en Tchétchénie coûte plus de 1 500 millions de francs par mois. Mais le démocrate Sergueï Iouchenkov, président de la commission de la défense à la Douma, voit dans la guerre la cause et non pas la conséquence des dépenses militaires. *« Le lobby militaire demandait 111 000 milliards de roubles pour la défense sans justification. Maintenant, cette raison est apparue »*, dit-il. Il est vrai que le ministre de la défense, Pavel Gratchev, était depuis longtemps mécontent de son budget de 1995. Celui-ci représente pourtant, avec plus de 44 000 milliards de roubles (14,6 milliards de dollars), le premier poste de dépenses, un cinquième du budget de l'Etat, qui s'élève à près de 210 000 milliards de roubles (soit 69 milliards de dollars).

Toutes ces estimations, plus ou moins fantaisistes, ne tiennent pas compte du coût de la reconstruction de la Tchétchénie, évalué à près de 3 000 milliards de roubles (soit près de 1 milliard de dollars) par le ministre de l'économie. Sans compter les réparations des installations pétrolières, dont le coût est évalué à 700 milliards de roubles.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(1) Un dollar vaut environ 5,40 F.

Inflation de 320 % en 1994. – L'inflation a atteint 320 % en Russie en 1994, a annoncé, vendredi 30 décembre, le Comité fédéral des statistiques russe. L'inflation avait été de 940 % en 1993. Une anticipation de cette reprise inflationniste avait conduit à des achats massifs de dollars à l'automne, aboutissant au « mardi noir » du 11 octobre, où le rouble avait perdu en un jour 21 % face à la devise américaine. – *(AFP.)*

« Il n'y a pas de voie pacifique »

Suite de la première page

Dans la capitale tchétchène, la population se terre dans les caves pour se protéger des bombardements de l'artillerie et de l'aviation russes, qui ont repris samedi.

La veille au soir, avant de participer au traditionnel « banquet » du Kremlin, le président Boris Eltsine a enregistré son message de vœux de Nouvel An. Il a également adressé un message spécial aux soldats, les assurant que *« tout le monde pense à eux »* et que chaque Russe lèvera son verre à leur santé ce soir-là. Pas plus que dans son discours du 27 décembre, il n'a eu un mot pour la population de Grozny, les victimes civiles et les quelque cent mille réfugiés, sinon pour affirmer sa certitude que *« le peuple de Tchétchénie appréciera ce que font* [les soldats russes] *pour la défense de notre patrie, la Russie unique et indivisible »*.

Sur le terrain, en dépit de l'extraordinaire disproportion des forces, les unités russes semblent toujours incapables de progresser, à moins qu'elles n'appliquent la tactique énoncée il y a dix jours par le général Gratchev, et qui consiste notamment à *« démoraliser la population »* et à *« détruire les systèmes vitaux de la ville »*, avant de recourir à la dernière extrémité que serait un assaut, vers la mi-janvier. Le ministère de la défense a, bien entendu, démenti ces propos, tirés d'un rapport présenté au conseil national de sécurité et publié par le quotidien Niezavissimaia Gazeta (*le Monde* du 30 décembre). Une action en justice a été intentée contre le journal, mais son directeur se dit absolument certain de l'authenticité du rapport.

Selon les correspondants de l'AFP sur place, une poignée de défenseurs tchétchènes continuent à tenir la colline Karpinski, que les Russes massés en contrebas auraient selon eux *« peur »* d'attaquer, se contentant de multiplier les raids d'aviation. Les avions russes s'acharnent aussi sur le village de Prigorodny, au sud-est de la capitale, où de nombreuses maisons ont été détruites, mais où l'antenne radio, apparemment visée, reste intacte. Les officiels russes s'étaient pourtant vantés de recourir désormais à des bombes guidées au laser, *« qui excluent pratiquement toute victime civile »*.

Le recours à l'astrologie

Dans le même esprit, Boris Eltsine a constitué une nouvelle « commission chargée de veiller au respect des droits constitutionnels et des libertés pendant le processus de rétablissement de la légalité » en Tchétchénie. Mais il a choisi pour responsable de cette commission un député communiste de la Douma, Valentin Kovalev, partisan déclaré de la guerre, qui exerce ses activités de « surveillance » depuis Moscou. Du coup, son homonyme, Sergueï Kovalev, nommé naguère par Boris Eltsine à la tête de la commission « présidentielle » des droits de l'homme, mais qui, lui, est resté volontairement à Grozny et dénonce sans relâche le choix de la violence, est rétrogradé au rang de « vice-président » de la nouvelle commission...

A Moscou, d'autres « démocrates » jadis partisans déclarés de Boris Eltsine, continuent de s'alarmer de l'attitude belliqueuse de leur ancien héros et du visage de plus en plus autoritaire pris par le régime. Plusieurs membres du Conseil présidentiel, constitué de personnalités nommées par M. Eltsine, ont réclamé une réunion de cet organisme dans l'espoir que le président voudrait bien entendre leur avis, mais ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir.

La télévision russe, de son côté, persiste à attiser l'hostilité de l'opinion à l'égard des Tchétchènes, accusés en permanence de velléités terroristes à Moscou, velléités qui tardent pourtant à se réaliser. Elle a fait grand cas, vendredi soir, d'une information selon laquelle les *« bandes armées tchétchènes »* auraient miné, avec la collaboration de *« spécialistes étrangers, en particulier turcs »*, les approches de Grozny. L'incendie d'un important dépôt de pétrole, situé à proximité de réservoirs contenant environ vingt tonnes d'ammoniaque, est également attribué aux Tchétchènes eux-mêmes, alors que le général Doudaev a demandé une aide internationale pour éteindre le sinistre causé, selon lui, par les bombardements russes.

Mais, en cette veille de Nouvel An, la télévision russe a consacré l'essentiel de son dernier bulletin d'informations aux prédictions d'un astrologue, d'autant plus crédible qu'il aurait *« vu juste »* l'an dernier... 1995 verra donc *« un changement de l'équipe présidentielle »*, même si *« on peut avoir l'espoir que le président lui-même sortira vainqueur de l'épreuve »*. Et puis, autre bonne nouvelle, le monde sera témoin en avril du « réveil de l'ours russe ».

JAN KRAUZE

La situation des réfugiés en Ingouchie

« Je maudis la Russie... »

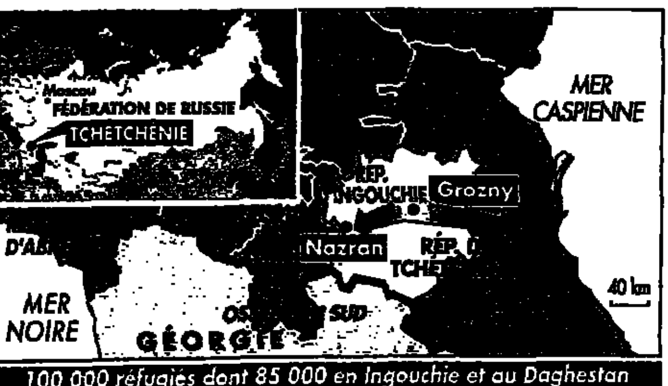
NAZRAN (Ingouchie)

de l'envoyé spécial de l'agence Reuter

La petite fille a éclaté en sanglots quand le Bonhomme Hiver, l'équivalent russe du Père Noël, a frappé le sol de son bâton lors de la fête du Nouvel An organisée, vendredi 30 décembre, pour les enfants de réfugiés tchétchènes à Nazran, capitale de l'Ingouchie voisine.

« Elle a peur du bruit après tout ce qu'elle a enduré », explique sa mère en guise d'excuses. Les enfants, réunis pour la fête, sont ici avec leurs parents depuis une dizaine de jours. La plupart ont fuit Grozny et sont hébergés dans des familles ingouches, ethniquement proches des Tchétchènes. Au total, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) évalue à cent mille le nombre de personnes déplacées par le conflit, tandis que les estimations russes parlent de 37 000. Selon le HCR, quatre-vingt cinq mille réfugiés se trouvent en Ingouchie et au Daghestan.

Parmi eux, environ deux cents réfugiés sont logés dans des wagons de chemin de fer derrière la gare principale de Nazran. Ils utilisent les sanitaires de



100 000 réfugiés dont 85 000 en Ingouchie et au Daghestan

la gare et mangent des conserves presque avariées, fournies par le gouvernement ingouche. *« Notre vie ici est vraiment misérable »*, raconte Leila Iounousova, mère de trois enfants, qui a fui une banlieue de Grozny le 20 décembre pour échapper à l'artillerie russe. *« Je ne suis ni pour ni contre le président Doudaev, je suis pour mes enfants. Ce que je vois, c'est que nous sommes ici sans un sou, sans défense et sans maison. Je maudis la Russie pour cela. »*

Ali Ibragimov, un ancien combattant de soixante-seize ans, bardé de médailles, estime que Moscou a délibérément essayé de faire partir les Tchétchènes pour anéantir leur nation. *« S'ils avaient voulu prendre Grozny, ils auraient pu le faire en une journée avec toutes les forces qu'ils avaient concentrées autour,* dit-il. *Je suis un vieux soldat et je sais comment on prend les villes. Je pense que ce qu'ils veulent, c'est tuer le plus possible de Tchétchènes à Grozny et forcer les autres à partir. »* Des centaines de milliers de Tchétchènes avaient été chassés de leur pays par Staline. La famille d'Ali Ibragimov faisait partie des déportés.

OLEG CHTCHEDROV

ARMÉNIE : la tension politique monte à Erevan. – Le Dachnaktsoutioun, un des partis d'opposition dont les activités avaient été suspendues mercredi 28 décembre par le président Levon Ter-Petrossian, a accusé, jeudi 29 décembre, le gouvernement de poursuivre une politique *« terroriste »*, *« typique d'un Etat totalitaire »*. Un député du parti, Kim Baraian, président de la commission parlementaire pour les questions juridiques, a affirmé que plusieurs membres du Dachnaktsoutioun avaient été arrêtés et plusieurs locaux du parti dévalisés par la police gouvernementale. M. Ter-Petrossian a décrété *« la suspension provisoire des activités »* du Dachnaktsoutioum, en l'accusant d'abriter une organisation terroriste et en lui imputant la responsabilité des meurtres de l'ancien maire d'Erevan, Ambartsoum Gualstian, le 17 décembre, et de l'ancien chef du KGB arménien, Marius Uzbachian, en 1993. – *(AFP.)*

[IT]ALIE

Une majorité de parlementaires refusent l'organisation d'élections anticipées

ROME

de notre correspondante

Après quatre jours de discussions au Quirinal, quatre jours d'incertitudes et de rumeurs, démenties aussitôt que publiées dans les journaux, la déclaration du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, vendredi 30 décembre, à la fin de ses premières consultations avec les partis, donne enfin une première indication : pas d'élections anticipées en perspective pour l'instant. *« De ces journées de consultations émerge un résultat clair et évident : une majorité de « non » à des élections immédiates s'est dégagée à la Chambre et au Sénat »*, a indiqué M. Scalfaro. Le président estime donc que son *« devoir constitutionnel »* est *« d'approfondir encore les consultations et de voir comment mettre en évidence une majorité éventuelle pour un futur gouvernement »*.

On le savait déjà, mais M. Scalfaro l'a confirmé officiellement : prenant acte du refus majoritaire au Parlement d'élections anticipées, le président de la République va explorer, au cours d'un second tour de consultations, toutes les possibilités pour former un gouvernement. S'il n'y parvenait pas, mais dans ce cas seulement, il devrait dissoudre les Chambres pour aller le plus rapidement possible aux élections.

M. Berlusconi a perdu la première manche

Quant à ce que pourrait être ce futur gouvernement, on en est réduit aux conjectures : ceux qui ont fait « tomber » M. Berlusconi n'avaient toujours pas de majorité de remplacement à proposer ces derniers jours.. Reste l'hypothèse d'un gouvernement de techniciens guidé par une personnalité *super partes*, tel l'économiste Mario Monti ou l'ex-président de la République Francesco Cossiga, qui ferait les réformes nécessaires, notamment électorale et anti-trust, avant d'aller dans un délai plus ou moins long aux élections. A moins – ce qui semble l'autre hypothèse de travail pour les jours à venir – que ne se définisse un gouvernement de transition, formé de la majorité sortante très élargie, et qui pourrait être guidé par une personnalité de Forza Italia autre que Silvio Berlusconi, ce qui à l'évidence ne s[illegible] réticences ni r[illegible] égard, ou reparle [illegible] Sénat, Carlo Scog[illegible] ministre de la [illegible] publique, Giuliano Urbani, plutôt bien vu par la gauche, ou encore du ministre des affaires étrangères, Antonio Martino.

Les nouvelles consultations du président de la République étant prévues du mardi 3 janvier au jeudi 5, on devrait donc, en principe, y voir plus clair en milieu de semaine prochaine.

En voyant s'éloigner la perspective d'élections anticipées qu'il pensait devoir lui être favorables, Silvio Berlusconi a perdu la première manche. D'autant que quelques voix (sévèrement rappelées à l'ordre) se sont élevées dans son camp pour dire que son entêtement à vouloir rester au pouvoir, même dans une phase transitoire, finirait par lui porter tort.

Les rebelles de la Ligue du Nord

En fin d'après midi vendredi, le président du conseil démissionnaire a fait une nouvelle déclaration surprise à la presse. Il a de nouveau insisté sur l'idée que des *« élections en mars »* seraient la meilleure solution pour en finir avec un Parlement qu'il estime *« délégitimé »*. Quant à ses critiques à l'encontre du leader de la Ligue, Umberto Bossi, elles deviennent de plus en plus pesantes : Silvio Berlusconi a tranquillement accusé M. Bossi de lui avoir fait téléphoner par des comparses pour le menacer, *« dans le plus pur style mafieux »*, de faire fermer bientôt ses entreprises s'il ne renonçait pas à sa carrière politique. *« Ah, si seulement la Ligue pouvait changer de secrétaire, cette majorité pourrait reprendre sa route ensemble... »*, a ajouté M. Berlusconi, avec un sourire à l'intention des rebelles de la Ligue, qui n'ont pas apprécié qu'on les fasse sortir de la majorité.

Silvio Berlusconi est à nouveau en campagne. C'est sans doute ce qui l'a conduit à faire un petit geste de conciliation en expliquant qu'il ne ferait pas une maladie s'il ne dirigeait pas personnellement un gouvernement de transition qui se bornerait à gérer les affaires courantes dans la perspective d'élections anticipées.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Soutien aux chandelles

ROME

de notre correspondante

Silvio Berlusconi ne se rend pas. Sans même attendre les résultats des consultations sur le futur gouvernement, le président du conseil démissionnaire est déjà en campagne électorale : *« Laissez-moi enfin travailler et vous verrez »*, dit-il à qui veut l'entendre. Quant aux critiques suscitées par ses derniers discours, dans lesquels il avait lancé des appels au peuple à descendre dans la rue pour l'aider, que l'on se rassure : *« Il ne s'agissait,* a-t-il précisé, *que d'organiser des protestations aussi silencieuses que pacifiques. Qu'allait-on y voir du Peron ? C'était à la manière de Gandhi. »*

Message reçu cinq sur cinq par ses plus fervents supporters : la croisade pour la reconquête du pouvoir est lancée, en douceur. Gianni Pilo, le « sondeur » professionnel, qui insuffle aux chiffres un optimisme tout berlusconien, s'est mis au travail et prédit la fin de la Ligue du Nord, responsable de la démission du chef du gouvernement, qu'il donne *« à moins de 3 % de suffrages »* ; d'autres ont annoncé qu'ils iraient faire une retraite aux flambeaux sous la maison d'Umberto Bossi, le leader de la Ligue, le soir du 31 décembre. Mais la palme revient sans conteste à Emilio Fede, le directeur-présentateur du journal télévisé TG4, *nec plus ultra*, en matière d'information, des télévisions du Cavaliere. Emilio Fede, que certains ont surnommé « Fido » ou « La voix de son maître », est un véritable acteur, transpirant d'angoisse lorque les nouvelles sont mauvaises pour celui qu'il couve en mère poule, et chacun de ses journaux est un spectacle touchant où il raconte, loin des médisances et des calomnies, la belle histoire de Silvio Berlusconi.

« Ligne éditoriale »

Une histoire qui devrait, selon lui, bien finir. Pour s'en assurer, en dépit des turbulences actuelles, le doux Fede a suggéré à ses auditeurs de mettre chacun une *« chandelle pour le retour de Silvio »* derrière sa fenêtre. Et cette forêt d'humbles points lumineux dans la nuit, protestation muette s'il en est, devrait en principe faire réfléchir les adversaires du président sortant.

L'ennui, c'est que, en dépit de l'atmosphère de Noël, bien peu ont allumé leur chandelle. Et pour pouvoir filmer *« à l'improviste »* le succès de son initiative, Emilio Fede a un peu triché. En témoigne la lettre à la presse d'une brave dame sicilienne, furieuse, à qui sa voisine – mère d'un rédacteur du TG4 – aurait imposé la fameuse chandelle sous un prétexte fallacieux, juste avant que n'interviennent les caméras. Ecœurés, plusieurs collaborateurs d'Emilio Fede ont protesté. Réponse de leur patron : si vous ne partagez pas la *« ligne éditoriale »*, vous pouvez partir.

M.-C. D.

EUROPE

ALLEMAGNE

L'office de privatisation des entreprises d'Etat a cessé d'exister

Après avoir effectué, en un temps record mais au prix d'un endettement et de licenciements massifs, la privatisation des entreprises d'Etat situées dans la partie est de l'Allemagne, la Treuhandanstalt vient d'être dissoute. *« Nous nous étions fixé d'emblée comme objectif de devenir aussi vite que possible inutiles »*, a déclaré vendredi 30 décembre la présidente de l'office, Birgit Breuel, dans une ultime conférence de presse à Berlin destinée à présenter son rapport final d'activité.

Sur les 14 000 entreprises industrielles héritées de la RDA, 65 restent à vendre, ce qui représente 19 700 emplois. Plus de 80 % des privatisations ont été effectuées entre 1990 et la mi-93. A titre d'exemple, la Pologne n'a privatisé à ce jour qu'un tiers de son économie.

Plusieurs gros dossiers industriels – complexe sidérurgique EKO Stahl à Eisenhüttenstadt, pétrochimie à Buna-Böhlen et celui du constructeur ferroviaire Deutsche Waggonbau – ont toutefois été réglés à la dernière minute.

L'office a en outre privatisé 25 000 entreprises de services (restaurants, magasins, hôtels...) ainsi que 41 000 biens immobiliers.

La Treuhand ne disparaît pas toutefois dans un concert de louanges. Nombre de critiques ont dénoncé le rythme effréné des privatisations, qui a conduit à des liquidations hâtives d'entreprises et à un démantèlement de pans entiers de l'industrie est-allemande. Sur 4 millions d'emplois au départ, 2,5 millions ont disparu dans les privatisations. L'office laisse en outre une dette de 270 milliards de marks (plus de 900 milliards de francs), entraînée par l'injection massive de capitaux dans les entreprises à privatiser et par d'importants dommages écologiques à réparer.

Plusieurs organismes prennent au 1er janvier 1995 le relais de la Treuhand pour régler les dernières privatisations ou liquidations d'entreprises. – *(AFP.)*

L'excellence « made in England »

Pour doper son économie, la Grande-Bretagne remet en valeur son industrie du luxe

LONDRES

de notre correspondant

Entre Noël et le jour de l'An, Londres connaît la folie des soldes, qui culmine avec ceux du grand magasin Harrods. Les foules se pressent dans un centre-ville abondamment décoré tandis que le reste de la métropole semble déserté et que personne ne répond au téléphone dans les administrations et les entreprises. Les touristes étrangers ne sont pas les derniers à acheter anglais. Un organisme, le Walpole Committee, a entrepris de jouer sur l'attrait de ce qui est « british » auprès de ce public pour relancer l'exportation des produits de qualité.

Les Britanniques ont choisi le nom de Sir Robert Walpole pour symboliser leur campagne internationale en faveur de leurs productions d'*« excellence »* car ce dernier était un premier ministre du XVIIIe siècle connu pour avoir soutenu le commerce. Il est également célèbre pour la corruption qui régna à son époque. Ne dit-on pas qu'il connaissait le prix de chaque conscience à Westminster ?

« Optimiste pour le siècle à venir »

Cette *« excellence si unique, cet équilibre entre l'ancien et le nouveau dans le respect de la qualité »*, le Walpole Committee ne la limite pas à l'industrie du luxe puisque, à côté d'hôtels comme le Dorchester et le Savoy, de magasins de vêtements comme Simpson, du *designer* Mulberry, on trouve le *Financial Times*, British Airways, Land Rover, les banquiers Coutts, des producteurs de biscuits, de whisky et de gin. Soit, au total, trente membres et six associés, organismes culturels tels que le Victoria and Albert Museum, la Royal Academy of Arts, l'Opéra Royal ou le National Trust.

En tout cas, les touristes qui se bousculent lors des soldes dans les rayons de Simpson à Piccadilly, s'ils ignorent le patronage d'un homme d'Etat controversé, savent bien ce qu'ils sont venus chercher : un *look*, une mode typiquement « british », ce style inimitable, dont on dit qu'il est indémodable, une élégance longtemps réservée à la gent masculine que le marketing d'aujourd'hui veut propager encore mieux à travers le monde pour le plus grand profit de la balance commerciale de Sa Très Gracieuse Majesté. La maison mère, Daks, a vu, en dépit de la crise, son chiffre d'affaires augmenter au premier semestre de 1994 de 30,3 à 36,1 millions de livres par rapport à la même période en 1993 (1).

Daks est un exemple de ce que veut accomplir le Walpole Committee : pratiquement toute sa production est manufacturée en Grande-Bretagne, *tandis que* le lucratif marché d'Extrême-Orient est approvisionné par des fournisseurs sous licence. Employés britanniques, style britannique... Cette maison a fêté son centenaire en 1994. Son PDG, Jeremy Franks, président du Committee, se dit *« optimiste pour le siècle à venir »*. Le défi est de faire acheter quelque chose qui ait l'air bien anglais à des Français, des Américains ou des Japonais.

L'armurier Holland & Holland n'a pas ce problème pour les fusils sur mesure qu'il fabrique depuis 1835, au rythme d'une centaine par an dans la banlieue de Londres. Soixante ouvriers, dont beaucoup de jeunes formés sur place, polissent, cisèlent, gravent des armes qui sont chacune un bijou de technologie et de tradition. Il faut compter entre deux ans et demi et quatre ans et demi et de 50 000 à 70 000 livres, selon le modèle, gravure non comprise.

Avant de passer commande, en général d'une paire de fusils, une visite s'impose chez les instructeurs de tir, qui mesurent la morphologie, l'allonge et la vision du futur propriétaire. Puis vient le moment de choisir le modèle, du fusil simple à l'arme pour éléphant, dont chaque balle coûte 60 livres. Après une longue attente, le moment arrive d'essayer l'arme, en prenant tout son temps, sur le pas de tir de Holland & Holland. La maison se charge de réparer les fusils, même centenaires, remplaçant à l'identique des pièces refaçonnées à la main.

Au cœur de Covent Garden, la petite boutique de Penhaligon a une autre allure. Il y a cent vingt-cinq ans, un barbier de St-James, piètre coiffeur mais bon parfumeur, inventa des senteurs pour gentlemen dont certaines, comme *Blenheim Bouquet*, font encore la gloire de la maison. Après des heures de gloire et de décadence, elle dut au cinéaste Zeffirelli, qui appréciait son eau de Cologne, un nouveau démarrage. Aujourd'hui, on jurerait que la toute nouvelle échoppe est centenaire...

Entre des mains étrangères

A quelques pas de là, le Savoy – l'hôtel qui fut dirigé par César Ritz avec Escoffier aux fourneaux – a gardé son kitsch d'antan. Ouvert en 1899 par l'impresario Richard D'Oily Carte pour les spectateurs de son théâtre, il lui doit ses salons à boiseries nommés d'après les opérettes de Gilbert et Sullivan. Comme la Pinafore Room où Churchill, ulcéré d'avoir été refusé dans un club prestigieux, aurait fondé *« The Other Club »* (l'Autre club) en 1911. Ce salon est aussi célèbre pour son chat en ébène, Casper. Chaque fois que les convives sont treize à table, Casper est descendu de son piédestal et assis sur une chaise, pour conjurer le sort. Un maître d'hôtel lui apporte alors cérémonieusement un verre de lait après qu'un garçon lui a noué une serviette autour du cou. Tradition oblige.

Mais, malgré cette tradition, plusieurs de ces fleurons du luxe britannique sont passés en des mains étrangères : Daks a été racheté par son partenaire japonais, le Dorchester, avec ses cent cuisiniers, par le sultan de Brunei, Holland & Holland par Chanel, Penhaligon appartient à un groupe de commerce américain,... Qu'importe, tant que le client croit emporter avec lui un morceau d'Angleterre !

PATRICE DE BEER

(1) Une livre sterling vaut environ 8,50 F.

BULGARIE : le nouveau Parlement se réunira le 12 janvier. – Le président Jeliou Jelev a annoncé, jeudi 29 décembre, que la session inaugurale du Parlement issu des élections du 18 décembre, remportées par le Parti socialiste (PSB, ex-communiste), aura lieu le 12 janvier. Après cette réunion, le chef de l'Etat devrait charger le PSB de former un nouveau gouvernement. Par ailleurs, l'ancien ministre des finances, Ivan Kostov, a été élu, jeudi, président de l'Union des forces démocratiques (UFD), le principal mouvement d'opposition anticommuniste, qui a essuyé un revers aux élections. – *(AFP.)*

ESPAGNE : le ministre de la justice et de l'intérieur s'explique devant une commission parlementaire. – Le ministre de la justice et de l'intérieur, Juan Alberto Belloch, s'est efforcé, vendredi 30 décembre, de prouver la bonne foi du gouvernement socialiste espagnol dans l'affaire du GAL, en assurant que l'exécutif collabore *« activement »* avec la justice. M. Belloch comparaissait devant la commission de la justice et de de l'intérieur de la Chambre des députés pour s'expliquer sur les Groupes antiterroristes de libération, tenus pour responsable, de 24 assassinats, entre 1983 et 1987, dans les milieux proches de l'organisation séparatiste basque ETA (*le Monde* du 31 décembre). – *(AFP.)*

TURQUIE : l'explosion d'une bombe fait un mort et deux blessés dans le centre d'Istanbul. – Une personne a été tuée et deux autres blessées dans l'explosion d'une bombe vendredi 30 décembre à l'hotel Marmara, sur la rive européenne d'Istanbul. L'attentat s'est produit alors que le Front islamique des combattants du Grand Orient (IBDA-C), un groupuscule armé islamiste, venait d'annoncer des actions violentes à l'occasion des fêtes de Nouvel An. IBDA-C a déjà revendiqué un attentat à la bombe qui a fait un blessé jeudi 29 décembre à Istanbul dans un centre commercial. – *(AFP.)*

UKRAINE : la distribution des bons de privatisation doit commencer le 2 janvier. – Les bons de privatisation doivent être distribués à la population dans cinq régions de l'Ukraine (Jitomir, Zaporojie, Kiev, Kirovograd et Khmelinski) à partir du 2 janvier, rapporte, vendredi 30 décembre, l'agence Interfax. La distribution dans les autres régions du pays débutera le 1 février. Lors la présentation de son programme de réformes économiques en octobre, le président Leonid Koutchma prévoyait la privatisation de toutes les petites entreprises en 1995 et celle des moyennes et des grandes dans les trois ans à venir. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Un militant anti-avortement tue deux femmes dans deux cliniques du Massachusetts

D'importantes forces de police appuyées par des hélicoptères mènent, depuis vendredi 30 décembre, une vaste chasse à l'homme dans la région de Boston (Massachusetts) pour retrouver le tireur qui a ouvert le feu dans deux cliniques pratiquant des avortements, tuant deux femmes et blessant cinq autres personnes.

Un homme vêtu de noir, âgé d'une trentaine d'années selon des témoins et armé d'un fusil à pompe, a d'abord fait irruption dans une clinique du planning familial, Planned Parenthood Clinic, tirant sur les personnes à l'intérieur du bâtiment. Une réceptionniste de vingt-cinq ans a été tuée sur le coup, un vigile et deux patients ont été blessées.

Quelques minutes plus tard, une autre fusillade a éclaté dans une clinique voisine, Preterm Health Services, située dans la même rue. Là encore, un homme est entré avec un sac noir d'où il a extrait un fusil. Après s'être assuré qu'il se trouvait bien à la clinique Preterm, l'individu a ouvert le feu, blessant grièvement trois personnes. Une femme, atteinte de cinq balles, a succombé à ses blessures après son admission dans un hôpital de la ville. Des habitants de Brookline, choqués par la nouvelle, se sont rassemblés vendredi soir près des deux cliniques, bougie à la main, pour une veillée.

Ces attaques ont provoqué l'indignation des milieux politiques et des mouvements de défense du droit à l'interruption de grossesse. Condamnant ces actes qu'il a qualifiés de *« terrorisme intérieur »*, le président Bill Clinton a chargé l'attorney general (l'équivalent du ministre de la Justice) et le directeur du FBI de mener l'enquête.

Opérations de commando

L'attorney general, Janet Reno, a dénoncé de son côté l'aggravation de *« l'épidémie »* de violence aux Etats-Unis et qualifié l'agression de vendredi de *« tragédie insensée et horrible »*. Les partisans du droit à l'avortement ont condamné de façon unanime ces actes de violence, et reproché au gouvernement de n'avoir pas pris de mesures suffisantes pour protéger les cliniques. Cependant, le président Clinton avait signé en 1993 une loi permettant de faire appel aux forces de l'odre pour assurer le libre accès à ces établissements et Mme Reno avait demandé à la police fédérale de protéger certaines cliniques (*le Monde du 4 août 1994*).

Attaques au cocktail Molotov, manifestations violentes, campagne d'intimidation contre les médecins, tabassages : cala fait deux ans que les opposants les plus violents à l'avortement – *parmi lesquels souvent des* groupes de chrétiens traditionnalistes – multiplient les opérations de commando contre les cliniques et les centres médicaux pratiquant l'avortement.

Depuis mars 1993, une demi-donzaine de personnes ont ainsi été tuées dans des cliniques où l'interruption volontaire de grossesse est pratiquée. Le 29 juillet, un médecin pratiquant des avortements et son garde du corps avaient été assassinés devant un établissement de Pensacola (Floride). Le meurtrier, Paul Hill, 40 ans, un ancien prêtre opposé à l'avortement, a été condamné à mort le 6 décembre. En 1993, un praticien avait été tué devant une autre clinique de Pensacola et un autre médecin dans une clinique de Wichita, dans le Kansas. – *(AFP, Reuter.)*

Pérou : le difficile retour des « déplacés »

Suite de la première page

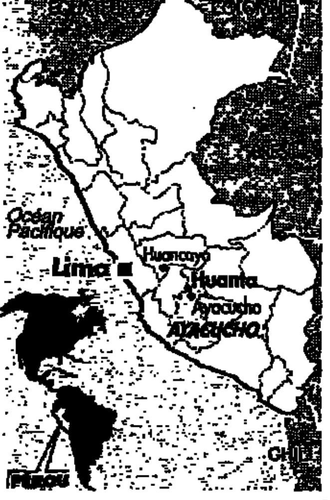
Aux abords de la capitale, les « déplacés » fondèrent successivement, dans le sable du désert, Huanta 1, puis Huanta 2, deux énormes bidonvilles de paille devenus des villes de briques. Malgré les multiples et brutales perquisitions nocturnes de l'armée et les menaces du Sentier lumineux, les réfugiés ont refait leur vie. Leurs enfants sont totalement intégrés.

« Les deux tiers des réfugiés rêvent de retourner chez eux, explique Teofilo Orozco, président du Conseil des familles déplacées de Lima. *Ici, ils se sentent déracinés. Il n'y a pas de travail, et encore moins pour les Ayacuchanos, considérés comme des terroristes. Mais personne ne veut recommencer à zéro une seconde fois. »* Le retour au pays pose d'énormes problèmes car les « sentiéristes » ont appliqué la stratégie de la terre brûlée. Dans leur retraite, ils ont pillé, dynamité, incendié tout ce qui était sur leur passage.

Investir contre la misère

« On nous fait du chantage, assure Teofilo Orozco. *Si on ne retourne pas sur nos terres, celles-ci seront déclarées abandonnées et l'Etat pourra en disposer, aux termes de la nouvelle Constitution. L'intention est de les distribuer aux* ronderos, *les membres des comités d'autodéfense. De tous côtés, on nous tient pour des traîtres parce qu'on s'est enfui. Ceux qui sont restés veulent faire valoir leurs droits parce qu'ils ont risqué leur vie. »*

Dona Juana est de ceux qui ont tenu bon à Huanta. *« Ça a été très dur à partir de janvier 1983*, dit-elle. *On était pris entre deux feux : entre le Sentier lumineux qui exigeait notre coopération et les soldats qui nous traitaient de collabos. Beaucoup d'innocents sont morts. En 1984, les militaires ont formé des équipes pour les rondes. On manipulait des armes à feu faites de tuyaux. Après, ils nous ont distribué des Winchester. »* Aujourd'hui, deux cent quatre-vingt-cinq familles de « déplacés » sont devenues ses voisins et Dona Juana a été élue présidente de cette communauté baptisée *Nueva Jerusalem*. *« La plupart d'entre eux ont débarqué sans aucun bagage. Au départ, tous dormaient dans une même pièce du local communal. Ils étaient traumatisés. Leurs parents avaient été égorgés comme des moutons*



sous leurs yeux. Ceux d'Uchuraccay n'osaient même pas dire d'où ils venaient tant ils avaient peur. Maintenant, ils ont tous une bicoque. Ils ont appris un peu d'espagnol. Les hommes travaillent comme débardeurs ou hommes à tout faire. Ils gagnent dix francs par jour. Ce n'est pas suffisant pour entretenir une famille mais le gouvernement distribue des aliments, l'Eglise aussi. »

A Ayacucho, dans la capitale départementale, soixante mille « déplacés » se sont entassés dans trente-cinq quartiers situés à la périphérie. Sœur Covadonga, une missionnaire dominicaine, s'occupe de 1 200 familles : *« Nous leur avons appris à se défendre*, explique la religieuse. *Au début, terrorisés, ils n'ouvraient pas la bouche, ils ne levaient pas les yeux. Nous n'avons pas reçu un sou de l'Etat et deux mille familles vivent exposées aux intempéries. »*

L'Etat semble pourtant omniprésent. D'énormes pancartes saluent les œuvres de la présidence de la République aux abords de chaque quartier, dans chaque hameau. Mais plus que de la *« propagande »* (le président Fujimori est candidat à un second mandat à l'élection d'avril 1995), les réfugiés réclament *« des investissements productifs pour que cesse la misère »*.

« La guerre est-elle vraiment terminée ? », se demandent-ils aussi. A l'entrée des hameaux, les *ronderos armés de leur Winchester ont établi des barrages*. Pour les franchir, il faut montrer ses papiers, indiquer le motif de sa visite. A Llamocachi, au nord-ouest d'Ayacucho, le comité de réception, armé jusqu'aux dents, est passablement éméché. Un jeune a deux grenades accrochées à son ceinturon. D'où sortent-ils ces armes de guerre ? *« Nous les avons achetées »*, répond le responsable de la communauté. *« Ce sont d'anciens membres du Sentier qui ont changé de camp avec armes et bagages »*, commente un ingénieur agronome.

La militarisation des rondes pose un grave problème. Les *ronderos* ne sont pas toujours les *« meilleurs défenseurs de la démocratie et de la patrie »*, comme le proclame à tout vent le président Fujimori. Il est vrai qu'ils ont mis en déroute le Sentier lumineux dans les campagnes, alors que ni la police ni l'armée n'y étaient parvenues, *« parce qu'elles ne pouvaient pas identifier l'ennemi »*, explique Susano Mendoza, le chef des « ronderos » d'Ayacucho. *Mais ils ont commis* des abus. Une cinquantaine d'entre eux sont en prison à Ayacucho parce qu'ils volaient, violaient, tuaient. Des centaines d'autres n'ont pas été inculpés.

La situation la plus préoccupante est celle de la vallée de l'Apurimac, là où les comités d'autodéfense se sont alliés avec les trafiquants de drogue...

NICOLE BONNET

COLOMBIE : près de 800 guérilleros tués par les forces de l'ordre en 1994. – Selon un bilan établi jeudi 29 décembre par le chef de l'armée colombienne, 798 guérilleros et narcotrafiquants ont été tués cette année par les forces de l'ordre, qui ont compté 410 morts dans leurs rangs. Au cours de cette même année, les autorités estiment avoir saisi 25 tonnes de cocaïne et 41 tonnes de « pâte-base » (avant transformation). Plus de 500 laboratoires clandestins auraient été détruits et 4 800 hectares de semis de coca éradiqués. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les islamistes affirment que « la guerre contre la France est devenue un devoir légal »

L'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée de l'ex-Front islamique du salut (FIS), affirme, dans son bulletin *El Feth El Moubine* (« La victoire éclatante ») daté du vendredi 30 décembre et portant le numéro 30, que *« la guerre contre la France est devenue un devoir légal »*, selon la loi islamique (charia). Elle précise que cette guerre est devenue *« une obligation »* après le récent détournement d'un Airbus d'Air France, qui a *« montré clairement la collaboration »* des pouvoirs algérien et français.

« La nation algérienne est aujourd'hui directement en conflit avec la France et avec tous ceux qui l'aident parmi les juifs et les chrétiens dans le monde », assure l'AIS. Et d'ajouter qu'elle allait *« rendre aux injustes coup pour coup pour venger les croyants »*.

D'autre part, plusieurs centaines de personnes ont assisté, vendredi à Chemillé, dans le Maine-et-Loire, aux obsèques de Yannick Beugnet, le cuisinier de l'ambassade de France à Alger, qui a été assassiné, dimanche 25 décembre, lors de la prise d'otages des passagers de l'Airbus d'Air France. L'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas, l'ancien ambassadeur de France en Algérie Bernard Kessedjian, le secrétaire général du Quai d'Orsay Bertrand Dufourcq et le préfet du Maine-et-Loire Bernard Boucault représentaient l'Etat et le gouvernement à cette cérémonie.

« Aimer à tort et à travers »

« Ne jugeons pas tous les musulmans sur de tels actes », a affirmé avec force, dans son homélie, l'abbé Jo Bréheret, vicaire épiscopal à Cholet. Condamnant sans appel la *« violence démente »*, il a souhaité qu'*« avec les hommes de bonne volonté de tous les pays on cherche à comprendre pourquoi et comment on peut arriver à de tels actes »*. *« Il faut agir*, a-t-il ajouté, *pour que le terrain miné sur lequel poussent la misère et le fanatisme soit remplacé par un terreau où poussent la justice, le dialogue et le respect. »*

La veuve de Yannick Beugnet avait choisi de faire lire un texte de l'auteur-compositeur Julos Beaucarne, écrit par le chanteur au lendemain de l'assassinat de sa femme par un déséquilibré. *« Je pense de toutes mes forces qu'il faut s'aimer à tort et à travers »*, dit simplement ce texte. A la fin de la messe, M. Dufourcq a élevé la victime au rang de chevalier de la Légion d'honneur. *« Yannick*, a-t-il dit, *est un de ces hommes qui sont le meilleur de la France à l'étranger. »*

Air Inter confirme que l'un de ses appareils s'est posé à Alger pendant la prise d'otages

Air Inter a confirmé, vendredi 30 décembre, que l'un de ses avions s'est posé à Alger peu de temps après que les pirates de l'air se furent emparés de l'Airbus A 300, samedi 24 décembre. Le vol IT 4210 Marseille-Alger s'est posé à Alger à 11 h 45 heures locales. Le commandant de bord, prévenu dès son arrivée par Air France de la prise d'otages en cours, a décidé de débarquer les passagers et de repartir aussitôt sans décharger les soutes ni embarquer les passagers au départ d'Alger (*le Monde* du samedi 31 décembre). Le décollage a eu lieu à 12 heures locales, précise Air Inter. La compagnie a aussi confirmé que le mécanicien au sol de l'Airbus A300 d'Air France, qui avait pu s'enfuir, est bien reparti sur ce vol. *« L'avion d'Air Inter n'a été menacé à aucun moment »*, selon la compagnie.

Les syndicats de pilotes et de stewards restent opposés à toute reprise des vols en l'état actuel des choses et réclamaient une procédure de réquisition des équipages. Le principal syndicat de pilotes de ligne français, le SNPL, s'est *« élevé avec vigueur contre la décision »* de la Direction générale de l'Aviation civile d'autoriser, jeudi 29 décembre, un vol commercial à destination de Hassi-Messaoud –, en Algérie.

Dans un communiqué diffusé vendredi, le SNPL a estimé *« incohérent d'avoir dérogé à la décision officielle du ministère des Transports de suspendre tous les vols à destination de l'Algérie, trois jours seulement après le dénouement de la prise d'otages »* de samedi dernier sur l'aéroport d'Alger. Par ailleurs, le SNPNC (principal syndicat d'hôtesses et stewards), a affirmé, le même jour, que *« ce vol n'était ni occasionnel ni privé, comme cela a été indiqué officiellement »*, mais qu'il s'agissait *« d'une liaison régulière hebdomadaire, à destination des plateformes pétrolières d'Hassi-Messaoud, assurée en alternance par Air France et sa filiale Air Charter »*.

Le ministère de l'intérieur appelle les forces de police à une « vigilance particulière »

Après la prise en otage des passagers d'un Airbus d'Air France, on indiquait, samedi 31 décembre, au ministère de l'intérieur, que l'ensemble des forces de police ont été appelé *« à une vigilance particulière »*.

Comme dans toutes les périodes *« sensibles »*, un certain nombre de mesures ont été prises : renforcement des effectifs de la police de l'air et des frontières ; vigilance particulière concernant les fouilles de bagages et de passagers ; renforcement des contrôles d'identité.

AFRIQUE DU SUD

Près de 50 % des candidats noirs ont obtenu leur baccalauréat

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Eté austral oblige, c'est en novembre que les lycéens passent leur baccalauréat, juste avant les grandes vacances de décembre-janvier. Comme les années précédentes, la presse a accordé une large place aux résultats. Des journaux ont publiés les photos et les performances des meilleurs candidats.

Quelque 500 000 élèves se présentaient, cette année, au baccalauréat. Les résultats sont très inégaux selon l'origine raciale des candidats. Alors que le taux de réussite des élèves blancs s'élève à plus de 95 % – il est de 92,5 % pour les Indiens et 87,5 % pour les Métis –, il n'atteint que 48,5 % chez les lycéens noirs, qui forment le gros des candidats : 80 %. Ce résultat médiocre est cependant en hausse de 10,2 % par rapport à 1993.

L'amélioration du « millésime 1994 » doit beaucoup au nouveau climat politique, né, en avril, de l'élection de Nelson Mandela à la présidence de la République. 1994 a été marquée par un ralentissement de la contestation scolaire et par un taux de fréquentation des cours plus élevé.

M. Mandela : des résultats « décevants »

Dans son allocution de fin d'année, M. Mandela a estimé *« décevants »* les derniers résultats du bac. Il a insisté sur la nécessité de *« rétablir une culture de l'étude et de l'enseignement »*, demandant aux élèves de *« reprendre le chemin de l'école »* et d'y améliorer leurs résultats. Au cours d'une récente tournée en province, le vice-président Frederik De Klerk a tenu le même langage.

GEORGES MARION

MAROC

Le vote de la loi de finances a mis en lumière le malaise social et politique

RABAT

correspondance

« C'est un budget de capitulation dans la mesure où l'Etat n'assume plus ses responsabilités économiques et demande au secteur privé de prendre en charge le développement du pays ». Ces fortes paroles de Fathallah Oualalou, président du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), montrent à quel point l'opposition parlementaire a mal accepté la loi de finances pour 1995 adoptée par 133 voix contre 106.

L'USFP, comme ses alliés, notamment le parti de l'Istiqlal, ont critiqué le *« caractère antisocial »* du budget. Il est vrai que les dépenses diminuent de plus de 1,6 milliard de dirhams (960 millions de francs) par rapport à l'exercice précédent. C'est ainsi que les embauches de fonctionnaires seront limitées à 12 500 en 1995 au lieu du double en 1994. Les dépenses d'investissement baissent, quant à elles, de près de 20 % alors que près de 30 % des dépenses seront affectées au service de la dette.

Les recettes sont également en baisse. Il est vrai que les recettes tirées des privatisations sont moins importantes que prévu, que les transferts des travailleurs immigrés commencent à diminuer et que le tourisme, en dépit des efforts du gouvernement, stagne.

Le président du groupe parlementaire du parti de l'Istiqlal, M'Hamed Khalifa, a déploré qu'il n'y ait pas de *« projets nouveaux susceptibles d'avoir quelque impact sur l'activité économique »*. La Confédération démocratique du travail (CDT), très puissante dans la fonction publique, a jugé que la loi de finances était dépourvue de *« toute vision stratégique »*. Quant aux patrons affiliés à la CGEM, ils ont notamment estimé que le faible niveau des investissements publics n'encourageait pas la relance.

Partis d'opposition et syndicats sont unanimes aussi pour réclamer une *« véritable alternance »*, seule capable de sortir le pays de *« l'impasse »* dans laquelle il se trouve. Entamées, fin octobre, après que Hassan II eût proposé de choisir le premier ministre dans les rangs de l'opposition, les consultations pour un gouvernement de coalition piétinent.

MOUNA EL BANNA

ANGOLA : libération des trois Polonais enlevés au Cabinda. – Le FLEC-rénové, une des factions du Front de libération de l'enclave de Cabinda, a libéré, jeudi 29 décembre, les trois Polonais enlevés, un mois plus tôt, par ses maquisards (*le Monde* du 5 décembre). Lors d'une conférence de presse réunie à Brazzaville, le représentant du FLEC-rénové au Congo a affirmé que les trois hommes ont été libérés sains et saufs, jeudi, dans le sud de l'enclave, grâce aux bons offices de l'évêque de Cabinda. – *(AFP.)*

CÔTE-D'IVOIRE : Interpol ouvre un bureau régional à Abidjan. – L'Organisation internationale de police criminelle (OIPC-Interpol) a ouvert, vendredi 30 décembre, à Abidjan, son premier bureau régional africain, qui sera chargé de renforcer la lutte contre la criminalité dans vingt-six pays d'Afrique occidentale et centrale. Initialement prévu à Lagos au Nigéria, ce bureau régional a finalement été installé en Côte-d'Ivoire en raison d'une meilleure qualité du réseau de télécommunications. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE : vingt-six rebelles ont été tués dans le sud-est du pays. – Vingt-six maquisards ont été tués, mercredi 28 décembre, lors d'une attaque lancée par les rebelles contre la ville de Kenema, située à 240 kilomètres au sud-est de Freetown, selon des journalistes locaux. Cette attaque est la troisième lancée en moins d'une semaine contre cet important centre industriel. Selon d'autres sources citées par l'AFP, les combats auraient fait au moins soixante-dix morts. Par ailleurs, une centaine de civils se sont noyés en tentant de fuir une attaque lancée au cours du week-end contre un camp de personnes déplacées à Gondama, à 170 kilomètres au sud-est de Freetown. – *(AFP.)*

SOMALIE : le CICR et l'ONU ont rendu visite au jeune Français kidnappé à Mogadiscio. – Des représentants de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont rendu visite, jeudi 29 décembre, à Rudy Marcq, un jeune Français enlevé, le 17 décembre, à Mogadiscio, par des miliciens armés (*le Monde* du 20 décembre). Des négociations sont en cours avec les ravisseurs, qui réclament une importante rançon pour libérer le jeune homme. – *(AFP.)*

TCHAD : vagues d'arrestations dans l'armée. – Le pouvoir a procédé à des *« vagues d'arrestations »* dans l'armée, provoquant en son sein *« un malaise préoccupant »*, a indiqué, mercredi 28 décembre, dans un communiqué, la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH). Celle-ci déplore aussi que des personnes arrêtées pour sympathie ou appartenance supposée à l'opposition soient toujours détenues, en dépit d'une amnistie générale des prisonniers politiques décrétée, jeudi 1er décembre, par le président Idriss Deby. La LTDH considère que *« désormais tous les éléments sont en place pour l'instauration d'une dictature et le virage vers un état d'exception »*. – *(AFP.)*

Appel à la libération du dirigeant islamiste cheikh Yassine. – Le mouvement islamiste Justice et Bienfaisance (Al Adl wal Ihsane) a réclamé, vendredi 30 décembre, dans un communiqué, la libération de son chef, cheikh Abdessalam Yassine, en résidence surveillée depuis le 29 décembre 1989, à son domicile de Salé, près de Rabat. Cette détention, écrit-il, *« est illégale (...) Les autorités marocaines qui se qualifient de démocrates modernes sont prises au piège car elles violent les principes élémentaires de la démocratie »*. Ce mouvement a été déclaré hors la loi en janvier 1990 et six des plus proches conseillers du cheikh ont été emprisonnés pendant deux ans pour appartenance à une organisation illégale. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Echauffourées sur la « colline de la colère »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il aura fallu recourir aux parachutistes de l'unité la plus prestigieuse de l'armée de terre pour refouler, vendredi 30 décembre, les villageois palestiniens d'El Khader. Les *« bérets rouges »* ont joué de la matraque et de la crosse de fusil. Les habitants, qui revendiquent la propriété de la *« colline de la colère »* sur laquelle les colons de l'implantation voisine d'Efrat ont commencé à édifier un nouveau quartier, ont été contraints de reculer après avoir laissé onze blessés sur le « champ de bataille ». Six soldats ont été touchés par des jets de pierres.

Tout a commencé par la décision du commandant de la région militaire centre, notifiée par écrit aux villageois d'El Khader, de décréter le secteur *« zone militaire fermée »*, *« en vertu de quoi, tout rassemblement sur la colline ou dans ses environs est formellement interdit »*. Constatant leur impuissance à faire cesser la ronde des bulldozers et des marteaux-piqueurs à l'œuvre depuis une semaine, les habitants décidaient de passer outre et de manifester leur colère.

Encouragés par des appels diffusés par haut-parleur les invitant à ne *« pas céder et à continuer de défendre la terre pour la paix »*, un groupe de manifestants a commencé à lancer des cailloux sur les soldats qui leur barraient l'accès à la colline. *« Ce sont des activistes du Hamas qui ont ouvert les hostilités »*, a affirmé un officier de police tandis qu'un conseiller de Yasser Arafat dénonçait les provocations des militaires. *« Nous ne demandions qu'à manifester dans le calme*, a-t-il lancé, *et c'est vous qui usez de la violence contre des femmes et des jeunes qui luttent pour leur terre »*. Vingt-neuf personnes seront interpellées et le couvre-feu sera imposé sur le village.

Très mécontent, le mouvement anti-annexionniste *« La paix maintenant »*, s'est pourvu, vendredi, devant la Cour suprême afin d'obtenir l'autorisation de manifester en toute légalité sur la colline. Les trois juges n'ont pas tranché mais ont demandé à l'armée de s'expliquer sur les motifs de son refus de permettre des rassemblements près d'El Khader.

Les images de ces heurts ont déplu à la majorité des ministres du gouvernement qui considèrent cette affaire *« comme superflue et compromettante »* pour la bonne marche du processus de paix. Certains ont été jusqu'à exprimer des doutes quant à la bonne foi d'Itzhak Rabin, le premier ministre, qui, à les en croire, joue un *« double jeu »*. Le ministre des arts et de la culture, Mme Shoulami Aloni, chef de file du parti de gauche Meretz, a appelé, à la télévision, à *« cesser sur-le-champ tous les travaux de terrassement »*. *« Notre gouvernement*, a-t-elle ajouté, *s'est engagé à cesser la construction dans les territoires que nous occupons par la force des baïonnettes ; nous devons être cohérents avec notre propre politique »*.

Une question de principe

Les colons prévoient déjà le pire et se préparent activement à l'éventualité que Yasser Arafat obtienne gain de cause auprès de M. Rabin. Le chef de l'OLP a déclaré, vendredi, à l'université El Azhar de Gaza, que la bataille contre la colonisation sera *« longue, dangereuse et dure »*. *« Les règles du jeu changeront si le gouvernement décide d'interrompre les travaux »*, a menacé un porte-parole du conseil des localités juives de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, laissant entendre qu à leur tour, les colons se livreraient à de violentes manifestations.

Comme les Palestiniens, la droite tente, de plus en plus ouvertement, à faire de cette affaire une question de principe. *« Le problème, ce n'est pas l'édification d'un nouveau quartier à Efrat, c'est le fait que les Palestiniens continuent de lutter pour libérer le dernier grain de sable de la Palestine »*, estime Dan Méridor, ancien ministre de la justice. Pour ce jeune loup de la droite nationaliste, le doute n'est pas permis. *« Si Rabin cède aux jets de pierres des Palestiniens, alors nous reviendrons à pas de géant à décembre 1987 lorsque l'Intifada éclata »*. – (Interim.)

La recherche d'un accord de paix entre Jérusalem et Damas

Les négociateurs israélien et syrien ont rencontré le président Clinton

Depuis six mois, Israël et la Syrie ont organisé secrètement des tête-à-tête à haut niveau, à Washington, sous l'égide des Etats-Unis, a révélé, samedi 31 décembre, le *New York Times*. Ces conversations ont abouti, la semaine dernière, à des rencontres semi-publiques, toujours dans la capitale américaine, entre les chefs d'état-major des armées israélienne et syrienne, les généraux Ehoud Barak et Hikmat Chehabi (*le Monde* du 27 décembre).

Le quotidien new-yorkais a, d'autre part, précisé que ces rencontres entre chefs militaires des deux pays ont été couronnées par une réunion secrète de 40 minutes, à la Maison Blanche, avec le président Bill Clinton. Celui-ci aurait insisté sur l'importance qu'il accordait aux négociations israélo-syriennes et sur l'urgence qu'il y avait à conclure un accord de paix.

ASIE

BANGLADESH

Le premier ministre cède à une exigence de l'opposition

Alors que le Bangladesh était paralysé par une nouvelle grève générale, le premier ministre, Mme Khaleda Zia, chef du Parti nationaliste (BNP, droite modérée), a annoncé, jeudi 29 décembre, qu'elle acceptait une exigence formulée depuis près d'un an, avec une vigueur croissante, par l'opposition : son gouvernement démissionnera trente jours avant la tenue des élections (prévues pour le début de 1996), laissant le soin de veiller sur leur régularité à *« un gouvernement provisoire politiquement neutre »*, présidé par l'actuel chef de l'Etat, M. Biwas – dont l'élection a été soutenue par le BNP. Mme Zia n'a, toutefois, pas accédé à une autre demande impérieuse de ses adversaires : sa démission immédiate, suivie d'élections. L'opposition, forte de 151 députés sur 330, accuse le gouvernement de fraude électorale et de mauvaise gestion.

Mercredi, les députés de l'opposition avaient présenté en bloc leur démission, après avoir boycotté durant neuf mois le travail législatif. Ils s'étaient rendus au Parlement sous la conduite de Mme Sheikh Hasina, chef de la Ligue Awami (populiste de gauche), principale formation de l'opposition. Aux côtés de la Ligue, le Jatiya, parti de l'ex-dictateur le général Mohammed Ershad, et le Jamaat (fondamentaliste musulman), ont organisé, jeudi 29 décembre, des défilés dans les principales artères de la capitale, Dacca. L'arrêt des activités a également été bien observé dans le grand port du pays, Chittagong, ainsi que dans les autres grandes villes : Khulna et Rajshahi. Le premier ministre avait, jusqu'alors, refusé de céder à l'opposition, alléguant que ses exigences étaient anticonstitutionnelles. Mme Zia a invité ses adversaires à revenir sur leur démission. Mais ceux-ci ont rejeté, vendredi 30 décembre, cette proposition, dans laquelle ils voient une manœuvre dilatoire. Un arrêt des activités est à nouveau prévu pour lundi 2 janvier. – *(AFP.)*

Les derniers vœux de François Mitterrand

Suite de la première page

Il n'est plus question de « reprise ». La cuvée 1983 des *vœux présidentiels confirmera* que les socialistes ont cessé de rêver. *Est-ce la dureté des* temps ? M. Mitterrand, voyant s'effilocher l'*espoir de « changer la vie »*, préfère-t-il désormais *s'en tenir à une certaine* sobriété ? Ces vœux sont beaucoup *plus ramassés que ceux des* deux premières années. De nouveau, *le président ouvre son allo*cution sur les difficultés économiques, *après un bref hommage* aux soldats tombés au Liban, lors *de l'attentat du Drakkar*, en octobre. Pour la première fois, *« le nécessaire allègement des impôts et des charges »*, promis pour 1985, apparaît dans les vœux présidentiels, assorti du rappel – en quelques phrases seulement, comme si M. Mitterrand sentait *qu'il ne parviendra pas à* convaincre – qu' *« une politique sociale de solidarité et de dialogue »* doit inspirer et accompagner la politique économique. Pour la première fois encore, ses *propos sont consacrés, pour un* plus de la moitié, aux questions internationales : Liban, Tchad, débat sur les euromissiles, Europe.

Les accents d'un « père de la nation »

1984. Année terrible, année noire pour la gauche, avec la tempête de l'école privée, qui a failli la balayer. M. Mitterrand a dû remplacer le fidèle Pierre Mauroy. Il a, lui-même, battu des records d'impopularité. Un extraterrestre qui se planterait, ce soir-là, devant un poste de télévision, devinerait sans peine que la France sort d'une crise grave. Plus question d'une défense et illustration de la politique du gouvernement : pour la première fois, M. Mitterrand a les accents d'un « père de la nation », plus que d'un président socialiste. Ses vœux ne sont qu'une longue exhortation à l'unité nationale. Pour la première fois encore, M. Mitterrand salue la *« France qui gagne »* : la formule restera fameuse, elle symbolisera, plus tard, le *« virage »* – l'erreur stratégique, pensent aujourd'hui bien des socialistes – d'un PS qui oublie ses racines, porte au pinacle l'entreprise et ses *golden boys*.

Grâce à « l'effet Fabius » – *malgré la calamiteuse affaire* Greenpeace – 1985 sera moins *difficile que 1984. M. Mitterrand* retrouve tout son mordant, même *avec la retenue que lui impose* sa fonction. Ses vœux sont des *vœux de combat : les élections* législatives ont lieu dans moins *de trois mois, il est redevenu un* président qui fait pratiquement *campagne pour son camp et* confirme sa ferme intention de *rester en fonction, quel que soit le* résultat des élections. Les ques*tions internationales sont à peine* évoquées.

31 décembre 1986 : le combat électoral a été perdu, un autre est entamé : celui, plus ou moins feutré, que livre M. Mitterrand à son premier ministre, Jacques Chirac. Belle occasion de renouveler son souhait d'unité, d'autant que la flambée d'attentats terroristes de la fin 1986 donne toute sa réalité à cette exigence. Mais le président saisit aussi l'instant pour donner son mode d'emploi personnel de la cohabitation. Suit un appel lancé à la cantonade, afin que chacun fasse prévaloir la *« paix sociale »*. L'allusion aux conflits sociaux qui compliquent la vie du gouvernement de M. Chirac est plus que transparente : c'est bien entendu de ce côté que le président décèle un manque de *« tolérance »*, un ferment de *« divisions »*.

L'année *suivante* est particulière : au 31 décembre 1987, la France *ne sait toujours pas quels* sont les desseins de M. Mitterrand pour *l'élection présiden*tielle de 1988. Histoire, peut-être, *de renouveler le genre, son mes*sage s'ouvre, par un appel, non *plus à l'« unité », mais à la « fraternité »* des Français. Pour le *reste, il se garde bien de livrer ses* intentions, se contentant d'inviter *ses concitoyens à « réfléchir »* aux rendez-vous de 1988, dont *l'élection présidentielle.* Mais après une énigmatique ode à la *« jeunesse »*, à la *« culture »*, à la *« formation »*, M. Mitterrand se *borne à préciser que, dans les* mois à venir, la *« confiance »* des Français l'*« aidera »*.

Plaidoyer européen

Un an plus tard, c'est fait : il a demandé et obtenu cette *« confiance »*. Mais la roue de l'Histoire a tourné et François Mitterrand l'Européen s'est affirmé. En 1981, la référence tenait en une ligne : *« Donner à la Communauté Européenne des dix une volonté politique. »* Huit ans plus tard, M. Mitterrand présente ses vœux depuis Strasbourg – cette « délocalisation » restera une exception – et son plaidoyer européen occupe presque le tiers de son discours. Quant à l'actualité de l'Hexagone, ces vœux-là sont subtilement politiques. Le bicentenaire de la Révolution fournit le prétexte à un long développement sur la nécessité de ne pas oublier *« exclus »* et *« laissés-pour-compte »*. Dans l'atmosphère singulière qui régit les rapports du président et du premier ministre, il est clair que Michel Rocard est le premier destinataire du message.

Avec l'année 1990, une nouvelle décennie s'ouvre, au moment où le bloc de l'Est s'effondre : le président consacre l'essentiel de son message du 31 décembre 1989 aux relations internationales, pour saluer la libération de peuples qu'il souhaite voir intégrés, au cours des *« années 90 »*, dans une *« confédération »* européenne. Fin 1990, l'actualité internationale domine toujours, mais l'espoir a cédé la place à une sourde inquiétude : les vœux du président se doublent d'un message aux soldats français qui servent dans le Golfe et vont participer à l'offensive alliée contre l'Irak.

Sur le plan intérieur, pour la première fois, le président évoque indirectement le problème de la corruption, en souhaitant *« un climat moral assaini pour mobiliser l'énergie collective »*. Plus d'hommage à la *« France qui gagne »*, mais l'affirmation que *« nous avons besoin de l'Etat et de son autorité pour contenir les intérêts particuliers »*.

1991, encore une année difficile : si la guerre du Golfe a été moins douloureuse qu'attendu, personne n'avait prévu l'espèce de maladie de *« langueur »*, ce rebond de la crise économique, qui s'emparerait de la France avec le retour de la paix. A Matignon, Edith Cresson a remplacé Michel Rocard, mais l'embellie qu'en attendait le président, pour la gauche et pour lui-même, n'a été qu'éphémère. Dans ses vœux transparaît une certaine solitude, voire une lassitude proche de celle que ressentent les électeurs : *« On s'est lassé d'attendre la reprise [...], je comprends que cette situation vous angoisse. »* Et M. Mitterrand, comme s'il participait au repli sur soi et sur le *cocooning* qui saisit les Français, leur souhaite la *« joie d'aimer, d'être aimé »*.

Dès la fin de 1992, M. Mitterrand sait *qu'il doit s'apprêter à* affronter une nouvelle cohabitation. *En quelques phrases,* il en trace le cadre. Mais ce n'est plus *une novation : il consacrera plus* de temps aux questions interna*tionales, notamment à la situation* dans l'ex-Yougoslavie, symbole *de l'Est dont il célébrait, deux* ans auparavant, la renaissance, *mais qui, aujourd'hui, « va vers sa dispersion »*. Le traité de *Maastricht a été adopté, sans* enthousiasme. M. Mitterrand pré*fère retenir que les Français, par* leur vote, ont donné à l'Europe *« l'élan qui lui manquait »* et dont la quête a marqué ses vœux, *depuis le début de son second* septennat.

Pourtant, l'année suivante, le président est comme désenchanté. En guise d'adieu à 1993, Il dresse, selon ses propres termes, un *« tableau tragique »* de ce qui s'est passé un peu partout dans le monde cette année-là. En France, le soin jaloux porté aux entreprises n'est plus *« un objectif qui commande tous les autres »*, ainsi qu'il le disait le 31 décembre 1982. Onze ans plus tard, tout comme les Français ordinaires, revenus de la « culture de l'entreprise » que les socialistes leur avaient enseignée, le président exprime sa déception face au comportement des acteurs du capitalisme.

Mais au moment même où M. Mitterrand invite le gouvernement à proposer *« un nouveau contrat social pour l'emploi »*, on se doute que M. Balladur restera poli et sourd. Le président est seul, on le sait malade, on spécule *sur un septennat écourté. « Mes chers compatriotes, soyez unis et solidaires. C'est la réponse à tout »*, demande enfin le président. C'est la treizième et avant-dernière fois qu'il lance cet appel. C'est la première fois qu'il semble presque pathétique.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Deux Vendéens en désaccord

M. de Villiers et M. Guyau polémiquent sur la politique agricole

LA ROCHE-SUR-YON

de notre correspondant

Sur la réforme de la PAC et les accords du GATT, on savait que les Vendéens Philippe de Villiers, député européen, et Luc Guyau, président de la FNSEA, n'étaient pas totalement au diapason. Mais les fausses notes ont, pour la première fois, fusé publiquement, lors d'une soirée rassemblant 500 personnes, jeudi 22 décembre, à l'occasion du cinquantième anniversaire de *la Vendée agricole*, l'hebdomadaire de la profession.

Invité de cette soirée, Philippe de Villiers refroidit les enthousiasmes : *« Je n'accepte pas la réforme de la PAC, et l'accord du GATT c'est l'euthanasie pour notre agriculture »*, dit-il. Le président du conseil général, qui reprenait l'un de ses thèmes de prédilection, déclara alors que *« la jachère est une blessure à l'âme. Il ne faut plus qu'un seul paysan quitte la terre »*. Le public, même s'il ne méconnaissait pas les convictions de M. de Villiers, fut stupéfait de telles déclarations émises dans un contexte festif. Luc Guyau lui-même accusa le coup, d'autant plus que ces propos furent tenus à l'issue d'une journée voulue mobilisatrice. Le président de la FNSEA ne put pas ne pas répondre au député européen *« Vous avez beaucoup de chance d'avoir devant vous des agriculteurs aussi motivés*, fit remarquer Luc Guyau. *Où en serait ce département si, depuis cinquante ans, nous avions douté ? Au soixantième rang national. Or, nous sommes dans les tout premiers. Pour l'ampleur, pour notre capacité à exporter, nous avons besoin d'y croire. »*

A l'approche d'échéances politiques et professionnelles (les élections aux chambres d'agriculture auront lieu le 29 janvier), les différences de vues entre les deux Vendéens s'affirment. Luc Guyau s'irrite de voir la Coordination rurale, placée à sa droite, épouser et se faire le propagandiste des thèses de M. de Villiers. Quant au président du Mouvement pour la France, il ne peut que s'inquiéter de voir l'électorat agricole trouver quelque mérite à une politique agricole commune réformée sur laquelle l'un et l'autre portent toujours un regard critique.

GASPARD NORRITO

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chirac : « La majorité est unie »

Jacques Chirac, en *« visite amicale »*, vendredi 30 décembre, à Poitiers, où il a visité le Futuroscope en compagnie de René Monory, président CDS du conseil général de la Vienne et président du Sénat, a estimé que *« la majorité est unie et s'aime bien »*. Il a ajouté qu'il souhaitait à la France *« le meilleur »* pour 1995, c'est-à-dire une *« amélioration de la situation sociale,* [une] *réduction du chômage,* [la] *reconstitution de la cohésion sociale,* [la] *lutte contre l'exclusion et* [l'] *élaboration d'un pacte républicain »*. M. Chirac s'est aussi rendu à l'hôtel de la région, où il a été reçu par Jean-Pierre Raffarin, le président du conseil régional du Poitou-Charentes, qui est ausi le porte-parole de l'UDF, et par les élus de la majorité. M. Raffarin a précisé qu'il s'agissait d'un *« geste personnel et amical »* qui ne préjugeait pas de la position de l'UDF sur l'élection présidentielle.

JOURNAL OFFICIEL

Promulgation du budget 1995

Après la décision du Conseil constitutionnel (*le Monde* du 31 décembre), la loi de finances pour 1995 a été promulguée le jeudi 29 décembre par le président de la République et publiée dans le *Journal officiel* du vendredi 30 décembre. Ce même numéro contient les décrets portant répartitions des crédits ouverts par cette loi pour les différents ministères. Il publie aussi la loi de finances rectificative pour 1994.

RELIGIONS

L'Europe œcuménique de Taizé

Du 28 décembre 1994 au 1er janvier, plus de cent mille jeunes chrétiens sont venus prier à Paris. Rencontre avec une violoniste protestante, originaire de l'ex-RDA, participante régulière depuis la chute du mur de Berlin

Cheveux blonds coiffés à la Jean Seberg dans *A bout de souffle*, de Jean-Luc Godard, haute et mince silhouette de mannequin, regard bleu et lunettes rondes, Susanne a participé *« avec ferveur »* à la dix-septième rencontre européenne, qui a réuni, à l'initiative de la communauté œcuménique de Taizé, un peu plus de cent mille jeunes chrétiens (1), du 28 décembre 1994 au 1er janvier, au Parc des expositions, porte de Versailles à Paris, et dans les trois cent cinquante paroisses d'Ile-de-France (*le Monde* du 28 décembre 1994).

Née il y a vingt-quatre ans à Francfort-sur-l'Oder, dans l'ex-RDA, à la frontière polonaise, Susanne n'a pas manqué, depuis la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, un seul rendez-vous de Taizé, participant même, de par sa langue maternelle, à l'organisation des rassemblements de Vienne, en 1992, et de Munich, en 1993. C'est la première fois qu'elle vient à Paris, mais elle s'était rendue, dès février 1990, dans le village de Taizé, en Saône-et-Loire. Une communauté qu'elle a découverte lors de la venue secrète, en 1986 à Berlin-Est – elle avait alors seize ans –, de frères de Taizé, ceux-ci entretenant depuis 1962 des liens, le plus souvent clandestins jusqu'en 1989, avec les chrétiens des ex-nations du bloc communiste.

L'effondrement du « mur de la honte » a permis une presque totale liberté de circuler – même s'il faut encore monnayer parfois l'obtention d'un visa – et de pratiquer sa religion. Avant, Susanne n'avait pu effectuer que deux brefs séjours dans des *« pays frères »*, en Pologne et en Hongrie. De confession protestante, elle raconte que, sous le régime d'Erich Honecker, il existait bien une *« Eglise officielle »*, mais que tout était insidieusement fait pour *« décourager »* la foi. *« Un de mes cousins*, relate-t-elle dans un excellent français, *seul chrétien dans sa classe, a été constamment l'objet de sarcasmes de la part de ses camarades et des professeurs socialistes qui le traitaient d'imbécile, d'arriéré... »*

Contrariée dans ses études

Elle-même interne dans un lycée de Berlin-Est, elle avait le droit d'avoir, dans le placard de son dortoir, une Bible, mais il lui était interdit de la lire ouvertement. Quand elle voulait aller prier dans un temple, lors de ses permissions de sortie, elle devait dire qu'elle allait au cinéma, non sans avoir pris connaissance des programmes : *« Au retour*, indique-t-elle, *le surveillant ou le prof nous interrogeait sur le film... »*

Susanne se plaint, comme tous ses condisciples croyants, d'avoir été continuellement contrariée dans ses études, d'avoir dû, en quelque sorte, « dédoubler » sa personnalité : *« Pour réussir les examens*, dit-elle, *il fallait parler et écrire dans la pensée socialiste, à l'opposé de mes convictions. »* Et Susanne avait trop le désir, la vocation, d'entreprendre de hautes études musicales – elle est aujourd'hui violoniste alto dans un orchestre philharmonique – pour compromettre son avenir. *« Pourtant*, soupire-t-elle, *la musique, cela n'a rien de politique... »*

L'écroulement du communisme a permis aux jeunes chrétiens – entre autres – de l'Europe de l'Est de *« communiquer »* avec ceux de l'Ouest. Une *« soif de rencontres spirituelles »*, que Susanne étanche d'autant mieux que, dans *« la perspective, aussi, d'une ouverture »*, elle s'est lancée, dès le début de sa scolarité, dans l'étude de langues étrangères. Elle parle couramment l'anglais, l'italien, le français et *« un peu le russe et le polonais »*.

Cependant, elle a vécu *« un peu négativement »*, dit-elle, l'événement historique du 9 novembre 1989. Sa famille n'ayant pas de parents à Berlin-Ouest, elle ne s'est pas précipitée le jour même. Elle y est allée le lendemain, *« un vendredi »*, se souvient-elle, et ce qu'elle raconte est étonnant : *« J'étais à peine passée de l'autre côté qu'une femme s'est précipitée sur moi, une liasse de billets à la main, en me disant d'aller tout de suite m'acheter à manger et tout ce dont j'étais soi-disant privée. « Mais je ne suis pas pauvre ! », lui ai-je dit – mon père est architecte et ma mère directrice adjointe d'un musée. Cette femme a pourtant insisté, j'ai évidemment refusé son argent, mais j'ai été très choquée et je m'en souviendrai toute ma vie. »*

Choquée que les Allemands de l'Ouest aient voulu, d'une façon générale, *« faire la charité »* à leurs compatriotes de l'Est, elle l'est tout autant de la *« course au matérialisme »* qu'elle assure constater aujourd'hui dans l'ex-RDA. *« Les gens ne pensent plus qu'à leur situation matérielle, y compris les jeunes, qui consacrent de moins en moins de temps à la réflexion »*, affirme Susanne, tout en ayant conscience qu'elle est née dans un milieu relativement favorisé.

La jeune violoniste avait, en tout cas, mille motivations pour adhérer à l'esprit de Taizé. *« Auparavant*, dit-elle, *je ne m'intégrais pas bien à la prière commune, lors des offices. Je n'en comprenais pas bien le sens. A Taizé, la prière est très différente, très personnelle, et j'ai découvert l'importance des silences intérieurs. Mais c'est justement cela qui me permet aujourd'hui de mieux participer à la prière commune, à la prière dans l'Eglise. »*

Ferveur et simplicité

Une prière commune, impressionnante de ferveur et de simplicité, dite, chaque soir de ce rassemblement européen, par Frère Roger, prieur et fondateur – en 1940 – de la communauté œcuménique de Saône-et-Loire. Cent mille âmes réceptives, dans l'immense hall 7 du Parc des expositions et dans les bâtiments avoisinants, à cette prière traduite en dix-neuf langues, qui invite inlassablement à ne pas céder à l'abattement, bien que *« beaucoup de jeunes redoutent l'avenir parce qu'ils n'ont pas de travail »*. Des jeunes capables pourtant *« d'éveiller à un sens de la vie ceux qui, sinon, se laisseraient emporter par le découragement. »*

De retour en Allemagne, Susanne, comme tous les autres pèlerins de la porte de Versailles, s'efforcera de *« faire partager »* à d'autres jeunes ce qu'elle vient de vivre : après chaque rencontre européenne de Taizé, se créent, dans beaucoup de villes, de nouvelles *« unités de prière »*, catholiques, protestantes, orthodoxes et anglicanes. La jeune musicienne ne gardera qu'un regret de son séjour parisien : celui de n'avoir pas été hébergée dans une famille.

Un peu plus de quarante mille participants ont eu ce « privilège », plus chaleureux que l'accueil – même attentionné – dans des écoles, des gymnases, des salles paroissiales ou des quartiers de l'armée. Gilbert et Sylvie Lavallière – lui est photographe, elle est institutrice – et leurs trois garçons ont sans doute battu un « record d'hospitalité » en accueillant dans *« la grande maison »* qu'ils ont *« la chance d'avoir »* à Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise), dix jeunes : quatre Croates, un couple slovaque, trois Polonaises et un Italien, qui ont dialogué entre eux et avec leurs hôtes en français et en anglais.

Sylvie Lavallière ne se reconnaît aucun mérite : *« Mon mari et moi sommes très proches de Taizé depuis 1974. Nous avons même été permanents, pendant un an, dans la communauté de Saône-et-Loire. Et puis, en permettant à tous ces jeunes de se rencontrer, d'échanger, quelle façon plus concrète de construire l'Europe ? »*

MICHEL CASTAING

(1) Au nombre de 48 000, les jeunes Polonais ont constitué près de la moitié de l'effectif. Les organisateurs ont aussi dénombré 8 000 Germanophones, 6 200 Baltes, 6 000 Italiens, 3 100 Croates, 2 200 Hongrois, 2 200 Slovaques, 2 000 Roumains (dont 1 300 orthodoxes), 2 000 Espagnols, 1 500 Tchèques, 500 Portugais, 500 Russes, 500 Ukrainiens, etc., auxquels il faut ajouter plusieurs centaines d'anglicans venus de Grande-Bretagne et quelque 15 000 Français.

Dans son message du 1er janvier

Jean-Paul II insiste sur la promotion de la femme

Le pape a consacré son message traditionnel du 1er janvier, journée mondiale de la paix, au rôle des femmes dans la vie sociale, économique et politique. Il enregistre les progrès accomplis, mais en souhaite d'autres, car, écrit-il, *« l'édification de la paix ne peut faire abstraction de la reconnaissance et de la promotion de la dignité personnelle de la femme.*

Cette promotion doit s'exprimer, en priorité, au sein de la famille, *« école fondamentale de la vie sociale »*, dit-il, mais doit s'élargir : *« Les femmes ont tout à fait le droit de jouer un rôle actif dans tous les secteurs de la vie publique et leur rôle doit être affirmé et défendu, y compris par des instruments juridiques, lorsque cela se révèle nécessaire. »*

Il regrette toutefois la montée des agressions contre les femmes, notamment leur utilisation *« comme pur instrument de plaisir »*, et s'élève contre *« la coutume inadmissible de la discrimination des garçons et des filles dès leurs premières années »*. Le pape ajoute que les femmes et les enfants sont parmi les victimes les plus fréquentes de la violence, de la guerre et de toutes ces *« formes détestables de barbarie qui répugnent profondément à la conscience humaine »*.

Il condamne à nouveau l'avortement : *« Dans cette violation du droit à la vie de l'individu humain, se trouve déjà en germe la violence extrême de la guerre. C'est pourquoi je demande aux femmes de s'engager toutes et constamment dans le camp de la vie. » Ce message sur la promotion de la femme suit les nombreuses critiques touchant la place des femmes au sein de l'Eglise catholique elle-même, notamment après la publication, le 30 mai 1994, d'une lettre apostolique de Jean-Paul II estimant que l'interdiction du sacerdoce des femmes est « définitive »*.

JUSTICE

Après le dessaisissement de la police judiciaire

Le directeur général de la police nationale évoque le « vif émoi » suscité par l'« affaire Maréchal-Schuller »

Dans une mise au point publiée à la suite des remous provoqués par le dessaisissement de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) au profit de la gendarmerie dans l'« affaire Maréchal-Schuller » (*le Monde* du 31 décembre 1994), Claude Guéant, directeur général de la police nationale, a estimé, vendredi 30 décembre 1994, que la police judiciaire *« n'a fait que son travail »*.

Le dessaisissement – une *« procédure inhabituelle »*, note le directeur général de la police nationale – *« a créé un vif émoi chez les policiers »*. Selon lui, ceux-ci *« considèrent qu'il s'agit d'une forme de défiance »*.

« Les policiers s'étonnent qu'une affaire de droit commun [qui vaut au docteur Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Halphen, d'être mis en examen pour « extorsion de fonds et trafic d'influence »] *ait pris une telle ampleur et donne lieu à autant de commentaires désagréables et souvent malveillants. »*

De son côté, Claude Pernollet, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire), a estimé qu'il serait *« absurde »* que le dessaisissement de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) au profit de la gendarmerie *« tourne à une guerre entre magistrats et policiers »*.

« On ne peut affirmer que les policiers se sont rendus complices d'une manipulation dans cette affaire, a-t-il expliqué, *même si on peut se poser la question d'une manipulation. »*

NOMINATION

André-Claude Lacoste président de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire

André-Claude Lacoste, actuel directeur de la sûreté des installations nucléaires, a été nommé président du comité de direction de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Il remplace Yvette Chassagne, qui avait quitté le poste depuis le mois de juillet.

José Rossi, ministre de l'industrie, des postes et des télécommunications et du commerce extérieur, et Michel Barnier, ministre de l'environnement, ont demandé à M. Lacoste de veiller à l'indépendance de jugement des experts de l'IPSN, de préparer un code de déontologie de l'expertise et de renforcer enfin la concertation avec les pouvoirs publics en matière de communication et de relations internationales. M. Lacoste devra présenter des propositions sur ces différents sujets dans un délai de trois mois.

[Né le 15 novembre 1941 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), André-Claude Lacoste est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1960) et de l'Ecole supérieure des mines de Paris (1963). *Il a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de l'industrie. Depuis le 17 mars 1993, il a remplacé Michel Lavérie à la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) placée sous la tutelle conjointe des ministères de l'industrie et de l'environnement.*]

EN BREF

AGRESSION : l'auteur de coups de pistolet contre le vice-président du tribunal de grande instance de Thionville (Moselle) a été mis en examen. – Paul Longi, un employé municipal de Thionville qui avait blessé par balle Jean-Michel Beckius, vice-président du tribunal de grande instance de Thionville (*le Monde* du 31 décembre 1994), a été écroué, vendredi 30 décembre 1994, après avoir été mis en examen pour tentative d'assassinat et infraction à la législation sur les armes. M. Longi s'était présenté jeudi sans rendez-vous, armé et très excité, au cabinet de M. Beckius pour protester contre une décision de saisie immobilière prononcée à son encontre.

CORSE : des nationalistes demandent au FNLC *« de ne plus tuer »*. – Les nationalistes corses du comité Robert-Sozzi et Franck-Muzzi ont demandé, vendredi 30 décembre 1994, au FNLC-canal historique de *« cesser d'éliminer des militants de la cause nationale dans la plus pure tradition barbouzarde et du SAC »*. Créé après l'assassinat, en 1993, du militant nationaliste Robert Sozzi, ce comité s'exprimait deux jours après le meurtre à Bastia de Franck Muzzi (*le Monde du 30 décembre* 1994), lui-même assassiné deux jours après Jean-François Filippi, ancien président du Sporting-club de Bastia. Dans les jours qui avaient suivi la catastrophe de Furiani, Franck Muzzi avait contesté le soutien apporté par le FNLC à Jean-François Filippi et avait pris ses distances avec l'organisation nationaliste. Le comité a estimé *« inacceptable de se servir de* [l'assassinat de l'ancien président du SC Bastia] *pour justifier un nouveau meurtre et masquer ainsi ses véritables motivations »*.

FAITS DIVERS : quatre morts dans l'accident d'un avion de *tourisme à la Réunion*. – Quatre personnes ont trouvé la mort, vendredi 30 décembre 1994, à la suite de l'accident d'un Cessna 172 qui s'est écrasé dans l'un des cirques de l'île de la Réunion. Le pilote, âgé de dix-sept ans, qui était titulaire depuis peu de son brevet de pilote privé, et les trois passagers, tous membres d'une même famille en vacances, ont été tués sur le coup.

CORRESPONDANCES

L'efficacité de l'homéopathie

A la suite de notre article consacré à la publication par The Lancet *d'un travail tendant à démontrer l'efficacité d'un traitement homéopathique (*le Monde *du 14 décembre), nous avons reçu une nombreuse correspondance, dont nous avons extrait les textes suivants.*

Dans votre article, vous indiquez que l'homéopathie pourrait être efficace et vous qualifiez les résultats de *« reproductibles mais inexplicables »*. C'est un parfait raisonnement circulaire : avec d'autres, nous avons rapporté de nombreuses expériences sur l'activité de substances hautement diluées, *l'eau paraissant se comporter* comme une bande magnétique liquide (nous transférons quotidiennement des activités moléculaires avec un appareil électronique, et l'enregistrement de l'activité de la thyroxine sur CD va être présenté à un congrès international en avril 1995). Tout cela est déclaré faux parce que, si c'était vrai, l'homéopathie, comme chacun sait inefficace, serait confortée. Maintenant, des publications s'accumulent, comme un article récent de la prestigieuse revue *Pediatrics* rapportant le traitement homéopathique des diarrhées aiguës de l'enfant, mais on invoque un artefact parce que l'action des hautes dilutions, « absurde », n'est pas démontrée. *Le Monde* aurait pu rappeler l'existence de deux courants de recherche parallèles que les scientifiques ne veulent pas voir se rejoindre.

Jamal Aïssa, Jacques Benveniste, Peter Jurgens, Hedi Litime et Yolène Thomas, *chercheurs statutaires ou hors statut à l'ex-INSERM U 200.*

* * *

Lorsqu'une étude, publiée dans une revue aussi prestigieuse que *The Lancet*, montre un effet thérapeutique supérieur à celui d'un placebo, d'un médicament homéopathique censé ne rien contenir, il convient, avant d'accepter un tel résultat susceptible d'ébranler les fondements les plus assurés de la pharmacologie, de s'interroger sur les causes possibles d'erreurs. Ainsi, et à nos yeux, nous en relevons principalement deux : le petit nombre de patients (28 inclus, 24 analysés) a pu infléchir les lois du hasard en faveur des remèdes homéopathiques. Ce ne serait sûrement pas la première fois qu'un tel phénomène se produirait dans l'histoire des essais de médicaments.

Mais, surtout, considérant que les patients pouvaient poursuivre leur traitement « allopathique » antérieur, il est loin d'être exclu que la différence observée en faveur des remèdes homéopathiques ne soit pas tout simplement due à une utilisation accrue de bronchodilatateurs, médicaments habituellement prescrits chez ce type de patients. Comme dans l'article original les auteurs ne donnent pas de chiffres précis à ce propos, une telle hypothèse prend toute sa valeur.

Enfin, contrairement à ce qu'affirment les auteurs, les résultats de cet essai ne démontrent en rien la reproductibilité de l'effet thérapeutique spécifique des médicaments homéopathiques. Pour cela, il aurait fallu que de tels *résultats soient confirmés par une* équipe strictement indépendante, ce qui n'est, ici, pas du tout le cas. L'étude de l'ensemble de la littérature disponible montre qu'aucun des résultats positifs obtenus par les homéopathes dans l'évaluation de leurs traitements n'a été confirmé de façon indépendante. Bien au contraire.

Notons, pour terminer, qu'une étude récente parue dans une revue britannique tout aussi prestigieuse que *The Lancet (The British Medical Journal)* ne montre pas d'effets thérapeutiques de médicaments homéopathiques statistiquement différents de celui d'un placebo chez 175 enfants souffrant d'affections récidivantes du tractus respiratoire supérieur et suivis durant un an, affections pour lesquelles l'homéopathie est réputée avoir des effets favorables.

Jean-Jacques Aulas, *psychiatre et pharmacologue, auteur de l'Homéopathie. Etat actuel de* l'évaluation clinique *aux éditions Frison-Roche.*

* * *

Vous avez rapporté la réaction de la revue médicale *The Lancet*, qui qualifie l'expérience d'*« absurde »*. En tant que chercheur étudiant l'affaire de la « mémoire de l'eau », j'aimerais soulever une autre question que celle des propriétés anormales de l'eau. La capacité de ce liquide à agir comme une bande magnétique (enregistrant puis restituant une information chimique) est-elle plus étrange que l'incapacité des scientifiques à prendre au sérieux tout résultat novateur ? Il faut savoir que, même si l'on écarte les études scientifiques publiées par des revues homéopathiques, il reste au moins onze résultats positifs publiés par six groupes différents. Comme je l'ai montré dans un livre consacré à la censure dans le domaine de la science, les autorités étouffent les recherches qu'elles ne comprennent pas, y compris celles liées à la santé. Dans le cas de la mémoire de l'eau, on asphyxie Benveniste au lieu de lui donner les moyens nécessaires.

Michel Schiff, *auteur d'*Un cas de censure dans la science *aux éditions Albin Michel.*

SPORTS

Un nouveau directeur pour le dix-septième « Dakar »

Hubert Auriol hors des pistes battues

Deux cent quarante-quatre concurrents (quatre-vingt-seize motos, quatre-vingt-cinq autos et soixante-trois camions) devaient prendre, dimanche 1er janvier, à Grenade (Espagne), le départ de la dix-septième édition du « Dakar » dont l'arrivée est prévue dans la capitale sénégalaise dimanche 15 janvier. Triple vainqueur de l'épreuve à moto (1981 et 1983), puis en auto (1992), Hubert Auriol a été nommé à la tête de Thierry Sabine Organisation (TSO) et dirigera le « Dakar » pour la première fois.

Son nom avait été évoqué chaque fois qu'il s'agissait de trouver un successeur à Thierry Sabine, tragiquement disparu en 1986. Seul à avoir disputé les seize « Dakar », seul aussi à l'avoir emporté à moto et en auto, Hubert Auriol ne manquait ni d'expérience ni de compétence. Mais sa réussite comme concurrent était peut-être trop dissuasive pour laisser penser qu'il pourrait renoncer à sa carrière de pilote pour devenir organisateur. Lorsque Jean-Claude Killy, directeur d'Amaury Sport Organisation (ASO), lui a proposé la direction de TSO en avril 1994, le triple vainqueur du « Dakar » n'a, pourtant, pas hésité. *« J'ai pensé que le « Dakar » ne serait peut-être pas éternel si on ne s'en occupait pas,* dit-il. *Or, peu de personnes aiment cette course comme je l'aime. »*

Hubert Auriol n'avait pas attendu que le « Dakar » vienne rythmer sa vie pour être conquis par l'Afrique. Né en 1952 à Addis-Abeba, où son père était directeur du chemin de fer franco-éthiopien, il reconnaît avoir vécu une enfance de rêve jusqu'à son retour en métropole, à onze ans. *« L'Afrique est un continent fabuleux, surtout pour un enfant, avec la variété de ses paysages, ses couleurs, ses bruits, les odeurs de la brousse que j'avais commencé à découvrir à cheval et en Land-Rover. J'évoluais comme dans un film en Technicolor. »* Devenu plus tard un adepte du trial, il ne pouvait rester insensible à l'aventure proposée par Thierry Sabine en 1979. *« Je n'avais qu'une idée en tête : participer au premier Paris-Dakar. La compétition n'était pas alors primordiale. C'était une occasion, peut-être unique, de faire ce grand voyage auquel beaucoup de jeunes aspirent avant de passer dans la vie active. Dès que j'ai pu trouver une moto, j'ai démissionné de mon travail dans le prêt-à-porter. »*

De toutes les aventures

Douzième au classement général autos-motos après avoir longtemps été deuxième, Auriol a, d'emblée, attrapé le virus de l'aventure. *« Le Dakar était alors une épreuve unique. Un mois par an nous apparaissions en pleine lumière sur notre moto et, les onze autres mois, nous bricolions dans la pénombre pour trouver les moyens de repartir,* raconte-t-il. *L'année de ma première victoire, en 1981, je devais gagner 50 000 francs par an. Je n'avais plus de voiture et un copain me prêtait son bureau et son téléphone. »* Il devra attendre sa deuxième victoire, avec BMW, en 1983, pour vivre correctement de sa passion grâce aux opérations de promotion. Ses succès, sa silhouette et sa décontraction de cow-boy des déserts africains font de lui une figure emblématique du « Dakar ».

Hubert Auriol est alors de toutes les aventures : premier Tour de France en ULM, course de bateaux à moteur ou de motoneige dans le Grand Nord. Il présente l'émission « Grand Prix » sur la Cinq de Silvio Berlusconi et ouvre un restaurant, Le Pont de Suresnes, avec Guy Savoy. *« J'ai saisi ces occasions, mais je ne suis pas un dilettante,* affirme-t-il. *Chaque fois que j'ai eu un budget à monter ou à gérer, je l'ai fait avec le plus de sérieux possible. Thierry Sabine avait inventé cette forme d'aventure-spectacle, mais il y a un mode d'emploi. Un sponsor n'est pas un mécène. Un bon budget doit être presque rentabilisé avant le départ. Si un événement exceptionnel survient ensuite, ça devient un bonus. »*

Cette carrière d'aventurier aurait pu être brutalement interrompue en 1987 par une chute en vue de Saint-Louis (Sénégal). En souffrant le martyre, Hubert Auriol avait rallié l'arrivée en conservant 2 minutes 36 secondes d'avance sur Cyril Neveu. Une troisième victoire lui semblait promise le lendemain à Dakar. Mais, en défaisant ses bottes, il constate que ses deux chevilles sont fracturées. *« J'arrête la moto »*, annonce-t-il, avant d'être transporté à l'hôpital en hélicoptère. *« J'avais dit ça sans prendre conscience des conséquences de mes propos*, explique-t-il. *J'étais très déçu car je m'étais beaucoup investi pendant trois ans pour permettre à Cagiva de battre le géant Honda. Le duel avec Cyril avait été passionnant, mais j'avais l'impression que je n'aurais plus la force de relever ce défi. Il fallait pourtant que je trouve autre chose, car j'étais marié, et je venais d'avoir un enfant et d'acheter une maison. »*

« Un devoir de sérieux »

Sa reconversion se traduira par le passage de deux à quatre roues. *« Si j'avais opté pour un 4x4 de série, je n'aurais intéressé personne*, dit-il. *En disputant la Baja mexicaine, en Californie, j'avais découvert les performances des buggies. J'ai opté pour un monoplace, plus attirante pour les annonceurs. Dommage que j'aie été mal conseillé dans mes choix techniques, car, à l'époque, on pouvait encore espérer rivaliser avec les grandes marques ! »*. A défaut de victoire, il se fera suffisamment remarquer pour obtenir un volant chez Lada, puis chez Mitsubishi pour le Paris-Le Cap 1992. Pour son premier « Dakar », au volant du Pajero japonais, il réussit un coup de maître en ralliant l'Afrique du Sud en vainqueur avec le navigateur Philippe Monnet. *« Ce qui me faisait le plus plaisir,* dit-il, *c'était d'avoir prouvé que je pouvais me hisser au même niveau en voiture qu'à moto malgré l'arrivée dans les rallyes-raids de pilotes aussi rapides que Vatanen, Tambay, Salonen ou Saby. »*

Recruté par Citroën pour le Paris-Pékin 1993, deuxième du Paris-Dakar-Paris en 1994, la nouvelle carrière d'Hubert Auriol s'annonçait prometteuse. *« Adolescent, je rêvais de devenir pilote d'usine*, raconte-t-il. *J'y étais arrivé. J'ai remarqué que j'avais toujours pris mes décisions importantes au moment où ça allait pour le mieux. Je me suis lancé dans le Dakar alors que ça marchait bien dans le textile. J'ai arrêté la moto alors que j'étais à la tête d'une équipe d'usine. Là, j'avais eu l'occasion de piloter les deux meilleures voitures d'usine, mais j'ai voulu saisir l'occasion de travailler avec Jean-Claude Killy et d'organiser le Dakar avec l'expérience que j'ai de cette course. »*

Pionnier du « Dakar », Hubert Auriol aurait pu jouer les disciples de Thierry Sabine. *« Mes relations avec lui étaient bonnes, mais sans plus*, dit-il. *Je n'étais pas l'un de ses proches. Nous avions un peu le même profil et ça ne lui plaisait pas. Il avait fini par se prendre pour un messie et faisait la morale aux concurrents comme à des gamins. Il avait un sens de la mise en scène incroyable. Lorsqu'il concluait ses briefings matinaux par « A ce soir... peut-être », chacun se sentait dans la peau d'un héros. Je crois que Thierry aurait aimé qu'un seul concurrent termine à Dakar. Sa course était devenue une fuite vers l'impossible. L'année de sa mort, c'était un Dakar de fous, mais extraordinaire. »*

Cette époque est révolue. *« Lorsque j'ai une décision à prendre, je ne me demande pas ce que Thierry aurait fait, mais je me réfère à mon expérience,* affirme Hubert Auriol. *Nous avons un devoir de sérieux, même si l'approximation a fait la légende du Dakar. Le rallye est désormais adulte. J'ai essayé de faire un parcours sportif varié avec les pistes marocaines, le désert mauritanien, la forêt guinéenne avant l'arrivée à Dakar. La différence ne se fera pas sur la navigation, devenue un jeu d'enfant avec les GPS* (1), *mais sur l'accumulation des kilomètres sur ces terrains variés. L'aventure est devenue humaine. C'est aux concurrents de faire rêver les gens. J'ai adopté la philosophie de Jean-Claude Killy, qui consiste à ne négliger aucun détail pour assurer la réussite d'une épreuve, tout en se montrant le plus discret possible. »*

GÉRARD ALBOUY

DAKAR
Grenade
Dakar
MAURITANIE
Liaisons
Epreuves spéciales
1er janvier Grenade-Motril
2 janvier Nador-Er Rachidia
3 janvier Er Rachidia-Ouarzazate
4 janvier Ouarzazate-Goulimine
5 janvier Goulimine-Es Smara
6 janvier Es Smara-Awsard
7 janvier Awsard-Zouérat
8 janvier Repos
9 janvier Zouérat-Chinguetti
10 janvier Chinguetti-Tidjikja
11 janvier Tidjikja-Ayoûn el'Atroûs
12 janvier Ayoûn el'Atroûs-Bakel
13 janvier Bakel-Labé
14 janvier Labé-Tambacounda
15 janvier Tambacounda-Dakar

(1) GPS (Global Positioning System) : système permettant de localiser avec une précision de quelques dizaines de mètres un véhicule en longitude, latitude et altitude grâce aux satellites militaires américains.

SKI : Urska Hrovat remporte le slalom de Méribel. – La Slovène Urska Hrovat a remporté, vendredi 30 décembre, le slalom de Méribel devant la Suissesse Vreni Schneider. La Française Leila Piccard s'est classée troisième. Hrovat a signé ainsi sa deuxième victoire dans un slalom de Coupe du monde, après son succès à Maribor, le 22 janvier 1994. La Suissesse Zeller-Baehler conserve la tête du classement général de la Coupe du monde.

FOOTBALL : Romario élu « champion des champions » par le quotidien « l'Equipe ». – Le Brésilien Romario a été élu « champion des champions » 1994 par le jury des journalistes du quotidien *l'Equipe*. L'attaquant du FC Barcelone, qui a remporté la Coupe du monde aux Etats-Unis avec l'équipe du Brésil, devance dans ce classement annuel le cycliste suisse Tony Rominger, détenteur du record du monde de l'heure, et le nageur russe Alexander Popov, double champion du monde du 50 et du 100 mètres nage libre.

COMMUNICATION

Europe 1 à la recherche d'un second souffle

Au tournant de ses quarante ans, la station généraliste cherche sa place à l'ombre des radios FM en lorgnant ostensiblement vers le « tout-info »

« Sol sol mi, sol mi do... ». Au carillon d'Europe 1, lundi 2 janvier, il sera quarante ans tout rond. Dans son bureau de directeur des programmes de France-Inter, Pierre Bouteiller siffiote le chant de ralliement qui chatouille chaque matin, à cinq heures, la *« diaspora Europe »*. Près du bureau, il a posé la photo de famille prise à l'occasion des quatre-vingt-dix ans de Sylvain Floirat, ex-président de la station, en 1989. *« Bien sûr qu'on était fier de travailler à Europe »*, affirme Pierre Bouteiller, amusé. Sûrs d'être les plus beaux, d'être les meilleurs, d'être les seuls à oser, comme on dit aujourd'hui... *« A l'époque, J'avais une Alfa rouge. Bosser à Europe, je dirais même que ça servait. »*

Des « Europe boys » de TF 1 – Etienne Mougeotte, Gérard Carreyrou, Charles Villeneuve, Robert Nahmias, comme on appelle à Boulogne cette fratrie de dirigeants – en passant par Canal plus – Pierre Lescure, Philippe Gildas –, la photo de famille qui trône dans les bureaux témoigne de l'étrange *affectio societatis* qui lie, depuis ses débuts, les anciens de la station. Europe 1, c'est l'aventure. Aventure des sixties, entre mendésisme de l'*Express* et vague yé-yé de « Salut les copains », l'une des émissions fétiches de la station. Aventure d'une génération qui passe, en quelques années, *« de la IVe à la Ve République en passant par mai 1968, de la fin de la guerre d'Algérie à la paix, de la colonisation à la décolonisation, mais aussi du gros poste familial au transistor léger, du gros car RDF au Nagra et du 78-tours au microsillon »*, résume Pierre Bouteiller.

Quarante ans d'antenne et de fièvre, un bail ! Dans « les gênes » d'Europe 1, il y a ceux de la fête. On se souvient des anniversaires de la maison, *« qui se terminaient tous par un feu d'artifice »*, précise Jacques Abergel, ancien directeur général de la régie publicitaire, Régie n°1. Des piroguiers d'Afrique noire à l'école de samba descendue au CNIT, la maison ne recule devant rien. *« Terrible »*, *« sensass »* (1), la fête de la Nation, la première, avait célébré, en juin 1963, les douze mois d'existence du magazine de « SLC » de Daniel Filipacchi, autour de « l'idole des jeunes », Johnny. Les quarante ans, c'est sûr, vaudraient bien eux aussi une fête, si la verdeur de la FM et d'Europe 2, la petite sœur musicale de la station généraliste crée en mai 1987, n'accusaient pas un peu trop l'âge du bateau capitaine. Cet anniversaire-là sera un anniversaire discret. La soirée commune avec France-Télévision prévue en janvier a été annulée.

Une majorité d'auditeurs masculins

On ne montrera donc pas la jeune fille en vieille dame quadragénaire. On évitera de tendre le micro à ceux qui risquent de ne pas sonner au diapason du mythique carillon. Europe 1, à l'évidence, n'a pas envie de s'étendre sur ces derniers résultats d'audience qui ont vu France-Inter lui ravir la place de deuxième radio de France, derrière RTL. Malgré ses 5,2 millions d'auditeurs, Europe 1 accuse encore avec force, en 1994, la rude concurrence que mènent depuis 1981 les nouvelles radios FM aux stations généralistes. Depuis 1987, RTL a perdu 12 % de son audience, France-Inter 25 %, Europe 35 % et Radio-Monte-Carlo (RMC) la moitié.

Europe 1 se décline sur le mode de l'amour fou. *« Europe 1 ? J'ai fait l'amour avec elle pendant vingt ans »*, dit Ivan Levaï, directeur de l'information de France-Inter, qui a quitté la station à l'été 1987, après un conflit avec l'actuel PDG de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach. *« Maîtresse »* de ceux qu'elle a quitté, comme Ivan Levaï ou Pierre Bouteiller – *« viré en 1968 »* –, épouse fidèle des autres... *« Ce n'est pas un hasard si cette station est écoutée à 61 % par des hommes »*, commente Patrice Blanc-Francard, le directeur des programmes. Même lorsque quelques voix féminines viennent rejoindre les « noms » de la station – Pascale Clark et Elizabeth Martichoux, après Catherine Nay –, la station de la rue François 1er conserve les accents d'une baroudeuse des ondes.

Car il y a bien, aujourd'hui encore, un « ton Europe 1 ». Brio ? Vivacité ? *« Persiflage »*, comme l'a dit Denis Baudoin, PDG de la Sofirad et membre du comité de gérance de l'ex-périphérique en limogeant, en 1974, le fondateur directeur général de la station, Maurice Siégel ? *« Le ton Europe, c'est la liberté »*, affirme Jean-Pierre Elkabbach, qui, avec le chroniqueur politique Alain Duhamel, reprit vie et activités rue François-1er. D'abord au café *l'Athénien*, puis, l'après-midi et le soir, avec « Découvertes », après avoir été éjecté du poste de directeur de l'information d'Antenne 2, en 1981.

La fusillade d'Alger en 1962

Ce ton, il colle à la peau d'Europe 1. En 1954, la station s'impose dans l'univers confiné de la radio d'Etat et de Radio-Luxembourg en s'affranchissant, pour la première fois dans l'histoire radiophonique, des speakers lisant les dépêches des autres d'une voix monocorde. A Europe, c'est le reporter qui décrit ce qui se passe devant lui. *« Le journaliste de terrain engage sa voix, mais aussi sa morale et son éthique »*, analyse Stéphane Paoli, ancien rédacteur en chef et présentateur du journal de 13 heures. L'origine anglo-saxonne du premier propriétaire d'Europe, Charles Michelson, mêlée à *« une nouvelle culture de presse que beaucoup des fondateurs de la station [Jacques Paoli, Joseph Pasteur, Pierre Sabbagh] ont découvert en Afrique du Nord »*, expliquent, selon lui, la modernité de la nouvelle radio, insufflée à leur tour par les grandes figures de la station : Jean Gorini, Maurice Siégel, Claude Terrien.

En se mettant à raconter des histoires, Europe donne de la matière et du corps au monde qui l'entoure. Et l'auditeur de s'identifier à des voix. Il est à plat ventre rue d'Isly, à Alger, lors de la fusillade de 1962, avec René Duval et Julien Besançon. Il entend Pierre Bellemarre lui confier qu'il est vraiment formidable. Il feuillette la presse avec Ivan Levaï, écoute la poésie interlope de Pascale Clark, à l'aube... Curieux, comme cette intimité se retrouve, de la même manière, avec la Cinq d'Hachette, avant sa déconfiture. Gilles Schneider, Guillaume Durand et, plus tragiquement, Jean-Louis Calderon racontent, avec la même fièvre, la chute du mur de Berlin et celle de Ceausescu.

Aujourd'hui pourtant, les voix matutinales – Albert du Roy, Serge July, Franz-Olivier Giesbert, bientôt Christine Ockrent – sont désormais moins estampillées « Europe » que *l'Événement du jeudi*, *Libération*, *le Figaro* ou France 3-*l'Express*. Ce ne sont pas, seulement, les voix de la maison. *« Le problème actuel d'Europe, c'est sa perte d'identité »*, commentent tous les observateurs. Celle qui collait à l'air du temps et savait combler en même tant ceux qui aiment le jazz et les premiers fans de disques vinyle, celle qui courait les rues, Nagra à l'épaule, tandis que les auditeurs les suivaient, sur leur transistor, de la cuisine à la salle de bains, semble parfois en décalage avec ses auditeurs.

Rançon du succès commercial ? Avec ses treize minutes de publicité horaire – matraquée le matin, entre 7 heures et 9 heures –, Europe 1 reste une radio très rentable, et son chiffre d'affaires (un quart de celui du groupe Europe 1, qui représente plus de 2,6 milliards de francs) une excellente affaire pour Jean-Luc Lagardère, le patron de Matra-Hachette, la maison mère. Mais la *« première radio des cadres »*, si on en croit sa publicité, est, du coup, tentée de ne s'adresser qu'aux annonceurs. Sémiologue attentif des publicités qui ont accompagné Europe 1, Stéphane Paoli, quand on évoque la publicité concoctée en septembre dernier par le publicitaire Jean-Paul Goude, quitte sa réserve bienveillante d'ancien d'Europe 1. *« Un clown qui piétine le globe terrestre en s'amusant..., qui bondit sur le Rwanda et la Bosnie, qui saute dans le vide... Quel aveu ! Quelle rupture culturelle avec ce qu'est l'histoire de cette maison ! Quel sacrifice consenti au marketing!*

Europe, à l'évidence, se cherche. Arthur, le trublion de la FM imposé l'après-midi après avoir tenté sans succès de copier « Les grosses têtes » et les Nuls, chargés depuis quelques semaines de réveiller la douceur des matinées de Maryse... Tout se passe comme si la radio, parce qu'elle n'arrivait plus à discerner « son » public, empilait les audiences les unes après les autres. Officiellement, les remaniements de grille dépendent d'une *« décision collégiale »* du vice-président directeur général, Jean-Pierre Ozannat, et de ses deux directeurs généraux, Jean-Pierre Joulin, chargé de l'information, et Michel Cacouault, le directeur d'Europe régie. *« C'est vrai que la régie d'Europe, parce qu'elle est intégrée, a plus de poids qu'ailleurs »*, convient toutefois le très influent patron de la publicité, tout en étouffant les rumeurs de querelles directoriales. *« A RTL, ils sont tranquilles comme des bourgeois de Labiche »*, estime Jean Serge, ancien régisseur de la station. *« A Europe 1, ils sont inquiets comme des personnages de Feydeau. »*

Obsédée par France-Info

Tournant et retournant le monde dans tous les sens, Europe n'a jamais cessé – c'est son atout – d'être une tête chercheuse. Toujours copiée, en somme, parce que toujours inventive. Du « Top 50 » aux premiers sondages politiques, en 1965, où elle annonce le ballottage du général de Gaulle, des grands « podiums » de province et des célèbres débats politiques à épisodes entre Michel Debré et PMF à l'*anchorman* du matin, au début des années 90, elle a tout inventé, ou presque. *« Nous sommes à un moment charnière, entre la radio attrape-tout et la radio de l'an 2000 »*, confirme Jean-Pierre Ozannat.

Une seule certitude réunit, autour de Jacques Lehn, le nouveau PDG, les responsables d'Europe : le temps presse. L'âge moyen des auditeurs d'Europe, comme celui de RTL, avoisine les cinquante ans. L'ex-radio périphérique, que la moitié de son auditoire écoute encore en ondes longues, doit absolument séduire la nouvelle génération d'auditeurs qui, à quinze ans aujourd'hui, est née avec la FM. En 1987 – comble de l'humiliation –, c'est le service public qui invente le dernier grand format radiophonique, France-Info, quand la radio privée généraliste en rêvait.

« Nous n'étions pas sûrs de pouvoir disposer des fréquences dont a bénéficié le service public », explique aujourd'hui Jean-Pierre Ozannat en évoquant cette rivale qui obsède d'autant plus la station qu'elle lui marche désormais sur les talons. Europe 1 n'a pas dit son dernier mot. La radio de la rue François-1er guérit elle-même son complexe en offrant à sa grille des tranches toujours plus larges d'information, laquelle représente déjà 55 % de l'antenne. *« On a fait du France-Info, mais à la mode Europe »*, exultait mardi 27 décembre un responsable de service après la prise d'otage des terroristes du Groupe islamiste armé (GIA) et le coup de force du GIGN, sur l'aéroport de Marseille, *« c'est-à-dire beaucoup mieux »*. Incorrigible Europe 1, si crâneuse, mais si vivante...

ARIANE CHEMIN

(1) *Europe 1, la grande histoire dans une grande radio*, de Luc Bernard, Centurion, 1990.

ARTS

Le galeriste a été mis en examen et incarcéré

L'impossible retour de Jacques Melki

Le marchand d'art de la rue de Seine, à Paris, Jacques Melki, a été mis en examen et incarcéré à la prison de la Santé, le 20 décembre, pour abus de biens sociaux, abus de confiance et escroquerie. Après avoir fui la France, en août 1993, laissant derrière lui des dettes qui avoisinent les 300 millions de francs (« le Monde » du 17 juin), il était rentré à Paris, en novembre, espérant « redémarrer sa galerie ». Alors que des collectionneurs floués tentent de retrouver leurs biens, M. Melki devra notamment s'expliquer sur le stock de tableaux de la galerie – dont il n'a toujours pas dit où il se trouvait –, estimé à quelque 160 millions de francs.

« Il est de ces gens qui ont rêvé leur vie, persuadés que cela repartirait comme avant, et qui subitement voient tout s'écrouler autour d'eux. Alors ils se décomposent. » Par ces simples phrases, Jean-Marc Varaut, le nouvel avocat de Jacques Melki, dépeint l'état d'esprit de son client, désormais en prison.

Melki ? Un des plus gros courtiers en art de France, le spécialiste de Poliakoff, un *« séducteur-flambeur qui s'est pris pour Napoléon et qui a eu la folie des grandeurs »*, affirme un collectionneur. Il est vrai que tout lui a réussi durant la période d'euphorie du marché de l'art, et qu'il a gagné énormément d'argent à la fin des années 80. L'évolution de son chiffre d'affaires dit tout : 14 millions de francs en 1985, 287 millions en 1991, 40 millions en 1992. Le marché s'est effondré, emportant avec lui le marchand aventureux. Devant faire face à d'importants déboires financiers, Jacques Melki, quarante-neuf ans, a soudainement quitté la France pour le Mexique, le 20 août 1993, abandonnant sa galerie.

Dans le milieu de l'art, personne n'imaginait son retour. Il disait avoir fui pour se protéger *« de la pègre »*, mais personne ne le croyait. Il laissait derrière lui – selon Isabelle Didier, chargée de la liquidation judiciaire de sa société, Ségame – une ardoise de 343 millions de francs, dont les deux tiers dus à des banques.

La double baie vitrée du 55-57 rue de Seine – siège de la galerie – ne laisse apparaître que des rideaux blancs et deux grands panneaux rouges : *« A vendre. Droit au bail, 300 mètres carrés »*. Plus grave, Jacques Melki fait l'objet de trois mises en examen doublées de mandats d'arrêt : la première, sur plainte de banques, pour abus de biens sociaux et banqueroute, la deuxième, pour avoir escroqué des collectionneurs, la troisième pour complicité d'escroquerie à l'encontre du Trésor public.

Et pourtant Jacques Melki est rentré en France... Le 13 novembre exactement, *via* l'Espagne. Pourquoi ? *« Il n'avait plus d'argent »*, affirment ses détracteurs. *« Il ne pouvait plaider sa bonne foi tout en restant à l'étranger »*, répond son avocat. Le galeriste n'avait en effet pas cessé, en exil, de défendre sa cause, appelant sans cesse au téléphone les banques, les collectionneurs lésés, le liquidateur judiciaire, des avocats, des journalistes...

Surtout, Jacques Melki soutient qu'il allait redémarrer sa galerie. Car l'homme s'est déjà, dans le passé, tiré de mauvais pas. Il y a une dizaine d'années, sa société avait été mise en règlement judiciaire, mais il avait pu rebondir grâce au « boom » du marché de l'art. Aujourd'hui, *« Melki comptait encore sur la reprise pour régler ses dettes »*, affirme un marchand. Son passif bancaire ? Il serait fortement revu à la baisse, tant les banques, grisées par l'euphorie du marché de l'art, l'ont poussé à investir et ont amplifié sa déconfiture. D'ailleurs, la Banque générale du commerce (BGC) a licencié son sous-directeur, Jean-Pierre Rein, pour ses liens trop proches avec Jacques Melki.

« Un nouveau coup de bluff »

De retour à Paris, le marchand ne s'est pas « planqué » en lieu sûr. Il logeait avec sa famille dans son appartement (hypothéqué) de la rue de Tournon. Il a repris son train de vie antérieur, se déplaçant en voiture avec chauffeur, assistant même à une audience de la cour d'appel sur le redressement judiciaire de sa société... Il a surtout rencontré des « acteurs » du dossier : Isabelle Didier et des amis à qui il a « confié » des tableaux en gage, mais aussi ses confrères galeristes de la rue de Seine auxquels il doit de l'argent. Comme Pascal Lansberg, Nathalie et Léon Seroussi. *« Il nous a dit que nous serions remboursés et qu'il allait rouvrir dans deux mois »*, raconte, sceptique, ce dernier.

Bref, Jacques Melki n'a curieusement pas été inquiété pendant plus d'un mois. C'est finalement le 20 décembre, dans le bureau de Gérard Harmand, un expert chargé de démêler le dossier, qu'il sera arrêté. *« En arrivant rue du Débarcadère, et avant de monter, il a hésité,* raconte Jean-Marc Varaut, *il y avait douze représentants de banquiers autour de la table, venus faire le point sur sa situation. Lequel d'entre eux fut Judas ? »*

Le rêve d'un improbable *come back* s'est-il brutalement arrêté ce 20 décembre ? Isabelle Didier avance froidement les chiffres : 200 millions de francs environ de passif dans une douzaine d'établissements financiers – les créanciers les plus engagés étant la BGC (filiale de la Banco di Roma) et la SDBO (filiale du Crédit lyonnais) : 30 millions de francs dus à des particuliers qui ont confié des tableaux à Melki sans avoir été payés ;10 millions de francs dus à quatre galeries – trois parisiennes, une suisse – et 12 millions de francs au Trésor public.

Outre la question du « passif », la justice va demander au marchand de s'expliquer sur l'étrange disparition de son stock de tableaux. Avant la fuite de M. Melki, l'inventaire était estimé à 170 millions de francs. Or Isabelle Didier n'a trouvé dans les locaux de la rue de Seine que quelques tableaux mineurs – ne dépassant pas 10 millions de francs. Restent dans la nature 160 millions de francs de tableaux. Existent-ils vraiment ? Et dans ce cas, à qui appartiennent les œuvres : à Melki, à un particulier qui les garde en dépôt, à un collectionneur floué, à une banque qui les possède en gage ? Et quelle estimation donner à des œuvres qui ont souffert de la dégringolade du marché ?

Jacques Melki a fourni un premier élément de réponse en confiant à Me Isabelle Didier un *« état du stock au 22 juin 1994 »* comprenant plus de deux cents œuvres – huiles, dessins, pastels, bronzes, gouaches, lithographies. Selon le marchand, on y retrouve un *Paysage vert* de Dubuffet acheté 8 millions de francs en 1990, un Atlan à 2,5 millions, deux gouaches de Miro (*Tête de profil* et *Femme Oiseau Étoile*) pour 1,5 million de francs chacun, plusieurs Poliakoff autour du million de francs, etc. Le galeriste affirme aussi que trois tableaux (deux Dubuffet et un Stella) figurant au stock n'auraient jamais existé, qu'il s'agirait de fausses factures pour justifier le transfert d'une dizaine de millions de francs vers une banque genevoise.

Quel crédit donner à cette liste ? *« Melki ne cesse de mentir »*, affirment nombre de collectionneurs qui l'ont approché. A leurs yeux, il serait évidemment plus crédible s'il restait moins évasif sur la localisation desdites œuvres. Pourtant, selon son avocat, le marchand s'apprête à confier à la justice une liste de détenteurs – *« galeries et particuliers »* – qui possèdent pour 30 millions de francs de tableaux en gage contre des prêts d'argent. Cette liste pourrait se révéler « explosive » car les énigmatiques dépositaires auraient joué un rôle de banquier, ce qui est illégal. Mais un galeriste réputé de la rue de Seine y voit *« un nouveau coup de bluff d'un galeriste qui a toujours fait appel à des usuriers avec lesquels il est de mèche »*. D'autres avancent que *« les tableaux ressortiront comme par enchantement quand le marché repartira vraiment »*.

Toujours selon Jacques Melki, une autre partie du stock – qu'il évalue à 40 millions de francs – serait déposée en gage dans les soutes des banques, notamment la SDBO et la BGC. Il est vrai que quelques œuvres ont été localisées dans ces établissements. Ces derniers refusent de se prononcer sur un dossier encombrant. Et font tout pour garder « leurs » tableaux !

Un dossier fort complexe

Restent les particuliers dont les tableaux ont été – sans qu'ils le sachent ou sans qu'ils aient été payés – vendus ou donnés en gage à des banques. Deux personnes ont pu, sur décision de justice, récupérer leur bien. Sur décision de justice du 27 octobre, M. Igor Troubetzkoy a récupéré auprès de la BGC – condamnée pour *« détention de tableau sans titre de propriété »* – *la Lecture* (1924) de Picabia et *l'Encrier* de Fernand Léger (un tableau de 1927 estimé 6 millions de francs). Mais nombre de « victimes » de Jacques Melki ne se sont pas manifestées, ne pouvant présenter les titres de propriété, justificatifs d'achat ou de vente de leurs tableaux. Un plaignant possède bien *« six justificatifs en bonne et due forme, mais on ne sait pas où sont les œuvres »*. Autre problème : une *Nature morte* de Fernand Léger, de 1924, estimée 11 millions de francs, est revendiquée par deux particuliers différents et par une banque...

Le rapport Harmand, fort attendu, devrait dégager les responsabilités et « dire ce qui appartient à qui », bref, permettre d'y voir plus clair dans un dossier fort complexe. Une chose est sûre, la liquidation de la société Ségame pourrait être confirmée par la cour d'appel, le 27 janvier 1995. Alors la somptueuse galerie de la rue de Seine pourrait être vendue, autour de 5,5 millions de francs. Un acheteur s'est déjà manifesté. Alors l'avenir de Jacques Melki s'assombrirait encore un peu plus.

DOMINIQUE GALLOIS et MICHEL GUERRIN

CINÉMA

La Géorgie en arrêt image

Malgré les troubles et la misère, une cinématographie modeste mais vivace tente de se maintenir en Géorgie.

TBILISSI

Correspondance

Tbilissi entame son troisième hiver sans chauffage, sans eau chaude (parfois même sans eau froide), presque sans téléphone ni électricité. Ne restent de l'opulence géorgienne que les immenses étals couverts de victuailles du marché central, dont l'ordre est parfois troublé par des tirs d'armes automatiques qui n'inquiètent même plus les habitants. Ni la crise économique et sociale, ni la guerre entre les partisans de M. Gamsakhourdia et ceux de M. Chevardnadze, ni celle qu'a livrée ce dernier aux séparatistes abkhazes, ni même les bombardements sur Grozny (la capitale tchétchène est située à moins de cent kilomètres de la frontière géorgienne) n'entament la confiance des Géorgiens dans un avenir proche plus radieux.

Leur volonté de continuer à faire du cinéma n'est pas non plus atteinte. Le premier long-métrage de fiction géorgien fut tourné en 1916 et, depuis, la Géorgie a donné au monde quelques grands cinéastes, comme Eldar Chenguelaïa, Lana Gogoberidze et Otar Iosseliani (sans parler de l'arméno-ukraino-géorgien Serguei Paradjanov), et, surtout, fait la preuve d'une singulière et constante vitalité. Au dire de Revaz Tchkheidzé, l'indéboulonnable président de ex-studios d'Etat Grouzia-Films, une vingtaine de films seraient actuellement en production, même s'ils sont *« pour le moment »* arrêtés.

« En attendant », les cinéastes se livrent à des activités fort éloignées de leur profession : tel lauréat d'un prix berlinois entrepose dans ses réfrigérateurs soixante mille poules turques qu'il revendra deux dollars pièce, tel autre veut ouvrir un marché couvert. Certains préfèrent aller tenter leur chance à Moscou – où personne ne les attend. Les couloirs sombres et froids des studios Grozuia-Films (créés en 1921) sont déserts, tout comme les immenses plateaux de tournage.

Le patriarche est aujourd'hui sans ressources

Sitôt proclamée l'indépendance de la Géorgie, le 9 avril 1991 (plus de huit mois avant les accords d'Alma-Ata signant l'arrêt de mort de l'Union soviétique), Zviad Gamsakhourdia, premier président élu de la nouvelle république, a transformé les studios d'Etat en « corporation » d'unités de production. Il y a deux ans, cette corporation fut réorganisée en *« konzern »* (sorte de GIE dont le statut juridique est celui des studios Mosfilm), avant d'être, l'été dernier, transformée en société anonyme dont le directoire, composé de neuf personnes, est toujours présidé par Revaz Tchkheidze (il occupe la responsabilité suprême, quelle que soit sa dénomination, depuis 1973).

Chacune des treize unités de production qui composent Grouzia-Films est coiffée par un directeur artistique – le plus souvent un metteur en scène – et un directeur commercial. Autonomes, elles doivent s'autofinancer et louent l'équipement pour une somme dérisoire. Certaines sont devenues plus riches que d'autres, en fonction surtout des activités extra-cinématographiques que savent ou non développer leurs dirigeants, et ont acquis en bien propre du matériel, parfois auprès de Grouzia-Films, qui s'est ainsi délesté d'une partie de ses biens.

La place honorifique qu'occupe Revaz Tchkheidze tend à devenir un poste honoraire : le patriarche est aujourd'hui sans ressources. Même si Edouard Chevardnadze, grand amateur de films, continue de signer des décrets d'aide au cinéma, Grouzia-Films n'a plus les moyens de participer à une quelconque coproduction, et seuls les studios qui se sont enrichis en son sein peuvent encore produire des films.

Un long-métrage devrait bientôt être achevé : dès le début du conflit avec l'Abkhazie, le cinéaste George Khaindrava – également ancien ministre chargé des affaires abkhazes –, était parti pour Soukhoumi avec une équipe légère, en vue de filmer les combats. Remaniant au jour le jour son scénario (il s'agit d'un film de fiction) sans prendre parti, il a su s'allier les bonnes grâces des uns et des autres pour réaliser ce récit de guerre fictif sur fond de guerre réelle. *Le Cimetière des rêves*, film en noir et blanc tourné dans l'urgence, a été entièrement produit par le metteur en scène et son studio.

C'est en couleurs, sans trop d'urgence et sur un thème plus alerte que Nana Djordjadze doit réaliser *les Mille et une recettes de monsieur Ichac*, sept ans après *Robinsonade*, caméra d'or à Cannes en 1987. Ecrit par son mari, le cinéaste Irakli Kvirikadze, le scénario retrace l'histoire d'un célèbre cuisinier français parti pour la Géorgie à la fin des années 10 avec l'intention d'ouvrir un grand restaurant. A leur arrivée dans ce petit pays (qui n'aura conservé son indépendance que trois années), les bolcheviks le relèguent dans le grenier de son établissement, transformé en cantine soviétique.

Coproduit par Marc Ruscart et Temour Bablouani – lauréat de l'ours d'argent de Berlin en 1993 pour *le Soleil des éveillés* et directeur du studio Adam et Eve –, le film a bénéficié du fonds d'aide aux coproductions avec les pays de l'Est, géré par le Centre national de la Cinématographie française (1). Prévu pour l'été prochain, le tournage devrait se dérouler sans trop de heurts : plus de problèmes de chauffage (il fait très chaud en été), d'eau (la neige des montagnes du Caucase aura fondu) et d'électricité (les centrales hydro-électriques auront repris leur activité). Reste la question de la situation politique dans la région. Mais on ne saurait oublier que c'est à Tbilissi que se trouve la base arrière d'intervention pour le Caucase du Comité international de la Croix-Rouge et du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies : n'est-ce pas, selon la responsable du CICR, *« la ville la plus stable de la région »* ?

JOËL CHAPRON

(1) Le même fonds d'aide vient d'être accordé à un autre projet géorgien, *Variations sur l'amour*, de Mikhaïl Kobakhidze.

Le Crédit lyonnais met en vente les salles européennes de MGM. – Toujours confrontée au casse-tête financier que lui pose le studio hollywoodien dont elle s'est retrouvée propriétaire, la banque française a décidé de réaliser une partie des actifs, en mettant en vente les 526 salles européennes (Grande-Bretagne surtout, Pays-Bas, et Danemark) appartenant à la Metro Goldwyn Mayer. Le produit de la vente est estimé entre 1 et 1,2 milliard de francs. Parmi les éventuels repreneurs, on cite le groupe Chargeurs, qui possède Pathé, et la nouvelle *major* américaine créée par Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen.

Exposés à Rome

Les trésors de la Chambre des députés italienne

ROME

correspondance

La Chambre des députés italienne, qui siège au palais de Montecitorio, a ouvert son imposant portail au public, le 26 décembre et pour deux mois, pour présenter ses collections d'art ancien et moderne. Une initiative de la jeune présidente de la Chambre, Irene Pivetti, suivie par le questeur Marida Bolognesi. Elle s'inscrit dans le cadre de la campagne de divulgation des trésors artistiques cachés dans les palais du pouvoir italiens, campagne lancée, en octobre, par le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, quand il a ouvert le Quirinal.

La « IIe » République aurait-t-elle compris que l'art peut être utilisé pour améliorer l'image des institutions politiques dans cette période troublée ?

« Montecitorio conserve des milliers d'œuvres, explique Valerio Rivosecchi, commissaire de l'exposition, *nous avons sélectionné soixante tableaux de la période XVIe-XIXe siècle et soixante œuvres contemporaines, achetées depuis 1926 »*. L'exposition retrace, en fait, les différentes étapes de la formation de cette importante collection, à commencer par la longue histoire du Palais de Montecitorio lui-même, dessiné au XVIIIe siècle par Le Bernin pour le prince Ludovisi, puis agrandi au début du siècle suivant par l'architecte Carlo Fontana. Avant d'être restructuré, en 1902, par l'architecte sicilien Ernesto Basile –un des champions de l'art nouveau –, qui a construit l'hémicycle.

Parmi les trésors exposés figurent une belle *Madone à l'Enfant* attribuée à Perin del Vaga, un élève de Raphaël, ainsi que deux gouaches du jeune Pontormo, qui décoraient un char de carnaval pour les fêtes des Médicis à Florence en 1513. La grande toile des *Quatre saisons* de Guido Reni (1620), est également remarquable. L'Ecole napolitaine est bien représentée, notamment par une somptueuse *Venus Endormie* de Luca Giordano. Il faut aussi signaler, parmi les tableaux religieux, le *Calvaire* de Mattia Preti aux accents caravagesques et, dans la série des portraits, le buste d'Henri IV de France peint par Frans Pourbus le Jeune. Les natures mortes, italiennes et flamandes, sont intéressantes, en particulier celle du Napolitain Giuseppe Recco, un spécialiste du genre.

Un dernière partie du trajet rassemble les œuvres du début du XXe siècle, achetées à partir des années 30, sans programme défini. Ce n'est qu'en 1966 qu'une Commission pour les achats a été créée. Présidée par le critique d'art Marcello Venturoli, elle est de tendance plutôt conservatrice.Entrent cependant au Palais plusieurs tableaux importants, comme le beau *Paysage* (1927) de Giorgio Morandi, *l'Etudiant amoureux* (1928) de Mario Mafai, une *Nature morte* (1936) de Gino Severini et une austère *Composition* (1938) de Mario Sironi, remplie de références au climat culturel de l'Italie fasciste. La sculpture, peut-être par manque d'espace, est presque absente de cette exposition.

Les achats se sont arrêtés depuis plusieurs années. Marcello Venturoli se souvient que Sandro Pertini, le dernier président qui s'est intéressé aux achats d'œuvres d'art, ne voulait pas payer les artistes. D'après lui, ils auraient dû donner leurs meilleures œuvres gratuitement pour avoir l'honneur d'entrer dans la prestigieuse collection. Espérons que la « IIe »République aura plus de perspicacité !

LUDOVICO PRATESI

▶ Chambre des députés, Montecitorio, Rome, du 26 décembre 1994 au 26 février 1995.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KASPAR HAUSER. Film allemand de Peter Sehr, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

3615 LE MONDE (minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles
(Paris-Province) 2,19 F TTC/mn

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Personne ne le saura (1947, v.o. s.t.f.), de Boris Barnet, 17 h ; les Hautes Solitudes (1974), de Philippe Garrel, 19 h 30 ; Seuls les anges ont des ailes (1939, v.o. s.t.f.), de Howard Hawks, 21 h 30.

CINÉMATHÈQUE - SALLE RÉPUBLIQUE
(47-04-24-24)

DIMANCHE

Aventure : Tarass Boulba (1936), d'Alexis Granowsky, 17 h ; Tempête sur l'Asie *(1928, v.o. s.t.f.)*, de Vsevolod Poudovkine, 19 h 30 ; la Grande Muraille (1933, v.o. s.t.f.), de Frank Capra, 21 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE

Pathé, premier empire du cinéma : Pathé journal ; l'Arlésienne (1922), d'André Antoine et Georges Denola, 14 h 30 ; Pathé journal ; la Fleur d'oranger (1932), *d'Henry Roussell, 17 h 30 ; Pathé journal* ; l'Affaire d'une nuit (1960), d'Henri Verneuil, 20 h 30.

LUNDI

Pathé, premier empire du cinéma : Pathé journal ; les Croix de bois (1931), de Raymond Bernard, *14 h 30 ; Pathé journal* ; Parade en sept nuits (1941), de Marc Allégret, 17 h 30 ; Pontcarral, colonel d'Empire *(1942), de Jean Delannoy, 20 h 30.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MARDI

Je me souviens de Paris : la Maman et la Putain (1973), de Jean Eustache, 14 h 30 ; Boudu sauvé des eaux (1932), *de Jean Renoir, 16 h 30 ; Cléo de 5 à 7* (1962), d'Agnès Varda, 18 h 30 ; la Guerre est finie (1966), d'Alain Resnais, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)

MARDI

Dani, Michi, Renato und Max (1987, v.o.), de Richard Dind, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

ALADDIN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMATEUR (A., v.o.) : *14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

L'ANGE NOIR (Fr.) : Forum Orient *Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Biarritz*, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

AU NOM DU CHRIST (ivoirien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; *Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. *40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

BAB EL-OUED CITY (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARAKA (A.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

BÉBÉ PART EN VADROUILLE (A., v.f.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)*.

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE CHEVAL VENU DE LA MER *(irlandais*, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

CLERKS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LE CLIENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; v.f. : UGC *Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ;* 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE COLONEL CHABERT (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. *40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

LES COMPLICES (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (36-65-70-67)* ; George V, 8e (36-68-43-47).

CONSENTEMENT MUTUEL (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ;* rés. 40-30-20-10).

CORRINA, CORRINA (A., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (36-65-70-67)* ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

DANGER IMMÉDIAT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'ENFANT LION (Fr., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; *Publicis Saint-Germain, 6e* (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic* Passy, 16e (42-24-46-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e *(36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e* (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le *Gambetta, 20e (46-36-10-96 ;* 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., *v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

L'ÉTRANGE NOËL DE M. JACK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er *(36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e *(36-68-75-55) ; Mistral*, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ;* rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

EXOTICA (*) (Fin., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e *(36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gau*mont Grand Ecran Italie, 13e* (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).

L'EXPERT (A., v.o.) : George V, 8e *(36-68-43-47) ; v.f. : Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

FARINELLI (Fr.-Bel.-It.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; *36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e* (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24)* ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; *UGC Maillot*, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LE FILS PRÉFÉRÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e *(36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, *13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse*, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (36-65-70-67) ; UGC* Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : *UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Montparnasse*, 14e (36-68-75-55).

FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS DE LA RIZIÈRE (Fr.-cambodgien, v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)*.

GETTYSBURG (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; *36-68-75-55)*.

I LIKE IT LIKE THAT (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).

L'ILE ÉTOILÉE (coréen, v.o.) : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JIT (Zimbabwe-Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e *(45-44-57-34) ; Denfert, 14e* (43-21-41-01).

KATIA ISMAÏLOVA (russo-Fr., v.o.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)*.

LADYBIRD (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LAMERICA (Fr.-It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68)* ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE NEMO *(A., v.f.) : 14 Juillet Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LOU N'A PAS DIT NON (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

LUMIÈRE NOIRE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA MACHINE (*) (Fr.) : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. *40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e* (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MILLIARDAIRE MALGRÉ LUI (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

MIRACLE SUR LA 34e RUE (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

MURIEL *(Austr., v.o.) : Gaumont les* Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47) ; Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LES NOUVELLES AVENTURES DE CROC-BLANC (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)*.

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETIT PAPA BASTON *(A., v.f.) : Rex, 2e* (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Nor*mandie, 8e (36-68-49-56)*.

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e *(36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille*, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e *(36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)*.

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE (A., v.f.) : Cinoches, *6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e* (46-06-36-07).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10)*.

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA REINE MARGOT (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LE ROI LION (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e *(36-68-37-62)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; *Majestic Passy, 16e (42-24-46-24)* ; v.f. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, *6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10)* ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67 ; 36-65-71-33)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e *(36-68-29-31)* ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA SÉPARATION (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL TROMPEUR (Fr.-russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE MASK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

TIMECOP (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. *40-30-20-10) ; UGC Convention*, 15e (36-68-29-31).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(36-68-69-23)* ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; *36-68-59-02)*.

TROIS COULEURS-ROUGE (Fr.-Suis.-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *14 Juillet Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TRUE LIES (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

TSAHAL *(Fr.) : Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

UN INDIEN DANS LA VILLE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; *36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e* (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e *(36-65-70-39 ; rés.* 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

VEILLÉES D'ARMES (Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e *(43-54-15-04)* ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ;* rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SÉANCES SPÉCIALES

AQUI NA TERRA (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) dim. 14 h.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 20 h.

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN (A., v.f.) : Denfert, 14e *(43-21-41-01)* dim. 15 h 20.

BARNABO DES MONTAGNES (It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), *5e (43-54-15-04)* dim. *11 h 50*.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. *19 h 40, dim. 17 h 10 ; Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68) sam. 15 h 10.*

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. *18 h 40*.

BELLE EPOQUE (Esp.-Por.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. *13 h 05*.

LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33) sam., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 16 h.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) sam. 16 h 30.

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE (Fr.-It.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dim. 18 h 30.

DRACULA (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

DU FOND DU COEUR (européen) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 16 h 30.

L'ENFANT LION (Fr., v.f.) : : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 16 h 30.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 21 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 18 h 30.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 12 h 15.

HOT SHOTS 2 (A., v.f.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dim. 15 h.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 20 h 10.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 16 h 45.

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 21 h 10.

LUNES DE FIEL (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 16 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 19 h.

MA SUR CHINOISE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dim. 20 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) dim. 12 h.

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dim. 12 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 18 h 30.

POUCELINA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) dim. 13 h 20 ; .

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 14 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dim. 18 h 40.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 35.

LE ROI DES BRICOLEURS) : Brady, 10e (47-70-08-86) sam. 15 h 30, 17 h 05, 18 h 30, 20 h 05, 21 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 13 h 50.

SEX AND ZEN (**) (Hongkong, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 30.

SHORT CUTS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dim. 20 h 45.

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dim. 10 h 45.

SLEEP WITH ME (A., v.o.) : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65) dim. 22 h 10.

SPEED (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10)* dim. 21 h 15.

STREET TRASH (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dim. 13 h 20, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 15, 20 h, 21 h 35.

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio *Galande, 5e (43-26-94-08 ;* 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dim. 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE **SHOW** (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) sam. 22 h 30, 0 h 10.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) sam. 21 h 05.

TIENS TON FOULARD, TATIANA (Fin., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 12 h.

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) sam. 18 h 40.

WYATT EARP (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dim. 18 h, 21 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) sam. 18 h.

Pour leurs premiers vols

Les nouvelles compagnies aériennes admises à Orly alignent leurs tarifs sur ceux d'Air France et d'Air Inter

La compétition est ouverte. Plusieurs concurrents d'Air France et d'Air Inter vont utiliser, dès les premiers jours de janvier, l'aéroport d'Orly. Le gouvernement qui avait bataillé ferme pour reculer les échéances de la déréglementation du ciel, tant sur les lignes intérieures qu'européennes, a dû céder sous la pression de la Commission de Bruxelles et des compagnies étrangères.

Paradoxalement, TAT European Airlines, qui avait ouvert le feu contre le « protectionnisme » français en septembre 1993, ne sera pas au rendez-vous. La filiale de British Airways à 49,9 %, autorisée à desservir Marseille et Toulouse au départ d'Orly, n'a pas encore dévoilé ses intentions. Il ne reste pour l'heure que deux concurrents : AOM pour la desserte d'Orly-Marseille et Air Liberté pour Orly-Toulouse. Mais Euralair, qui devra repasser devant le conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM) le 4 janvier, ne désespère pas d'obtenir prochainement la desserte d'Orly-Toulouse.

Cette nouvelle donne profitera-t-elle au consommateur ? Rien n'est moins sûr en ce qui concerne les prix. Air Inter augmente ses tarifs de 2,9 % le 1er janvier, en moyenne avec des modulations suivant les destinations (entre -3 % et +7 %). Sur Orly-Toulouse, Air Liberté a lancé des tarifs inférieurs à ceux d'Air Inter mais les relèvera dès le 26 mars. Alors que les prix d'Air Inter s'échelonnent entre 1 870 francs et 590 francs pour un aller-retour (1), ceux d'Air Liberté vont de 1 200 à 550 francs mais grimperont de 1 810 à 690 francs dans moins de trois mois.

Sur Orly-Marseille, les tarifs sont quasiment identiques entre AOM, filiale du Crédit lyonnais, et Air Inter. Les deux compagnies ont des tarifs s'échelonnant de 1 900 à 590 francs. Seule différence, AOM dispose en plus d'une véritable classe affaires, très confortable, avec des tarifs allant de 2 300 à 1 770 francs. Elle a par ailleurs décidé de faire voyager gratuitement, en janvier, les enfants et les jeunes de moins de dix-huit ans. TAT et Euralair, en débarquant sur l'une ou l'autre de ses lignes, voire sur les deux pour TAT, bouleverseront-elles cet équilibre en se lançant dans une guerre des prix ? La réponse dépendra notamment de leur capacité financière à éponger les pertes qui en résulteraient.

Faire la différence sur les prestations

Mais, dans un premier temps, en dehors de quelques offres promotionnelles, la différence se fera en termes de confort et de fréquences. AOM et Air Liberté offrent environ moitié moins de fréquences qu'Air Inter mais savent soigner leur clientèle. Air Inter a fait un effort et ne fera plus payer ses boissons.

L'avantage en matière de tarif apporté par l'arrivée des concurrents européens d'Air France à Orly ne sera guère plus sensible, dans l'immédiat. A partir du 2 janvier, l'aéroport va commencer à s'ouvrir aux compagnies communautaires. Lufthansa desservira Francfort, KLM, Amsterdam et Lauda Air, Vienne. Plus tard, à partir du 15 janvier, ce sera au tour de la compagnie belge Sabena de s'élancer vers Bruxelles. L'aéroport est très convoité par les transporteurs européens. Plus proche de Paris que Roissy, il a l'avantage de drainer la clientèle de province et d'être proche des entreprises franciliennes, souvent implantées au sud, et au sud-ouest de la capitale.

Jusqu'à maintenant, la majorité des destinations communautaires étaient cantonnées à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle où Air France a son « hub », c'est-à-dire sa plate-forme de correspondance. Air France, qui reste sur Roissy pour desservir les lignes concurrencées, devrait perdre des clients. Mais il n'est pas impossible qu'Air Inter, implantée à Orly, se lance dans la bataille avec une ligne vers Francfort pour commencer.

En matière de prix, les compagnies européennes se sont pour l'heure alignées sur Air France, mais elles réfléchissent à de nouvelles gammes de prix.

MARTINE LARONCHE

(1) Tous les tarifs indiqués sont hors taxe d'aéroports.

Au 1er janvier

Plusieurs hausses de prix et de prestations sociales entreront en vigueur

Comme chaque année, de nombreuses prestations sociales augmentent le 1er janvier. Quelques tarifs sont également en hausse.

■ **Prestations sociales : +1,2 %.** – Au 1er janvier 1995, les prestations servies par les organismes de sécurité sociale sont revalorisées de 1,2 %.

Sont concernées :

– Les prestations familiales. La base mensuelle de calcul est portée à 2 078,97 francs. Pour deux enfants à charge, le montant des allocations passe à 665 francs, puis à 1 518 francs pour trois, 2 370 francs pour quatre enfants et 852 francs pour chaque enfant supplémentaire, notamment.

– Les pensions de retraite et d'invalidité. Le maximum de la retraite sécurité sociale passe à 6 465 francs par mois et celui de la pension de reversion 3 491,10 francs.

– Les rentes d'accidents du travail (calculées en fonction du salaire antérieur).

– Les indemnités journalières des assurances maladie, maternité, accidents du travail.

– Les prestations constitutives du minimum vieillesse. Celui-ci passe à 3 231,91 francs par mois (contre 3 193,58 francs).

– L'allocation aux adultes handicapés passe à 3 232 francs par mois (contre 3 194 francs précédemment).

– Le revenu minimum d'insertion est porté à 2 325,66 francs pour une personne seule en métropole (1 860,52 francs dans les DOM) et de 3 488,49 francs pour un couple sans enfant ou une personne seule avec un enfant (2 790,78 francs dans les DOM).

■ **Le plafond de la Sécurité sociale à 12 930 F.** – Le plafond mensuel de la Sécurité sociale passe à 12 930 francs au 1er janvier et à 13 060 francs au 1er juillet suivant. La hausse moyenne pour l'année 1995 sera donc de 1,9 %, contre 2,2 % en 1994 et 4 % en 1993.

■ **AGED : de 2 000 à 3 946 francs.** – Le montant de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) couvrant les cotisations patronales des personnes qui font garder leur enfant chez eux est porté de 2 000 à 3 946 francs. Par ailleurs, elle est étendue aux enfants de trois à six ans, à mi-taux (soit 1973 francs). L'AGED, rappelle-t-on, est cumulable avec les déductions fiscales « Aubry » ouvertes à ceux qui emploient une personne à domicile.

■ **SMIC dans les DOM : +2 %.** – Le SMIC en vigueur dans les départements d'outre-mer va être majoré de 2 %, en vertu d'un décret portant le taux horaire à 32,42 francs. Après cette mesure il sera « inférieur de 8,83 % à ce qu'il est en métropole».

■ **Redevance télévision : 6,2 %.** – Elle passe à 430 francs pour les postes en noir et blanc et à 670 francs pour les postes en couleur.

■ **Le 11 janvier, hausse de l'essence.** – Une hausse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) se traduira, le 11 janvier, par une hausse de 33 centimes du super, de 24 centimes du super sans plomb et de 4 centimes pour le gazole. Les autres produits pétroliers augmenteront de 1,7 %.

Baisse de la TVA sur les fleurs

Le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a annoncé vendredi 30 décembre que le gouvernement avait décidé d'appliquer, à compter du 1er janvier 1995, un taux réduit de TVA pour certaines catégories de fleurs et de produits de la sylviculture. Le taux qui était de 18,6 % depuis l'été 1991 passe à 5,5 %.

Le taux réduit s'applique aux fleurs fraîches n'ayant pas subi d'arrangement. Le taux de 18,6 % continue de s'appliquer aux fleurs naturelles colorées, aux fleurs artificielles, aux compositions florales (corbeilles, couronnes, coussins), notamment.

L'Association pour le développement de l'art de vivre français, qui rassemble un millier d'entreprises – de l'horticulteur au fleuriste –, a regretté que cette baisse ne s'applique qu'à certains produits. Selon le ministère du budget, cette mesure représente un coût en année pleine d'environ 1 milliard de francs.

Les conséquences de la dépréciation du peso

POINT DE VUE

Les enjeux de la crise monétaire mexicaine

par Luis Miotti et Carlos Quenan

LA brusque dépréciation du peso mexicain fait resurgir le spectre d'un retour à l'instabilité et au climat récessif des années 80 en Amérique latine. Comme en août 1982, lorsque la crise de la dette extérieure a éclaté, le Mexique serait-il en passe de devenir l'épicentre d'une vaste secousse qui finira par atteindre les autres pays de la région ? C'est ce que craignent de nombreux observateurs face à la propagation de la crise de confiance suscitée par les difficultés rencontrées par l'économie mexicaine.

Pourtant, les indicateurs économiques de l'année qui s'achève sont loin d'être catastrophiques. En 1994, la croissance a été au rendez-vous pour la quatrième année consécutive : le PIB de l'Amérique latine s'est accru de 3,7 %. De ce fait, entre 1991 et 1994, le PIB par habitant a connu un accroissement de 4,3 % pour l'ensemble de la région. Qui plus est, cette phase de croissance modérée mais soutenue s'accompagne d'une réduction significative des déséquilibres budgétaires et d'un remarquable ralentissement de l'inflation dans la plupart des pays de la région : excepté le Brésil, la moyenne régionale, qui était de 49 % en 1991, a diminué systématiquement depuis, se situant à 16 % en 1994. Même le Brésil connaît une baisse significative du taux d'inflation au cours du second semestre de cette année grâce aux premiers effets du plan real.

Transformations incontestables

Les performances de la région latino-américaine en matière de croissance et d'assainissement de l'environnement macro-économique résultent, dans une large mesure, des effets cumulatifs des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel adoptées depuis les années 80. Ces politiques ont constitué une rupture radicale vis-à-vis du modèle de développement en vigueur depuis l'après-guerre. Dans les stratégies d'industrialisation par substitution des productions locales aux importations, mises en œuvre depuis les années 40, la régulation étatique occupait une place de choix : l'interventionnisme des gouvernements cherchait à soutenir la demande intérieure et à encourager les secteurs considérés comme moteurs du développement économique. Parallèlement, le protectionnisme était une composante essentielle de ces stratégies : il devait permettre à l'industrie de se développer à l'abri de la concurrence internationale (1).

A partir de 1985, cette approche a été remise en cause dans la plupart des pays de la région. A travers le repli de l'Etat, la dérégulation de l'économie et l'ouverture aux échanges internationaux, les pouvoirs publics, en accord avec les institutions financières internationales, visaient l'établissement d'un nouvel environnement institutionnel et une vaste restructuration des industries de ces pays. Dans cette perspective, l'investissement privé et les exportations devaient devenir les locomotives de la croissance.

La nature des placements

En consolidant les acquis des politiques menées dans le but d'assainir l'environnement macroéconomique, les progrès accomplis sur le plan des transformations structurelles – privatisations, réformes fiscales, déréglementations – sont incontestables, même si l'ampleur du processus de réformes varie selon les pays.

Mais la libéralisation commerciale a coexisté avec une tendance à l'appréciation du taux de change réel dans plusieurs pays de la région. Cette tendance, qui résulte de l'utilisation de la politique de change comme instrument de lutte contre l'inflation et de l'afflux massif de capitaux étrangers, n'est pas sans rappeler l'expérience des pays du Cône sud à la fin des années 70. A cette époque-là, l'ouverture commerciale, doublée de la surévaluation des monnaies nationales, s'est traduite par une forte poussée des importations et une dégradation des soldes de la balance des paiements de ces pays.

De même, la reprise de la croissance entre 1991 et 1994 s'est accompagnée d'une détérioration du compte courant de la balance des paiements des pays latino-américains. Elle demeurait donc fragile parce que trop dépendante des flux de capitaux provenant du reste du monde.

Mise à l'écart des marchés internationaux après la crise de la dette de 1982, l'Amérique latine a retrouvé l'accès aux financements extérieurs au cours des dernières années. Alors que plusieurs pays parmi les plus endettés à l'égard des banques privées ont normalisé leurs relations financières internationales dans le cadre du plan Brady, les transferts nets de ressources (entrées nettes de capitaux moins paiements nets de dividendes et intérêts) de la région vis-à-vis du reste du monde sont redevenus positifs depuis 1991.

Plusieurs facteurs expliquent ce revirement de situation : d'une part, le regain de confiance des investisseurs internationaux suscité par les réformes mises en place dans les pays latino-américains et, d'autre part, les changements opérés dans la conjoncture financière mondiale au début des années 90, notamment les faibles taux d'intérêt aux Etats-Unis. Constitués essentiellement de placements de portefeuille, de bons d'Etat ou de dépôts bancaires, ces flux financiers sont pour la plupart volatils.

Ces entrées de capitaux ont permis de financer un déficit croissant des balances courantes, qui est passé de -18,8 milliards de dollars en 1991 à -49,7 milliards de dollars en 1994 selon les estimations préliminaires de la CEPAL (2). Mais, en même temps, les déficits croissants allaient engendrer une perte progressive de confiance de la part des investisseurs internationaux. Et ce d'autant plus que 1994 marque le début d'une phase de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Ainsi, lorsque la Réserve fédérale a commencé à relever ses taux en février 1994, les Bourses latino-américaines ont expérimenté des baisses significatives.

Le Mexique a subi de plein fouet les effets de la nouvelle conjoncture internationale, car l'ampleur de son déficit courant s'est doublée de graves événements politiques (soulèvement du Chiapas, assassinat du candidat à la présidence du parti officiel...). Entre le début de l'année et novembre 1994, ce pays a perdu 9 milliards de dollars de réserves en devises alors que les tensions s'accumulaient sur le marché des changes. Ces tensions ont explosé lorsque le gouvernement du président Zedillo a décidé d'élargir les marges de fluctuation du peso par rapport au dollar.

A court terme, la recomposition de portefeuilles des investisseurs et la méfiance généralisée des agents économiques se sont traduites par la dégringolade du peso mexicain et l'effondrement du marché boursier, et ce malgré la hausse des taux d'intérêt internes. La diffusion de la tendance à la baisse des cours a affecté les autres places latino-américaines, notamment celles de l'Argentine et du Brésil.

La nature des flux financiers en question rend très délicate la gestion de la crise. En effet, les investissements de portefeuille, beaucoup plus volatils, liquides et « atomisés » que les prêts syndiqués massivement octroyés aux pays latino-américains entre 1975 et 1981, sont fortement dépendants des retournements des anticipations. Ainsi, lorsque les investisseurs décident la liquidation de leurs avoirs, entraînant des sorties de capitaux et des tensions sur les marchés des changes, les instances de négociation sont quasi inexistantes.

Politiques plus restrictives

Or les rapports privilégiés que le Mexique entretient avec les Etats-Unis dans le cadre de l'Alena peuvent permettre de désamorcer la crise. La preuve en est que les marchés financiers mexicains ont réagi favorablement au Programme d'émergence que vient d'annoncer le président Zedillo, qui repose sur un soutien financier international allant bien au-delà de la ligne de crédit de 6,7 milliards de dollars ouverte en mars dernier par les Etats-Unis et le Canada. Mais cette situation n'est pas facilement généralisable à l'ensemble des pays latino-américains.

Au demeurant, à moyen terme, la crise mexicaine aura sonné le glas de la période caractérisée par l'accroissement des déficits courants et l'utilisation du taux de change en tant qu'instrument-clé des politiques anti-inflationnistes. Il en résultera la mise en place de politiques plus restrictives, se traduisant par un ralentissement de la croissance et des importations.

Certes, cette question se pose de manière différente selon les pays. L'Argentine, qui présente un déficit courant élevé, est en principe le pays le plus affecté par ce revirement de situation. Les degrés de liberté du Brésil sont en revanche plus grands : son solde commercial est excédentaire depuis 1983, ses déficits courants en 1993 et 1994 sont faibles, alors que ses réserves de change dépassent les 40 milliards de dollars. Toutefois, le Brésil devra mettre sous contrôle une croissance qui tend à s'emballer depuis la mise en place du plan real.

Pour sa part, le Chili, le seul pays de la région qui connaît une croissance stable depuis une dizaine d'années, semble en mesure de bien maîtriser sa position extérieure. Le Venezuela, par contre, risque une aggravation de ses problèmes (inflation élevée et croissante, faillite d'une partie du système bancaire local, pertes de réserves de change depuis 1992).

Bien entendu, si la croissance se poursuit dans les pays industrialisés et si la bonne tenue des cours des matières primaires se confirme – et c'est là une des différences majeures par rapport à la situation prévalant au début des années 80, lors de l'éclatement de la crise de la dette –, l'adaptation à la nouvelle donne peut être moins problématique. Toutefois, la poursuite de la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis peut renforcer le repli des investisseurs internationaux et induire un ralentissement de la croissance dans le monde développé.

En tout état de cause, le renouveau économique de l'Amérique latine sera confronté à de nouveaux défis. Il devra faire face à un retour de la contrainte financière extérieure sans trop sacrifier la croissance. Une croissance pourtant indispensable pour s'attaquer aux inégalités qui, malgré la récente reprise, n'ont cessé de s'aggraver.

(1) Lire le rapport *Ramses 95* de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Dunod.

(2) CEPAL : Commission économique pour l'Amérique latine des Nations unies.

▶ **Luis Miotti enseigne l'économie internationale à l'université Paris-XI. Carlos Quenan est maître de conférences à l'université de Reims et dirige la revue *Techniques financières et développement*.**

Les Etats-Unis prônent un soutien financier international

Les États-Unis envisagent d'accorder un soutien financier de plusieurs milliards de dollars au Mexique pour aider ce pays à sortir de la crise et éviter que celle-ci ne se répercute sur l'ensemble du sous-continent latino-américain. « *Il y a des discussions en cours à propos d'un soutien extérieur au Mexique* », a confirmé un responsable du Trésor américain sous couvert de l'anonymat.

Ces discussions impliquent, outre les États-Unis, d'autres pays du G7. Le Fonds monétaire international, qui a envoyé des émissaires au Mexique, ne participera pas à l'assistance financière. L'aide devrait prendre la forme de prêts au gouvernement mexicain et d'intervention sur les marchés des changes. Elle pourrait atteindre de 15 à 25 milliards de dollars. Elle permettrait notamment au Mexique d'affronter les prochaines échéances de remboursement de sa dette alors que le pays ne peut plus compter sur le marché pour lever des liquidités. Quelque 9,72 milliards de dollars en bons de l'Etat mexicain sont exigibles d'ici la fin mars. Le peso a perdu plus de 35 % de sa valeur face au dollar depuis le début de la crise il y a dix jours. Après s'être repris jeudi, il a cédé à nouveau du terrain vendredi 30 décembre autour de 5,15 pesos pour un dollar.

L'Argentine adopte de sévères mesures d'austérité budgétaire

Tentant d'éviter les effets de contagion de la crise monétaire du Mexique, le secrétaire argentin à l'intérieur, Ricardo Gutierrez, a présenté, vendredi 30 décembre, un budget d'économie de un milliard de pesos (même somme en dollars), prévoyant notamment un gel des postes de l'administration publique. Le gouvernement argentin espère ainsi renforcer la confiance dans son plan de stabilisation d'avril 1991, qui a établi la parité entre le dollar et le peso argentin. Les cambistes estiment depuis longtemps que la monnaie nationale argentine est surévaluée, mais les autorités se sont toujours refusées à envisager une dévaluation. Les mesures annoncées représentent des économies de l'ordre de 17 % sur le budget. Seuls seront épargnés les services de santé, l'éducation, la justice, les salaires et le remboursement de la dette publique. Cinq mois avant de briguer un second mandat, le président Carlos Menem espère limiter un déficit budgétaire qui s'est considérablement creusé ces derniers temps.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 26 AU 30 DÉCEMBRE 1994

PARIS

Une année à oublier

INDICE CAC 40

- 3,56 %

La dernière semaine de 1994 à la Bourse de Paris aura été le reflet fidèle de l'année tout entière, vraiment morose. Certes, par respect de la tradition, les derniers locataires du palais Brongniart, les opérateurs des marchés d'options, ont salué la fin de l'année sous une pluie de confettis et de serpentins. Coiffés de chapeaux pointus, ils ont envahi vendredi bruyamment la place de la Bourse, mais, après avoir fait quelques tours d'un manège de chevaux de bois, ils sont rentrés bien sagement. Il faut dire qu'il n'y a pas de quoi pavoiser. L'année boursière se termine sur une baisse de 17 % de l'indice CAC 40. *Il faut remonter à* l'année 1990, conclue en pleine crise du Golfe et peu avant le déclenchement de la guerre contre l'Irak, pour trouver une performance encore plus mauvaise.

Il n'y aura même pas eu cette petite reprise tant attendue des derniers jours de décembre, pourtant souvent propices aux « habillages » de bilans et de *portefeuilles. L'an dernier, les* valeurs françaises, portées par l'euphorie de la baisse des taux, avaient gagné 8 % en décembre. *Cette fois, on est loin du compte.* Le mois de décembre 1994 s'est conclu sur une perte de 5 %. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC 40 a encore perdu cette semaine 3,56 %. Le CAC 40 est même repassé à partir de jeudi sous le seuil des 1 900 points pour échouer à 1 881,15 points. Il s'était inscrit le 31 décembre 1993 à 2 268,22 points et avait gagné 22 % l'an passé.

Affectée par les incertitudes économiques et politiques à l'aube d'une année 1995 qui sera marquée par l'élection présidentielle, la Bourse de Paris a subi cette semaine, à l'image de l'ensemble des places financières, l'onde de choc de la crise mexicaine. Aux Etats-Unis, le dollar a brutalement fléchi, tandis que les taux à long terme remontaient, notamment à la suite, mercredi, d'un doublement des taux d'intérêt mexicains pour enrayer la chute ininterrompue du peso. La devise mexicaine a perdu environ 35 % de sa valeur face au dollar depuis le 19 décembre. Mais *c'est le décrochement du billet* vert qui a provoqué de l'inquiétude sur les places européennes. La faiblesse de la devise américaine pendant l'année 1994 explique pour partie les contre-*performances des marchés* d'actions européens.

Pour autant, l'ampleur et le risque de contagion de la crise *mexicaine pourrait être bien* moindre qu'en 1982. Les Etats-Unis envisagent d'apporter un soutien financier rapide de plusieurs milliards de dollars au Mexique. L'aide devrait prendre la forme de prêts au gouvernement mexicain et d'intervention sur les marchés des changes. Elle pourrait atteindre de 15 à 25 milliards de dollars, selon des informations non confirmées circulant dans les milieux spécialisés. Elle permettrait notamment au Mexique d'affronter les prochaines échéances de remboursement de sa dette alors que le pays ne peut plus compter sur le marché pour lever des liquidités. Quelque 9,72 milliards de dollars en bons de l'Etat mexicain sont exigibles d'ici à la fin mars.

Hausse du taux de base

Cette semaine, il n'y avait pas que le Mexique pour peser sur les cours. Les statistiques américaines ont également contribué à la déprime du marché parisien. *L'indice composite des principaux indicateurs économiques,* publié jeudi, a augmenté de 0,3 % en novembre aux Etats-Unis, après une baisse de 0,1 % en octobre. Les analystes *s'attendaient à une hausse de* seulement 0,1 %. Un chiffre qui témoigne de la vigueur persistante de la croissance améri-*caine et qui fait craindre aux* marchés d'actions une nouvelle augmentation de ses taux directeurs, dans la prochaine semaine, par la Réserve fédérale.

La dernière mauvaise nouvelle de la semaine était purement française. C'était l'annonce, jeudi en fin de journée, d'une hausse du taux de base bancaire (TBB), qui n'a fait qu'ajouter au trouble des opérateurs. Juste avant la fin de l'année, les grandes banques françaises ont décidé avec un bel ensemble de renchérir le coût du crédit, en augmentant leur TBB de 0,30 point à 8,25 %.

Cette décision, qui permet aux banques de faire face à la hausse du prix de leurs propres ressources sur le marché, pourrait peser sur la reprise économique en France. Elle est caractérisée *aujourd'hui par une faiblesse de* la consommation et de l'investissement. L'une comme l'autre sont sensibles au niveau des taux d'intérêt. Les banques justifient leur geste par la forte aug-*mentation depuis plusieurs* mois, et en particulier depuis début décembre, des taux à court terme sur le marché monétaire.

Lundi, le CAC 40 avait gagné 0,86 %. Il a perdu 0,54 % mardi, 1,44 % mercredi, 1,75 % jeudi et 0,69 % vendredi.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	31-12-94	Diff.
Bongrain	2 820	- 1,05
Danone (ex-BSN)	756	- 4,06
Eridania Béghin	*710*	*- 0,83*
Fromageries Bel	4 510	+ 0,78
LVMH	842	- 2,54
Pernod-Ricard	314,30	- 5,61
Remy-Cointreau	195,50	- 0,61
Saint-Louis	1 375	- 1,78

Assurances

	30-12-94	Diff.
AGF	211,90	- 4,24
AXA	247,70	- 4,69
GAN	271	- 3,21
SCOR SA	117	- 1,18
UAP	136,60	- 9,53

Bâtiment et matériaux

	30-12-94	Diff.
Bouygues	511	- 4,30
Ciments français	233,10	+ 6,68
Colas	867	- 2,80
Eiffage	809	+ 1,12
Eurotunnel	23,80	+ 0,21
GTM Entrepose	*380*	*- 0,16*
Imétal	513	-
Immob. Phénix	50,50	+ 9,78
Jean Lefebvre	328	- 4,09
Lafarge-Coppée	378	- 3,81
Poliet	354,90	- 1,19
Saint-Gobain	614	- 3
SGE	198,80	+ 2,95
Spie-Batignolles	259,90	+ 0,15

Chimie

	30-12-94	Diff.
Air liquide (L')	709	- 2,87
Gascogne	481	- 2,23
Michelin	194,30	- 2,41
Plastic Omnium	571	+ 1,96
Rhône-Poulenc A	123,30	- 4,78
Roussel-Uclaf	632	- 0,47
Sanofi	246,50	- 3,93
Synthélabo	*212,40*	*- 2,52*

Consommation non alimentaire

	30-12-94	Diff.
BIC	670	+ 1,97
Chargeurs	1 160	- 2,19
Christian Dior	416,50	+ 0,99
Clarins	432,50	- 2,63
DMC	304,90	- 0,03
EBF	883	+ 4,86
Essilor Int	730	- 2,79
Gr. André	*525*	*+ 1,94*
Moulinex	100,30	- 4,47
L'Oréal	1 082	- 3,30
Salomon	2 135	+ 2,39
SEB	544	+ 3,22
Skis Rossignol	1 990	
Sommer-Allibert	1 665	- 1,53
Zodiac	2 350	+ 2,84

Crédit et banques

	30-12-94	Diff.
Comp. bancaire	512	- 6,90
BNP	243,80	- 7,86
CCF	210,20	- 4,80
Cetelem	950	- 2,16
Comptoir Entrep.		-
CPR	350	- 2,77
CFF	752	- 3,46
CLF	380,10	- 2,53
Créd. lyon.	440	- 2,22
Crédit national	400	- 1,86
Société générale	562	- 3,27
SOVAC	370	- 6,32
UFB Locabail	425	+ 1,67
UIC	287	- 1,37
Via Banque	373	- 3,61

Distribution

	30-12-94	Diff.
Bon Marché	913	+ 1,44
Carrefour	2 207	- 1,86
Casino	150,10	- 7,28
Castorama Dubois	662	- 0,45
Compt. modernes	1 347	- 1,31
Damart	5 510	- 1,43
Docks France 1	650	- 2,40
Galeries Lafayette	2 290	- 0,43
Guilbert	450,10	- 0,42
Guy. Gascogne	1 368	+ 0,66
Pinault-Prin. Red	940	- 0,73
Primagaz	870	+ 2,95
Promodes	983	- 4,84
Rexel	700	- 2,37

Electricité et électronique

	30-12-94	Diff.
Alcatel-Alsthom	454,10	- 2,94
Alcatel-Câble	439,50	- 2,52
CS (ex-CSEE)	368	+ 7,72
Intertechnique	*520*	*+ 6,55*
Labinal	680	- 3,27
Legrand	6 530	- 1,80
Matra-Hachette	118,50	- 1,90
Radiotechnique	522	+ 0,77
Sagem	2 650	- 0,18
Schneider	354,20	- 4,06
Thomson-CSF	157,60	- 6,19

Immobilier et foncier

	30-12-94	Diff.
GFC	394	+ 3,68
Olipar	10,20	+ 17,24
Rue Impériale	3 401	+ 0,62
Selimeg	373,60	- 1,16
Simco	456	+ 1,46
UIF	455	+ 2,01
Lucia	-	-
Silic	739	+ 6,33
Sogeparc	657	- 1,64

Investissement et portefeuille

	30-12-94	Diff.
Bolloré	442	- 2,85
Cerus	89,40	- 0,11
CGIP	1 150	- 5,34
Eurafrance	1 639	+ 1,48
Gaz et Eaux	1 708	-
Lagardère MMB	125,70	- 3,30
Marine-Wendel	356	+ 3,18
Navigation mixte	*973*	*+ 2,42*
Nord-Est	127,40	- 3,48
Paribas	353,40	- 3,96
Suez	242,20	- 4,68
Worms	256,50	- 0,38
Origny-Desvroise	1 345	+ 3,78
Parfinance	199	+ 6,41
Arnault Associés	450,10	+ 2,06

Métallurgie, mécanique

	31-12-94	Diff.
CarnaudMetalbox	180,40	- 1,68
Dassault Aviation	430	+ 3,48
De Dietrich	2 869	- 0,38
Fives-Lille	471	- 0,84
Legris Industrie	331,50	- 0,15
Metaleurop	76,80	+ 3,78
Pechiney CIP	355,50	+ 0,14
Pechiney Int.	159,40	- 0,31
Peugeot SA	733	- 1,34
Strafor Facom	625	+ 4,51
Valeo	265,80	+ 4,64
Vallourec	263	+ 2,33

Mines d'or, diamant

	30-12-94	Diff.
Anglo-American	308,50	- 1,43
Buffelsfontein	49,80	+ 0,61
De Beers	124,50	+ 0,40
Driefontein	82,30	+ 4,17
Gencor Limited	19,10	
Harmony Gold	53	+ 4,12
Randfontein	61,10	+ 1,83
Saint-Helena	52,90	+ 1,53
Western Deep	218,80	- 0,04

Pétrole

	30-12-94	Diff.
Elf Aquitaine	373,90	- 4,47
Esso	713,00	- 0,27
Géophysique	298,00	- 0,99
Total	310,30	- 5,22
BP France	*132,90*	*+ 8,04*
Erap-Elf	316,10	- 6,75

Sicomi ou ex-Sicomi

	30-12-94	Diff.
Bail Investiss.	915	+ 1,65
Interbail	368	- 1,89
Klepierre	552	+ 0,36
Locindus	850	- 2,29
Selectibanque	156,50	+ 2,22
Unibail	480,50	- 0,68
Genefim	179,00	+ 4,67
Immobail	303,90	+ 0,64

Transports, loisirs, services

	30-12-94	Diff.
Accor	577	+ 1,22
BIS	316,50	+ 0,15
Canal Plus	854	- 3,72
Cap Gemini Sogeti	170	- 3,48
CEP Comm.	472,50	+ 0,53
Club Méditerranée	*433*	*- 2,27*
Eaux (Gle des)	515	- 4,27
Ecco	630	+ 1,28
Euro Disney	11,20	+ 7,17
Filipacchi Médias	999	+ 7,88
Havas	416,90	- 4,49
Lyonnaise des eaux	464,60	- 2,00
Publicis	440	+ 1,49
SITA	690	- 1,42
Sligos	367	+ 8,57
Sodexho	886	- 0,11
SCAC Delmas	600	+ 2,56
Dauphin OTA	-	-
OGF Omn Gest.	698	+ 2,84
TF1	482	- 2,03

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	30-12-94	Diff.
6 % 93-97	*96,41*	*- 0,05*
EDF-GDF 3 %	6 350	150
CNB 5 000 F	101,05	- 0,05
CNB Par. 5 000 F	100	- 0,8
CNB Suez 5 000 F	101	inchangé
CNI 5 000 F	102	+ 1,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
Alcatel Alsthom	1 621 706	754 249
Carrefour	323 680	721 544
Elf Aquitaine	1 636 806	634 746
Société Gale A	1 085 734	621 585
Danone (ex-BSN)	795 495	615 733
LVMH Moët Vuitton	577 323	499 153
Eaux (Gle des)	934 220	491 458
Total	1 491 501	484 038
Paribas	1 274 680	461 129
Saint-Gobain	701 586	443 787
L'Oréal	373 380	422 157
Lafarge Coppée	1 080 722	414 538
B.N.P.	1 584 907	405 325
Eurotunnel	16 717 084	397 435

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Metrologie Inter.	+ 33,79	UAP	- 9,53
Olipar	+ 17,24	BNP	- 7,86
Bazar Hôt. Ville	+ 11,54	Casino Guichard	- 7,28
Immob. Phénix	+ 9,78	Bancaire (Cie)	- 6,90
Sligos	+ 8,57	Sovac	- 6,32
Filipacchi Médias	+ 7,88	Thomson-CSF	- 6,19
CS (ex. CSEE)	+ 7,72	Pernod-Ricard	- 5,61
Euro Disney	+ 7,17	CGIP	- 5,34
Dassault Electro.	+ 7,14	Total	- 5,22
Ciments Fr. Priv. B	+ 6,68	Promodes	- 4,84
Intertechnique	+ 6,55	C.C.F.	- 4,80
Sophia	+ 6,20	Rhône-Poulenc A	- 4,78
Banque Colbert C.	+ 5,39	Axa	- 4,69
E.B.F.	+ 4,86	Suez	- 4,68

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	23-12-94	26-12-94	27-12-94	28-12-94	29-12-94
RM	3 815 782	1 654 810	1 169 290	2 460 118	5 027 596
Comptant					
R. et obl.	58 606 358	13 565 332	12 355 629	11 017 153	15 307 274
Actions	560 585	140 695	190 895	677 762	201 914
Total	62 982 725	15 360 837	13 715 814	14 155 033	20 536 784

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	26-12-94	27-12-94	28-12-94	29-12-94	30-12-94
	(base 1000, 31 décembre 1990)				
Ind. SBF 120	1 332,83	1 325,45	1 309,00	1 291,59	1 287,03
Ind. SBF 250	1 285,89	1 279,81	1 266,29	1 252,28	1 250,66
	(base 1000, 31 décembre 1987)				
Indice CAC 40	1 966,57	1 955,98	1 927,83	1 894,15	1 881,15

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 décembre 1994
Nombre de contrats : NC.

COURS	ÉCHÉANCES DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995	SEPT. 1995
Premier	-	110,20	109,62	109,04
+ Haut	-	110,38	109,66	109,14
+ Bas	-	109,88	109,28	108,72
Dernier	-	109,90	109,28	108,72
Compensation	-	NC	NC	NC

NEW-YORK

Surplace

INDICE DOW JONES

+ 0,03 %

Wall Street a enregistré une faible hausse pour sa dernière semaine de 1994, et un gain très modeste sur l'ensemble d'une année chaotique *marquée par six relèvements des* taux d'intérêt par la Réserve fédérale et par un krach obligataire. La semaine écoulée a été empreinte des craintes d'aggravation de la crise financière au Mexique, après la brutale dévaluation du peso. Les valeurs mexicaines ont été les plus actives de la semaine et ont fortement chuté.

Record historique le 31 janvier 1994

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la semaine à 3 834,44 points, très proche de ses niveaux de début janvier 1994. La progression sur la semaine est infime : 1,01 point (+ 0,03 %). Celle sur l'année est de 80,35 points, soit + 2,14 %. Le Dow Jones avait établi le 31 janvier un record historique proche des 4 000 points, à 3 978,36 points, avant de retomber sous les 3 900 points dès le 4 février, quand la Fed a resserré sa politique monétaire pour la première fois cette année.

Le niveau le plus bas de l'année, à 3 593,35 points, a été atteint le 4 avril, à la suite d'une forte remontée des taux à long terme. Le taux sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence sur le marché obligataire, était repassé le 25 mars au-dessus de 7 %, pour la première fois depuis mai 1993. Ce taux a dépassé 8 % le 24 octobre, du jamais vu depuis plus de deux ans, et a atteint son *apogée de l'année le 10 novembre,* à 8,15 %. Il finit 1994 à 7,88 %.

Indice Dow Jones du 30 décembre : 3 834,44 (c. 3 833,43).

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
Alcoa	84 1/8	86 5/8
Allied Signal Inc.	35	34
American Express	29 3/8	29 1/2
ATT	51	50 1/4
Bethlehem Steel	18 5/8	18
Boeing	47 3/8	46 3/4
Caterpillar Inc.	54 3/8	55 1/8
Chevron	44 3/4	44 5/8
Coca-Cola	51 5/8	51 1/2
Disney Corp.	46 3/8	46 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/2	56 1/4
Eastman Kodak	47 1/2	47 3/4
Exxon	61 1/2	60 3/4
General Electric	49 3/4	51
General Motors	41 1/8	42 1/4
Goodyear Tire	33 1/2	33 5/8
IBM	73 1/2	73 1/2
International Paper	76 5/8	75 3/8
Morgan (J.P.)	58	56
McDonnell Douglas	142 1/4	142
Merck and Co.	39 1/4	38 1/4
Minnesota Mining	52 1/4	53 3/8
Philip Morris	56 3/4	57 1/2
Procter Gamble	62 1/4	62
Sears Roeb. and Co.	46 1/2	46
Texaco	61 1/8	59 7/8
Union Carbide	29 7/8	29 3/8
United Tech.	62 1/4	62 7/8
Westinghouse El.	12 1/2	12 1/4
Woolworth	14 7/8	15

TOKYO

En demi-teinte

INDICE NIKKEI

+ 0,46 %

La Bourse de Tokyo a progressé de 13 % en 1994, tout en restant loin des sommets atteints pendant la vague spéculative des années 80, mais le moindre intérêt des investisseurs étrangers, qui avaient soutenu les cours en début d'année, fait planer un doute sur son évolution future. L'indice Nikkei a terminé vendredi à 19 723,06 points après un petit gain de 0,46 % sur la semaine.

Retour des étrangers

Le 4 janvier, première journée boursière de 1994, le Nikkei avait terminé la séance à 17 369,74 points, ce qui allait rester son plus bas niveau de toute l'année. Dans l'intervalle, l'indice a atteint jusqu'à 21 552 points (en juin). On était là loin des records de 1989 (38 915,87 pts), mais l'amélioration était tout de même sensible par rapport au creux de 1992 (14 238,13 pts). Ce redressement du Kabuto-Cho au premier semestre s'explique notamment par le retour des étrangers.

Par la suite, leur intérêt a fléchi. La hausse du yen a aussi handicapé les valeurs japonaises. Du coup, les deux grandes opérations boursières de la fin d'année – la cotation de Japan Telecom et la privatisation partielle de Japan Tobacco – ne se sont pas bien passées.

Indices du 30 décembre : Nikkei 19 723,06 (c. 19 633,53) ; Topix 1 559,09 (c. 1 542,02).

	Cours 22 déc.	Cours 30 déc.
Bridgestone	1 570	1 580
Canon	1 720	1 690
Fuji Bank	2 180	2 200
Honda Motors	1 770	1 770
Matsushita Electric	1 590	1 640
Mitsubishi Heavy	743	760
Sony Corp.	5 590	5 650
Toyota Motors	2 080	2 100

LONDRES

Déception

- 0,58 %

La Bourse de Londres a terminé l'année en roue libre, sur des variations peu importantes alors que l'activité est demeurée extrêmement faible en l'absence d'un grand nombre d'opérateurs partis en congés. A l'image des autres places financières, Londres a souffert cette semaine des conséquences de la crise mexicaine sur le dollar et sur les marchés de taux. Du coup, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a terminé vendredi à 3 065,5 points et cède 0,58 % sur la semaine. Sur l'ensemble de l'année, le Footsie a perdu 10,3 % par rapport à son niveau du 31 décembre 1993 (3 418,4 points).

La City considère que l'année a été particulièrement décevante, notamment en regard de la croissance forte de l'économie britannique, de la maîtrise de l'inflation, de la baisse du chômage et pour finir du retour à l'excédent de la balance des paiements.

Indice « FT » du 30 décembre : 100 valeurs 3 065,50 (c. 3 083,30).

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
Allied Lyons	5,43	5,41
BP	4,29	4,26
BTR	2,96	2,94
Cadbury	4,28	4,32
Glaxo	6,71	6,64
GUS	5,44	5,44
ICI	7,70	7,50
Reuters	4,75	4,68
RTZ	8,32	8,28
Shell	6,96	6,97
Unilever	11,58	11,60

FRANCFORT

Optimisme

+ 0,60 %

La Bourse de Francfort s'est fait une petite frayeur en fin de semaine, l'indice DAX plongeant en dessous du seuil psychologique des 2 100 points, avant de se réorienter à la hausse vendredi. Mais le marché allemand attend 1995 avec optimisme. Le DAX a terminé vendredi à 2 106,58 points, en hausse de 0,60 % par rapport à la semaine précédente. L'indice était passé largement en dessous de la barre des 2 100 points jeudi, finissant la séance à 2 077,03. Cette baisse s'explique essentiellement par le brusque recul de Wall Street et la pression exercée sur le dollar par la crise du peso mexicain.

Par rapport à la clôture du 30 décembre 1993, l'indice Dax a *perdu 7,06 %, affaibli essentielle*ment par la remontée des taux sur les marchés obligataires. Un recul qui intervient après une hausse de plus de 40 % en 1993. L'année 1995 devrait selon les analystes être placée sous le signe de la hausse en raison de la croissance des bénéfices des entreprises allemandes, de la stabilité des prix et d'un marché obligataire cette fois bien orienté. Indice DAX du 30 décembre : 2 106,58 (c. 2 094,01).

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
AEG	150,20	151,20
BASF	317,90	319,50
Bayer	360	363
Commerzbank	331	329
Deutsche Bank	722,80	720
Hoechst	328,50	337
Karstadt	566,50	565
Mannesmann	412,50	422
Siemens	645,30	649
Volkswagen	428	426

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La prudence à l'égard de l'Argentine était justifiée

On voit bien aujourd'hui combien était justifiée la prudence manifestée voici deux semaines par les investisseurs français à l'égard de l'Argentine, premier et seul Etat d'Amérique latine à avoir jamais sollicité le marché de l'eurofranc. Son emprunt de 1 milliard de francs et d'une durée de trois ans a vu le jour à la mi-décembre. Les difficultés financières du Mexique, qui a dévalué son peso avant Noël, ont, depuis, lourdement affecté l'ensemble des opérations sud-américaines. Malgré tous les démentis officiels, nombreux sont ceux qui craignent que d'autres pays, dont l'Argentine, s'apprêtent à dévaluer leur monnaie à leur tour sans trop tarder, ce qui accentuerait encore le climat de défiance à l'égard de cette région du monde.

Il convient de préciser que sur le marché secondaire, celui des emprunts émis depuis un certain temps, seuls ont vraiment souffert ceux qui avait été vendus à des investisseurs institutionnels. Ces professionnels de la finance réagissent immédiatement aux bonnes comme aux mauvaises nouvelles, qu'ils cherchent en fait à anticiper dans la mesure du possible. Pour ce qui est des personnes physiques, leur comportement a été jusqu'à présent beaucoup plus serein. Il est rare que les particuliers modifient soudainement la composition de leur portefeuille de titres. Ils savent que, de toute façon, en dépit des progrès de l'information, ils seront avertis trop tard des événements susceptibles d'influencer les cours de leurs valeurs. En outre, lorsqu'ils ont pris la décision d'acquérir tel ou tel titre, ils l'ont normalement fait en connaissance de cause, ayant apprécié leur risque.

Cela se vérifie dans le compartiment du marché international des capitaux. Contrairement aux euro-emprunts libellés en francs français, qui sont difficilement accessibles aux particuliers en France, ceux qui sont libellés en deutschemarks trouvent un débouché naturel auprès des épargnants et des rentiers allemands. Les banques qui servent d'intermédiaires sont tenues de les avertir de la situation dans laquelle se trouve un emprunteur dont le crédit est discuté. Le tableau qu'elles tracent est d'ailleurs sans complaisance. D'aucuns estiment même qu'elles auraient plutôt tendance à le noircir. En tout cas, on ne saurait leur reprocher de ne pas mettre en garde leur clientèle lorsqu'elle se montre trop friande de titres de second plan, lesquels rapportent bien davantage que les autres.

L'expérience de 1982

La compensation est-elle suffisante ? Ceux qui le croient justifient leur confiance par l'expérience de la grande crise de 1982 qui a conduit à renégocier, puis àrééchelonner la dette des pays d'Amérique latine. Les euro-obligations normales y ont échappé. Les intérêts ont été dûment payés et le principal a été remboursé à l'échéance. Les seules exceptions concernent des valeurs qui n'avaient pas été placées et qui, restées auprès des établissements financiers, étaient assimilées à des prêts bancaires.

Les euro-obligations en deutschemarks émises pour le compte des pays en développement sont détenues par des personnes physiques à raison de plus de 80 %, estime-t-on généralement. Or, depuis le 22 décembre, date où le peso mexicain a décroché du dollar des Etats-Unis, les cours de ces valeurs d'Amérique latine en marks n'ont pratiquement pas bougé. Notamment, aucune pression n'a été décelée sur les trois emprunts mexicains cotés en Bourse qui viendront à échéance en 1995.

En revanche, les choses ont été très mouvementées sur le marché des emprunts en dollars, qui est la principale source de fonds des emprunteurs mexicains et où les intervenants sont, dans leur majorité, des investisseurs professionnels. Il n'était, bien sûr, plus question d'y lancer de nouvelles opérations ces derniers jours. PEMEX, qui était sur les rangs, a différé l'exécution de son projet.

En tout, le montant en circulation des obligations internationales émises par des emprunteurs mexicains est de l'ordre de 20 milliards de dollars. Ce chiffre, qui exclut les effets gouvernementaux à court terme, se compare à celui de 130 milliards de dollars qui représente le total de la dette extérieure et privée du pays.

Parmi les candidats à l'emprunt dont le programme pourrait être bouleversé par les problèmes du Mexique figure le Brésil, qui se prépare depuis plusieurs semaines à effectuer son grand retour sur la scène internationale par un emprunt obligataire de 500 millions de dollars et d'une durée de cinq ans, qui serait ouvert à tous les investisseurs du globe à la fois. Avant la dévaluation du peso mexicain, on pensait qu'il pourrait voir le jour durant la seconde quinzaine de janvier. Nombreux sont, aujourd'hui, ceux qui estiment qu'il faudra le repousser à une date ultérieure.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le Mexique brouille les cartes

La fin d'année promettait d'être calme sur les marchés des changes, avec un dollar bien tenu, lorsque la chute libre du peso mexicain a brutalement affecté la devise américaine. Cette affaire du peso, qui, après sa mise en flottement, perdait un moment plus de 50 % de sa valeur (4,90 pesos pour un dollar vendredi 30 décembre et en pointe 5,75 pesos pour un dollar, contre 3,45 pesos le 14 décembre et 3,35 fin août 1994), a déferlé comme une lame de fond inattendue (c'est le caractère de ces lames) et remis en cause brutalement le consensus un peu mythique d'une économie mexicaine durablement assainie et sur le chemin de la prospérité.

Rumeur et incertitude

Depuis sept ans, le gouvernement du Mexique maintenait les parités avec le dollar, avec une marge de fluctuation de plus ou moins 4 %, alors que l'inflation accumulée rongeait la monnaie. Certes, en sept ans, le rythme de cette inflation est revenu de 160 % à 10 %, mais en définitive l'érosion de la monnaie ramenait la valeur réelle de la devise mexicaine, calculée en parité de pouvoir d'achat, à 6 pesos pour un dollar : on voit qu'il reste encore de la marge pour une dépréciation ultérieure. Pour l'instant, la dégringolade est stoppée, après un doublement des taux d'intervention de la banque centrale, portés à 31 %.

Mais les ondes de choc à l'extérieur ont été ravageuses : outre les pertes essuyées par les investisseurs étrangers, dont les créances et les actifs se trouvent dépréciés d'autant (au moins 10 milliards de dollars en moins pour les seuls Etats-Unis), le dollar a essuyé un coup direct dans la journée de mercredi 28 décembre sur la rumeur que la Banque nationale du Mexique avait tiré sur la « ligne » de 6 milliards de dollars mise à disposition par les Etats-Unis pour défendre le peso, ce qui aurait entraîné, logiquement, des ventes de dollars sur les marchés. Cette rumeur a été démentie, mais l'incertitude demeure.

En tout cas, ce même mercredi 28 décembre, le cours du « billet vert » chuta brutalement de 1,58 DM à 1,54 DM, de 5,45 F à 5,32 F et de 100,40 yens à 99,30 yens, pour se redresser un peu, par la suite, à 1,55 DM, 5,34 F et 99,70 yens. Pour la plupart des opérateurs, ce recul n'est qu'une consolidation après une hausse de près de deux mois, et devait être suivie d'un lent raffermissement au cours du premier semestre, vers 1,60 DM, à la faveur de nouveaux relèvements des taux directeurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis. En Europe, le mark s'est montré ferme vis-à-vis des monnaies latines, à moins que celles-ci n'aient été particulièrement faibles, ce qui est plutôt le cas. En Italie, la prolongation de la crise gouvernementale a déprimé la lire, le cours du mark battant à nouveau son record à Milan (1 050,50 lires), avant de revenir à 1 047 lires. En Espagne, les déboires du gouvernement Gonzalez, accusé de « terrorisme d'Etat », ont poussé la peseta à son plus bas cours de l'année (85,25 pesetas pour 1 mark). En France, en revanche, la monnaie s'est un peu raffermie, le cours du mark à Paris revenant de 3,4550 F à 3,4450 F, cela malgré les appréhensions que suscite la préparation des élections. Mais on sait qu'à l'heure actuelle la défiance des non-résidents vis-à-vis de notre pays se traduit par une hausse des taux d'intérêt français et non par une spéculation à la baisse du franc, trop injustifiée et trop hasardeuse pour être vraiment payante.

F. R.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 26 AU 30 DÉCEMBRE 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5645	-	18,7301	76,3359	64,5369	3,1377	57,6303	0,00616
	1,5465	-	18,3486	75,0751	63,3995	3,0874	56,6251	0,00609
Paris	8,3529	5,3390	-	407,5573	344,5628	16,7524	307,6347	3,2896
	8,4284	5,4500	-	409,1592	345,5272	16,8262	308,6070	3,3211
Zurich	2,0495	1,3100	24,5364	-	84,5434	4,1104	75,4826	0,8071
	2,0599	1,3320	24,4404	-	84,4481	4,1124	75,4247	0,8117
Francfort	2,4242	1,5495	29,0223	118,2824	-	4,8619	89,2826	0,9547
	2,4393	1,5773	28,9413	118,4159	-	4,8697	89,3148	0,9612
Bruxelles	49,5606	31,87	5,9693	24,3282	20,5679	-	18,3636	1,9636
	50,0911	32,39	5,9431	24,3168	20,5351	-	18,3409	1,9738
Amsterdam	2,7152	1,7355	32,50608	1,32481	112,00387	5,44556	-	1,06931
	2,7311	1,7660	32,40367	1,32583	111,96348	5,45230	-	1,07617
Milan	2539,18	1623	303,9895	1238,9313	1047,4347	50,92564	935,1772	-
	2537,31	1641	301,1009	1231,9820	1040,3855	50,66379	929,2186	-
Tokyo	155,93	99,70	18,67391	76,10687	64,34334	3,12833	57,44742	0,061429
	154,98	100,15	18,37615	75,18769	63,49458	3,09200	56,71008	0,061030

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 décembre 1994, 5,3550 F, contre 5,4416 F le vendredi 23 décembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
30 déc. 1994
(Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France)
Source : Société générale

MATIÈRES PREMIÈRES

La foi du charbonnier

Comme beaucoup de matières premières, le charbon a profité de la reprise économique mondiale et la recrudescence de la demande, notamment asiatique, a entraîné un raffermissement des prix. A cela se sont ajoutés des imprévus – déraillement de trains, intempéries – qui, en restreignant l'offre, ont amplifié le mouvement de hausse des tarifs. Ce regain d'intérêt pour la houille devrait se poursuivre en 1995, mettant ainsi un terme à une longue période de morosité pour des pays exportateurs comme l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, le Canada, l'Autralie ou la Colombie.

Les contrats traités cette année le prouvent, quelle que soit sa provenance ou sa nature – charbon vapeur nécessaire à la production d'électricité ou coke utilisé dans les aciéries –, les prix du charbon se sont appréciés. Au départ de Colombie, le charbon vapeur d'un pouvoir calorifique de 6 500 kilocalories par kilogramme se négocie actuellement entre 32 et 33 dollars la tonne, contre 27 à 30 dollars en décembre 1993. Celui d'Australie affiche des prix autour de 34 à 35 dollars, contre 25 à 35 dollars un an plus tôt. Pour un pouvoir calorifique de 6 400 kilocalories par kilogramme, la tonne au départ d'Afrique du Sud se négocie entre 31 et 32 dollars contre 24 à 28 dollars un an plus tôt. En ce qui concerne le coke, celui venant des Etats-Unis évolue entre 50 et 51 dollars la tonne, contre 48 à 50 dollars voilà un an.

Sur les deux principaux pôles d'importations géographiques que sont l'Union européenne et le bassin asiatique, les situations évoluent de manière différente. En Europe, la contraction globale de l'utilisation du charbon vapeur par les électriciens s'est poursuivie mais de façon plus atténuée qu'en 1993. En revanche, la demande est demeurée persistante en Asie. La reprise économique mondiale s'est, quant à elle, concrétisée par un important besoin de coke chez les sidérurgistes tant européens qu'américains ou asiatiques.

Alors que les commandes se multipliaient, des aléas sont venus perturber le marché. Au début du mois d'octobre, deux déraillements de trains bloquaient les exportations à partir du terminal charbonnier de Richards Bay, ce qui a réduit les exportations sud-africaines de 2 millions de tonnes cette année. Simultanément, des pluies diluviennes s'abattaient sur la Colombie, pénalisant l'extraction et le transport de houille, et entraînant un tassement des ventes d'environ 500 000 tonnes cette année. Loi des séries oblige, un autre pays producteur, la Pologne, ne peut fournir les quantités prévues.

Flambée des prix

Le marché s'est alors tendu en fin d'année et des clients ont ainsi vu les prix flamber. Ainsi, les exemples ou les rumeurs de majoration brutale de tarifs abondent. Selon certains, la hausse a pu atteindre les 9 dollars la tonne pour du charbon australien à destination d'un client européen.

C'est dans ce climat que vont débuter les négociations annuelles de prix pour les contrats européens ou asiatiques. D'ores et déjà, les producteurs ont décidé d'en tirer le meilleur parti pour rehausser les tarifs. « *Tous les acteurs du marché australien paraissent aujourd'hui convaincus qu'il y aura une hausse des prix, mais de combien ?* » s'interroge l'ATIC (l'Association technique de l'importation charbonnière) dans sa lettre mensuelle de décembre. « *C'est certainement dans le jeu complexe des rivalités commerciales entre les grands pays producteurs que se trouve la réponse. Que feront les Canadiens, les Américains, les Polonais et les autres? Les Japonais semblent pressés de conclure et seront donc amenés à certaines concessions s'ils veulent disposer de tonnage. La pression importante du syndicat des mineurs australiens qui menace de grève si la hausse* [de leur salaires] *n'atteint pas 10 dollars par tonne est un autre élément à prendre aussi en considération.* » Même impression pour l'Afrique du Sud, où des accords signés se traduiraient par des hausses de 28 % sur certaines qualités de houille.

En France, l'année charbonnière aura été avant tout sociale, marquée en octobre par la conclusion d'un « *pacte national* », au terme duquel Charbonnages de France garantit l'emploi des mineurs et se recentre sur l'électricité. L'objectif de ce pacte est d'assurer le départ progressif et régulier des 16 000 mineurs actuels, jusqu'à l'arrêt définitif de l'extraction du charbon en 2005, sans procéder à des plans sociaux. Dans le même temps, le groupe va rénover ses centrales électriques avec l'aide d'EDF, qui devrait prendre une participation de 20 % équivalant à 1,5 milliard de francs. Deuxième producteur national d'électricité avec 28,4 % de celle (hors nucléaire) distribuée par EDF, les Charbonnages entendent cependant rester dans ce domaine un acteur indépendant.

DOMINIQUE GALLOIS

PRODUITS	COURS DU 30/12/94
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	3 028 (+ 39) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 977 (+ 147) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 990 (+ 510) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	411,50 (– 1) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	2 765 (– 32) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 280 (– 42) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	401 (– 4) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	231 (–) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	153,20 (– 6,70) Dollars/T courte
Pétrole (Londres) Février	16,47 (+ 0,55) Dollars/baril
Or (Londres)	385,75 (+ 1,65) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre

MARCHÉ LIBRE DE L'OR	Cours 23-12-94	Cours 30-12-94
Or fin (kilo en barre)	66 100	65 800
– (kilo en lingot)	66 850	66 300
Pièce française (20 F)	383	380
• Pièce française (10 F)	430	400
Pièce suisse (20 F)	385	379
Pièce latine (20 F)	384	381
• Pièce tunisienne (20 F)	384	383
Souverain	486	489
• Souverain Elizabeth II	490	491
• Demi-souverain	316	317
Pièce de 20 dollars	2 740	2 500
– 10 dollars	1 290	1 320
• – 5 dollars	800	850
– 50 pesos	2 490	2 455
• – 20 marks	486	472
– 10 florins	399	395
• – 5 roubles	259	270

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une fin d'année perturbée

Comme sur les marchés des changes, la tourmente qui s'est abattue sur le Mexique a perturbé les marchés financiers, d'abord américains et sud-américains, ensuite européens, et plus particulièrement français : à Paris, la fin de l'année a été plutôt sombre, la remontée des taux d'intérêt à long terme prenant le relais de la hausse du loyer de l'argent à court terme.

Cette tourmente a commencé par affecter les rendements des obligations du Trésor des Etats-Unis, les T-Bonds, les rendements remontant en liaison avec la dépréciation du dollar d'une semaine à l'autre, ils sont passés de 7,75 % à 7,79 % pour l'échéance à deux ans, de 7,78 % à 7,83 % pour le cinq ans, de 7,76 % à 7,83 % pour le dix ans et de 7,76 % à 7,88 % pour le trente ans. Mais la courbe des taux est restée toujours extrêmement aplatie puisque, de trois ans à trente ans, la différence n'est que de 0,09 %, autant dire presque rien ; ce phénomène, on le sait, indique que les marchés se placent, déjà, dans l'hypothèse d'un ralentissement de l'économie américaine, en attendant que la montée des taux d'intérêt à court terme, du fait de l'action de la Réserve fédérale, ne hisse éventuellement ces derniers au-dessus des longs termes, la fameuse « inversion » qui précède les changements de rythme dans la croissance des économies.

En Europe, le mouvement a fait tache d'huile, surtout au détriment du marché français, où le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans (OAT) au comptant, est passé, brutalement, de 8,06 % à 8,28 %, l'écart avec le Bund allemand à dix ans se creusant de 0,58 % à 0,68 %, surtout à la veille du week-end. Bien évidemment, le cours du contrat mars du MATIF sur le dix ans a chuté, revenant de 111,24 à 109,82, ce qui le ramène aux jours sombres du début de novembre dernier, où le plus bas niveau de l'année fut atteint à 108,98 sur décembre, avec un rendement de 8,48 %-8,50 % sur le dix ans, au plus haut de 1994. Sur le court terme, rien ne s'est arrangé, au contraire, le cours du contrat PIBOR (trois mois) sur mars revenant de 93,35 à 93,19, soit un rendement anticipé de 6,81 % contre 6,70 % à 120 centièmes (1,20 %) du même contrat sur l'euromark à Francfort, contre 0,40 % il n'y a pas un mois, preuve manifeste de dégradation de la situation. Au comptant, l'argent à trois mois s'est tendu à plus de 6,20 % pour revenir à 6,10 % environ.

Controverse sur le taux de base

La Banque de France, pour « *détendre le marché monétaire en fin d'année* », resserré par les ponctions du Trésor et le retrait de billets pour les fêtes, a eu beau prodiguer, jeudi et vendredi, des pensions à vingt-quatre heures et 55/16 % (5,31 %) pour plus de 40 milliards de francs, les banques françaises ont estimé qu'il devenait nécessaire de relever à nouveau leur taux de base (TBB), porté, jeudi, de 7,95 % à 8,25 % (+ 30 centimes), après un premier relèvement début septembre (de 7,70 % à 7,95 %). C'est la Société générale qui a donné le signal, expliquant qu'elle ne répercutait que « *partiellement* » le renchérissement de ses ressources, imitée par les autres établissements dans les heures suivantes.

On ne peut pas dire que cette initiative, peu opportune au moment où la reprise de l'économie française se confirme prudemment, ait été goûtée par les pouvoirs publics, qui sont, toutefois, restés muets. Cela n'a pas été le cas du bouillant président de l'Association française des trésoriers d'entreprises (AFTE), François Schlumberger. Pour lui, la décision des banques a été « *une surprise extrême et une incompréhension totale. Pourquoi réagissent-elles avec une si grande rapidité à des tensions sur les taux qui existent depuis quinze jours et sont habituelles en fin d'année* ». Là, M. Schlumberger exagère, car il est à craindre que les tensions actuelles ne se prolongent au-delà de la fin de l'année, pour des raisons d'ordre politique. De plus, il est avéré que le coût des ressources des banques sur le marché de un mois à deux ans s'est renchéri de 40 à 60 centimes depuis le début de décembre, comme nous l'avons relevé fidèlement dans ces colonnes.

Mais ce qui est mis en cause, notamment par M. Schlumberger, c'est la composition de la « formule magique » qui détermine les variations du TBB. Pour le président de l'AFTE, qui a pour « recette » un tiers de jour le jour (inchangé depuis le début de juillet), un tiers de PIBOR trois mois et un tiers de PIBOR un an, une telle pondération aurait pour effet de porter l'écart entre « sa formule » et le TBB de 1,80 % début 1994 à 2,27 % après le relèvement de cette semaine. Mais toutes les banques n'ont pas la même formule, qui de toute façon reste secrète : certains privilégient le PIBOR trois mois, le PIBOR un an et les bons du Trésor (BTAN) deux ans, la plupart tenant compte des taux d'intervention de la Banque de France (appel d'offres et pensions à 5-10 jours, inchangé depuis le début de l'été dernier) et naturellement, de l'importance de leurs dépôts non rémunérés, assez variables. A la décharge des établissements, on pourra dire qu'en cette période de contraction des crédits aux entreprises le relèvement du TBB n'est pas une mesure spécialement agréable, pour eux comme pour leurs clients, et qu'ils sont soucieux de ne pas dégrader encore davantage des marges qui se réduisent.

FRANÇOIS RENARD

CARNET

Naissances

Francine ERDOCIO
et Roland ROZENFELD
sont heureux d'annoncer la naissance de

Cécile Maialen Allende,

le 30 décembre 1994.

8, avenue de Paillet,
64200 Biarritz.

Catherine, née GOBLOT,
et Daniel CAHEN, dit « Nathan »,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette, Valentine,

vaillant bébé de 860 grammes, le 26 décembre 1994.

20, rue Demarquay,
75010 Paris.

Anniversaires de naissance

– Paris, 1er janvier 1995.

Raphaël, Gabriel, Alice et Sarah

souhaitent un très heureux anniversaire à leur cher grand-père,

Armand MIKOWSKI.

Fiançailles

L. PÉE et P. ELLES

sont heureux d'annoncer leurs fiançailles célébrées le 31 décembre 1994, à Venise.

Décès

– Le président,
Le conseil d'administration
Et le personnel du CEREP,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Pierre DREYFUS.

CEREP,
31, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

(Le Monde du 27 décembre.)

– Edmonde, Marc et Michel Lacoste,
ses enfants,
Nathalie, Camille, Marie et Loïc,
ses petits-enfants,
M. Jean Larivière et Mme Dominique Lacoste,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josèphe LACOSTE,
née Gautier,

survenu le 29 décembre 1994, à Paris-16e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 janvier 1995, à 14 heures, en l'église de Barbizon (Seine-et-Marne).

L'inhumation aura lieu dans la sépulture familiale, au cimetière de Barbizon.

4, rue Diaz,
77630 Barbizon.

– *Odile Cayla,*
son épouse,
Marc et Marie-Anne Cayla,
Nicolas et Anne Cayla,
Emmanuel et Laurence Cayla,
David et Arièle Cayla,
ses quatre fils et leurs épouses,
Claire, Raphaëlle, Guillaume,
Matthieu, Capucine, Marie-Sarah,
Blanche et Magdelène,
ses petits-enfants,
André et Thérèse Cayla,
Claude et Jean-Pierre Montagu,
Daniel et Claude Cayla,
Eric et Marie Cayla,
ses frères, sa sœur et leurs conjoints,
ainsi que leurs familles,
La famille Gueullette,
La famille Chayet,
Mme Casset,
Mme Bernes-Lasserre,
Les familles Marais, Goldschmidt, Vanborren et Azoulay,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard CAYLA,
architecte DPLG,
croix de guerre *1939-1945,*
médaille de la Résistance,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 décembre 1994, en son domicile de Cénac (Lot).

La cérémonie a eu lieu le mardi 27 *décembre, en l'église de Latour,* à Anglars-Juillac (Lot).

Une messe à son intention sera célébrée par le Frère Jean-Marie Gueullette, le vendredi 13 janvier 1995, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

55, avenue Duquesne,
75007 Paris.

– M. André Jarrosson,
président-directeur général,
Et *MM. les membres du conseil* d'administration de GTM-Entrepose,
Les dirigeants
*Et le personnel du groupe GTM-*Entrepose,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice CRASTE,
président-directeur général
des Grands Travaux de Marseille
puis de GTM-Entrepose
de 1976 à 1985,

survenu le 27 décembre 1994.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

GTM-Entrepose,
61, avenue Jules-Quentin,
92000 Nanterre.

– Bihorel (Seine-Maritime).

Mme Lydie Duplessy,
M. et Mme Damien Penetrat,
Mme Monique Penetrat,
ses enfants,
Pascal, Bénédicte, Marie-Agnès, Laurence, Laure, Emmanuel, Isabelle, Etienne et Xavier,
ses petits-enfants,
Ses onze arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
font part du décès de

M. Jean PENETRAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire de la BNP,

survenu le 29 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à l'hôpital de Bois-Guillaume.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi *3 janvier 1995, à 14 h 30, en* l'église Saint-Joseph-de-Carnoles, à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

Avis de messes

– Les Missionnaires d'Afrique, Pères blancs,
Et les familles des Pères

Christian CHESSEL,
Jean CHEVILLARD,
Charles DECKERS,
Alain DIEULANGARD,

tués à Tizi-Ouzou, le 27 décembre 1994, remercient toutes les personnes qui leur ont adressé un témoignage de sympathie.

Ils vous invitent à participer ou à vous unir par la prière à la messe célébrée en la cathédrale d'Angers, le mardi 3 janvier *1995,* à *15 heures, par* Mgr Orchampt, évêque d'Angers, et à la messe célébrée en l'église Saint-*Sulpice de Paris, le samedi 7 janvier,* à 10 h 30, par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

Anniversaires

– 1er janvier 1987,

Jean BARTOLI.

« Il viendrait un autre temps.
Un autre contexte,
Plus réel, plus juste, enfin?
Enfin? »

– Il y a deux ans, le 1er janvier 1993,

Shalom COHEN

quittait les siens.

Une pensée particulière est demandée à tous ceux qui l'ont aimé.

1968-1970

Une pensée affectueuse pour

Nicole et Madeleine TAITZ.

« L'Orangeraie »,
06200 Nice.
49190 Rochefort-sur-Loire.

Soutenances de thèses

– Marc Desmet a soutenu, le *19 décembre 1994,* à l'université de Tours, sa thèse de doctorat : « La paraphrase des psaumes de Philippe Desportes et ses différentes versions musicales. Contribution à l'histoire du psautier français au temps d'Henri IV et de Louis XIII (1593-1643) ». Mention très honorable à l'unanimité, avec *félicitations du jury, composé de* M. Jean-Michel Vaccaro, directeur, Mme Catherine Massip, MM. Jean-Michel Noailly, Marc Honegger, président.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire,
directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans
à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile
« *Les rédacteurs du Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani,
président du directoire.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

PRINTED IN FRANCE

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : *Gérard Morax*
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - *Documentation*
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY *Cedex*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA
TEL : 800.428.30.03

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris DTN

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____ Prénom : ____

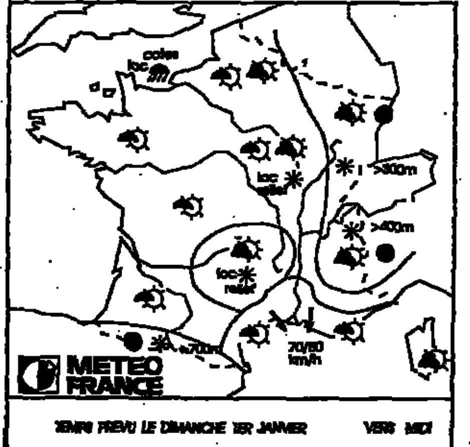
Adresse : ____

____ Code postal : ____

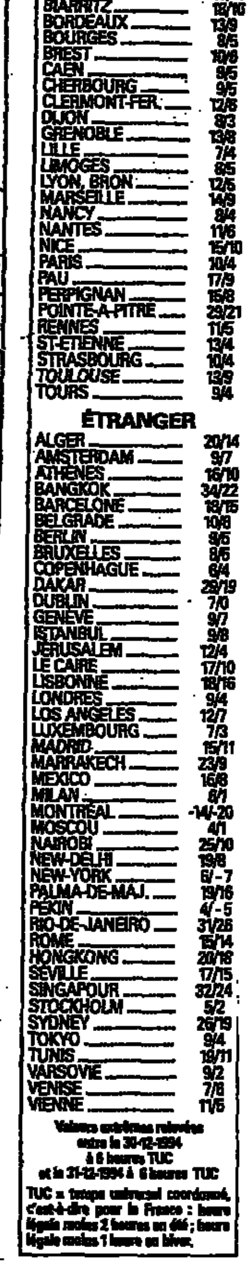
Localité : ____ Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE DIMANCHE 1ER JANVIER VERS MIDI



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	15/13
BIARRITZ	18/10
BORDEAUX	13/9
BOURGES	8/5
BREST	10/8
CAEN	9/5
CHERBOURG	9/5
CLERMONT-FER.	12/6
DIJON	8/3
GRENOBLE	13/8
LILLE	7/4
LIMOGES	8/5
LYON, BRON	12/5
MARSEILLE	14/9
NANCY	8/4
NANTES	11/6
NICE	15/10
PARIS	10/4
PAU	17/9
PERPIGNAN	15/8
POINTE-A-PITRE	29/21
RENNES	11/5
ST-ETIENNE	13/4
STRASBOURG	10/4
TOULOUSE	13/9
TOURS	9/4

ÉTRANGER	
ALGER	20/14
AMSTERDAM	9/7
ATHENES	16/10
BANGKOK	34/22
BARCELONE	18/15
BELGRADE	10/8
BERLIN	9/5
BRUXELLES	8/5
COPENHAGUE	6/4
DAKAR	29/19
DUBLIN	7/0
GENÈVE	9/7
ISTANBUL	9/8
JERUSALEM	12/4
LE CAIRE	17/10
LISBONNE	18/16
LONDRES	9/4
LOS ANGELES	12/7
LUXEMBOURG	7/3
MADRID	15/11
MARRAKECH	23/9
MEXICO	16/8
MILAN	8/1
MONTREAL	-14/-20
MOSCOU	4/1
NAIROBI	25/10
NEW-DELHI	19/8
NEW-YORK	6/-7
PALMA-DE-MAJ.	19/16
PEKIN	4/-5
RIO-DE-JANEIRO	31/26
ROME	15/14
HONGKONG	20/18
SEVILLE	17/15
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	5/2
SYDNEY	26/19
TOKYO	9/4
TUNIS	19/11
VARSOVIE	9/2
VENISE	7/8
VIENNE	11/5

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-12-1994 à 6 heures TUC et le 31-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Dimanche : neige en montagne, vent en Méditerranée. – L'ensemble de nos massifs montagneux recevront encore des chutes de neige ; celle-ci tombera *jusqu'à basse altitude : 300 mètres sur les Vosges* et le Jura, 500 mètres sur les Alpes et le Massif central, 800 mètres sur les Pyrénées.

Les régions de plaine du Nord-Est subiront également beaucoup de nuages accompagnés de giboulées de neige, mais celle-ci ne devrait pas tenir au sol. Le Sud-Ouest et la région lyonnaise se réveilleront sous un ciel gris et pluvieux, mais le soleil *reviendra rapidement.*

En Corse, après une matinée pluvieuse, des éclaircies se développeront, mais on risquera encore l'averse.

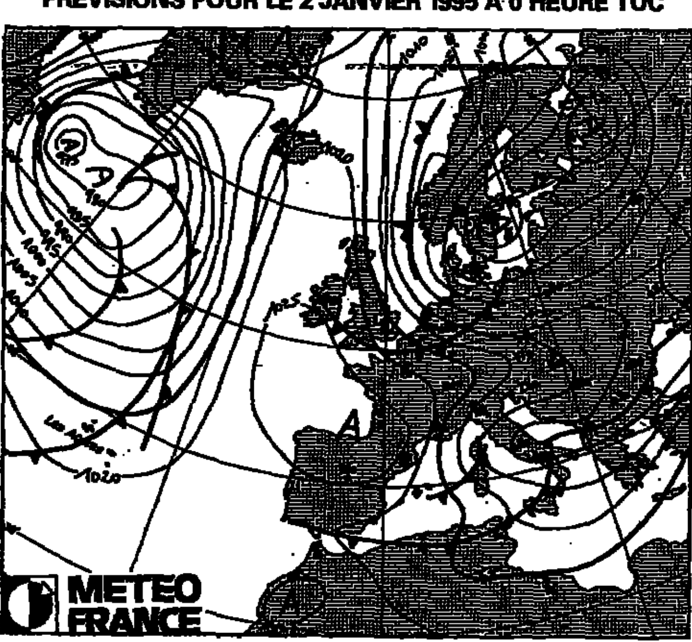
Partout ailleurs, le soleil l'emportera largement sur les quelques passages *nuageux ; tout au plus,* une petite averse sera possible sur les côtes de la Manche.

Mistral et *tramontane se renforceront,* pour atteindre 80 à 100 km/h en rafales le soir. Partout ailleurs, il soufflera un vent de nord-ouest, avec quelques rafales à 50 km/h sur les côtes de la Manche.

Les températures seront à la baisse, avec des *minimales comprises entre 0 et 3 degrés sur la moitié* Nord, excepté le littoral atlantique, entre 5 et 7 sur la moitié Sud et les côtes de l'Atlantique, jusqu'à 10 degrés sur les *rives* de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 4 à 7 degrés en allant du Nord-Est vers le Sud-Ouest, *tandis qu'elles* atteindront encore 10 à 12 degrés sur le littoral méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER 1995 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6465

HORIZONTALEMENT

I. Prend bien souvent la main pour avoir le bras. Sont attirés par tout ce qui brille. – II. Poules d'eau. En Suisse. – III. Chef de train. Devient petit après avoir été doublé. Boîte de couture. – IV. Curieux. Ossement d'épaule. – V. Préposition. Source de sons aigus. *Article.* – VI. Fin, pour un gourmet. Se rapproche du fût lorsqu'on « tire » le canon. – *VII. Maître* à jouer. Lettres de félicitations. Louis XIV le fut plus par la brillance que par la taille. – VIII. Authentique château écossais. *Des flèches* ne piquant que l'amour-propre. – IX. Certains n'hésitent pas à la bafouer. Corsaire amputé des deux *jambes. Permet de prendre* patience entre les repas. – X. Eventuellement approuvées. Héros. Possessif. – XI. Conjonction. Naît près du Rhin. Implique un *nivellement. Quelque* chose de tentant. – XII. Versement partiel. Ne sont pas toujours brillantes, même après un vernissage. – XIII. Titre honorifique. Note. Centre de triage. Ne saurait constituer une attestation d'assurance. – *XIV. Fit le veau. L'être* grec. Séjour de ceux qui sont ailleurs. – XV. *Une personne qui sait* recevoir. Prouver son intention de monter.

VERTICALEMENT

1. Ni ouverte ni fermée. Donnait *le feu vert au temps de diligences.* – 2. Sont plus agréables au regard quand on *n'y* voit goutte. Poussera à la révolte. – 3. Militaire. Dissimule des associés. Abréviation. – 4. Sert à dégrossir. *Possessif.* Monogramme d'un prédicateur. – 5. On le prend sur le faîte. Invite à poursuivre. – 6. Sorti. Une des rares choses qu'un âne peut encore assimiler. Mesure. – 7. Degré de sensibilité. Modèle de mesure. Etre craintif se repliant *sur lui-même.* – *8. Il a inquiété* plus d'un chef aux armées. Démolir. – 9. Chacun se trouve dans le sien avec plus ou moins de bonheur. Met un apprenti au pied du mur. – 10. Coule en France. Issues d'un bar. – 11. *Complément d'un attribut. Ont* bon appétit. Bruit. – 12. Père putatif. Trempe sa plume *dans l'acide.* Quartier de Lille. – 13. Donna une certaine couleur. Tout ce qu'il y a de plus sur. Qui ne peut que soliloquer. – 14. Quartier de noblesse. *Personnel. Repoussant. Article.* – 15. Nocturnes pour musiciens. Air poétique.

Solution du problème n° 6464

Horizontalement

I. Vertement. – II. Avoisiner. – III. Cellulite. – IV. Ciels. – V. Il. Emu. – VI. Bussang. – VII. Amulette. – VIII. Tas. – IX. Identique. – X. Or. *Sûre.* – *XI. Néon.* Œil.

Verticalement

1. Vaccination. – 2. Eveil. Madré. – 3. Rôle. Buse. – 4. Tilleul. Non. – *5. Esus.* Sert. – 6. *Mil.* Est. Iso. – 7. Enigmatique. – 8. Net. Une. Uri. – 9. Trek. Réel.

GUY BROUTY

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

TF 1

15.00 **Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.** Pékin : mars 1910.
15.50 **Série : Super boy.**
16.20 **Série : Tarzan.**
16.50 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Voeux du président de la République.**
20.10 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Dorothée** **Réveillon Rock'n'Roll Show au Carlos'Bar.** Présenté par Dorothée. Avec Pierre Perret, Carlos, Chantal Goya, Richard Clayderman, Trini Lopez, Sacha Distel, Hélène, Christophe Rippert, All For One, Bradley Cole, Hugues Aufray, les Collégiens, les Musclés, Anthony Dupray, Antoine, Screaming Jay Hawkins, Bernard Minet, Manuela Lopez, Julia Migenes.
22.30 **La Nuit la plus Crazy.** Présenté par Bernard Montiel. Au Crazy Horse Saloon, avec Azzedine Alaïa, Loris Azzaro, César, Régine Deforges, Jack Lang, Lova Moor, Pierre Restany, Gonzague Saint-Bris, Marie Sara, Patrick Sébastien, Slavik, Paul-Loup Sulitzer, Chantal Thomass, José-Luis de Villalonga, Georges Wolinski.
0.10 **Spectacle : Le Cirque Amar.**
1.45 **Théâtre : Ma cousine de Varsovie.** Pièce de Louis Verneuil et Georges Berr.

FRANCE 2

13.40 **Les Grandes Enigmes de la science.**
14.30 **Histoires sauvages.** Le Parc de Serengeti (Tanzanie).
15.00 **Magazine : Samedi sport.**
18.05 **INC.**
18.15 **Téléfilm : Le Combat de Sarah.** De Joseph Sargent.
19.50 **Bonne nuit, les petits.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.43).
19.59 **Voeux du président de la République.**
20.10 **Journal et Météo.**
20.50 **Divertissement : Faites la fête.** Présenté par Michel Drucker.
22.55 **Les Enfants de la télé.** Présenté par Arthur à la Cigale. Spécial 31 décembre.
0.40 **Opéra-bouffe : Les Brigands.** D'Offenbach, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff, avec Michel Sénéchal, Michèle Lagrange, Doris Lamprecht, Philip Doghan.

FRANCE 3

13.35 **En flânant avec Roger Gicquel.** Les musiques de Bretagne.
14.30 **Dessin animé : Des souris et des chats.** De Bela Ternovszky.
16.05 **Téléfilm : Meurtre au champagne.** De Robert Lewis, d'après une nouvelle d'Agatha Christie.
17.40 **Magazine : Montagne.** Tintin au Tibet, le livre des raretés, de Dominique Sanfourche.
18.15 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** Palmarès des meilleurs livres de la saison.
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Voeux du président de la République.**
20.15 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.40 **Tout le sport.**
20.50 **Théâtre : Décibel.** Pièce de Julien Vartet.
22.45 **Divertissement : Y a pire ailleurs !** Présenté par Raphaël Mezrahi. Le bêtisier des télévisions étrangères.
23.40 **Météo et Journal.**
0.00 **Téléfilm : L'Eveil.** De Marie Lambert.

M 6

14.45 **Série : Les Champions.**
15.40 **Série : Le Joker.**
16.35 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.30 **Série : Agence Acapulco.**
18.20 **Téléfilm : Extra large, le sosie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Voeux du président de la République.**
20.10 **Série : Classe mannequin.**
20.40 **Magazine : Stars et couronnes.** Présenté par Isabelle Heurtaux. Spécial Jour de l'an.
20.55 **Téléfilm : Le Bonheur au bout du chemin 2.** De Kevin Sullivan.
0.45 **Magazine : Dance Machine.** Les meilleurs moments des soirées Dance Machine 1, 2, 3 et 4.

CANAL +

13.30 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
14.00 **Téléfilm : Le Terrania ne répond plus.** De Ron Silver.
15.25 **Surprises.**
15.35 **Téléfilm : Le Retour de Sherlock Holmes.** De Kenneth Johnson.
17.10 **Les Superstars du catch.**

En clair jusqu'à 20.30

18.00 **Le Soir le plus toon.** Des dessins animés de Walt Disney et de Tex Avery présentés par des enfants ; à 22.00, Cartoon Way, documentaire sur l'Amérique mythique des années 50.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Coup de fouet en retour.** ■ ■ Film américain de John Sturges (1956).
0.25 **Cinéma : Mr Wonderful.** □ Film américain d'Anthony Minghella (1993) (v.o.).
2.00 **Surprises.**
2.05 **Le Journal du cinéma.**
2.10 **Cinéma : Faites-le avec les doigts (The Groove Tube).** ■ Film américain de Ken Shapiro (1975).
3.20 **Documentaire : Dario Moreno.** De Jean Rouzeaud.
4.15 **Cinéma : Victor Victoria.** ■ ■ ■ Film américain de Blake Edwards (1982) (v.o.).

LA CINQUIÈME

14.30 **Les Grandes Biographies.** Les grands commandants : *Napoléon.*
15.30 **Documentaire : Arts musique.** Pierre et le loup, de Christopher Swann, Steve Bendelack et Roger Law.
16.30 **Documentaire : Les Courses extraordinaires.** Le palio de Sienne, d'Antoine Lassaigne (rediff.).
17.00 **Documentaire : Cinéma.** Chaplin et la musique, d'André Halimi (rediff.).
18.00 **Documentaire : A tous vents.** Les Dernières Voiles, de N. Hollander et M. Mertes. Les côtes.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Les Enfants du voyage.** Au fil de l'acrobatie (rediff.).
18.05 **La Trace des anges.** Les anges dans les grandes religions monothéistes, de Marie-Hélène Rebois (rediff.).
19.00 **L'Année culturelle 1994.** Les manifestations les plus importantes de l'année.
19.40 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités soviétiques, allemandes et françaises de la semaine du 31 décembre 1944 et rétrospective américaine de l'année 1944, commentées par Marc Ferro et Rainer Hudemann.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Les Enfants du voyage.** Les bêtes du cirque, de Dominique Mauclair et Laurent Chevallier.
21.35 ▶ **Téléfilm : Women and Men 1.** Il portait une chemise de chez Brooks, de Frederic Raphaël, avec Elizabeth McGovern, Beau Bridges ; Le Calme avant la tempête, de Ken Russell, avec Peter Weller, Molly Ringwald ; Comme des éléphants blancs, de Tony Richardson, avec James Woods, Melanie *Griffith*.
22.55 **Magazine : Confetti spécial réveillon.**
0.05 **Série : Mr Bean.**
0.30 **Magazine : Macadam.** Les Cigales et la fourmi. Best of, avec Cyndy Lauper, Boy George, CharlElie Couture, Grant Lee Buffalo, Cheb Mami, The Auteurs, Sherryl Crow, Lucio Dalla, Mônica Passos, Stiltskin, Marva Wright, FFF (60 min).

FRANCE-CULTURE

19.32 **Poésie sur parole.** Récital Prévert, par Claude Piéplu.
20.00 **Le Temps de la danse.** Aux Folies Bergères ; Les années twist.
20.30 **Fiction.** Rire en pièces: textes choisis.
22.35 **Les Contes du sablier.** En direct de Radio-France.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Soirée de la Saint-Sylvestre.** *Avec François Casteng.*
20.10 **Opéra** (donné le 31 décembre 1993 à Lausanne) : la Belle Hélène, d'Offenbach, par Marie-Ange Todorovitch (Hélène), Brigitte Lafon (Oreste), Nikola Ivanon (Pâris), le Chœur du Théâtre municipal de Lausanne, dir. Etienne Bettens, et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jean-François Monnot (A 23.00, Vœux du président-directeur général).

IMAGES

Bêtisier

QUATORZE questions pour un champion des vœux.

1) Quel visionnaire déclarait, le 31 décembre 1981 : *« Seule l'Histoire pourra dire, avec le recul du temps, la trace laissée par l'année qui s'achève ; mais chacun sait déjà que 1981 aura été l'année du changement que la France a voulu »* ?

2) Quel philanthrope autre que l'abbé Pierre disait, le 31 décembre 1982 : *« Quiconque est seul dans la vie, quiconque est pauvre, quiconque souffre d'être parmi les sans-travail, rencontrera, je vous l'assure, une société plus fraternelle »* ?

3) Quel bouffeur de sectaires affirmait, le 31 décembre 1983 : *« Il n'est pas question de laisser la violence parler à la place de la raison »* ?

4) Quel oracle paternel recommandait, le 31 décembre 1984 : *« Un pays est comme une famille. On n'a pas les mêmes goûts, on n'a pas les mêmes idées, mais on a la même patrie. La nôtre est belle et grande. Aidons-la, servons-la, aimons notre patrie ! »* ?

5) Quel acrobate conseillait, le 31 décembre 1985 : *« Surtout, ne lâchons pas la rampe ! »* ?

6) Quel rassembleur lançait, le 31 décembre 1986 : *« Mon vœu est que la France gagne. Elle y parviendra d'autant mieux qu'on aura écarté de sa route les sujets qui divisent et qui la blessent dès lors qu'ils touchent à ses racines historiques, culturelles, spirituelles, qui sont essentiellement pluralistes [...]. L'esprit de tolérance et la volonté de dialogue doivent l'emporter sur le refus et le repli sur soi »* ?

7) Quel tuteur confiait, le 31 décembre 1987 : *« J'ai voulu que la France fût défendue, écoutée, respectée »* ?

8) Quel partageux proclamait, le 31 décembre 1988 : *« Il faut que la croissance de notre richesse nationale soit l'occasion de réduire les inégalités excessives »* ?

9) Quel rêveur murmurait, le 31 décembre 1989 : *« Je forme des vœux pour que de grands chantiers tels que le logement social, la fonction publique, la formation professionnelle, l'application des lois Auroux, la rénovation de l'Université, et bien d'autres encore, reçoivent les concours syndicaux et productifs qu'ils méritent. »* ?

10) Quel utopiste ajoutait, le 31 décembre 1990 : *« Je crois aux chances de la paix »* ?

11) Quel optimiste assurait, le 31 décembre 1991 : *« Dans le désordre général la France s'en tire mieux que les autres »* ?

12) Quel socialiste soulignait, le 31 décembre 1992 : *« J'espère que personne ne songe à s'attaquer à nos acquis sociaux »* ?

13) Quel réaliste observait, le 31 décembre 1993 : *« Chaque fois que je vois l'injustice et l'intolérance avancer, je pense que c'est la République qui recule »* ?

14) Comment se fait-il que, dans le flux des révélations de 1994, personne n'ait encore déniché le nègre si imaginatif qui se cachait assurément, depuis quatorze ans, les soirs de Saint-Sylvestre, sous la plume de François Mitterrand ?

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 1er JANVIER 1995

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
7.10 **Club Dorothée.**
7.55 **Le Disney Club.** Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Bonkers ; Dessin animé ; A vos rêves ; Reportages ; Invités : la Ligue d'improvisation ; Le Journal du Disney Club ; Caméra Reporter ; Variétés : Capella.
10.25 **Magazine : Auto Moto.**
11.00 **Météo** (et à 12.20).
11.05 **Série : Duo d'enfer.**
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.20 **Série : K 2000.**
14.00 **Téléfilm : Le Cercle des indomptés.** De Charles Braverman, avec Keanu Reeves, Lori Loughlin.
30 **Série : Tarzan.**
55 **Divertissement : Vidéo gag.**
05 **Disney Parade.** Dessin animé : Pluto et Figaro ; Le Gang des justiciers (1er épisode).
15 **Des millions de copains.**
05 **Série : Agence tous risques.** Poussière de diamants, de Ron Satlof, avec George Peppard.
00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
45 **Cinéma : L'Homme au masque d'or.** ■ Film français d'Eric Duret (1990). Avec Jean Reno, Marlee Matlin, Marc Duret.
30 **Magazine : Ciné dimanche.**
40 **Cinéma : Gawin.** □ Film français d'Arnaud Sélignac (1990). Avec Jean-Hugues Anglade, Catherine Samie, Wojtek Pszoniak.
20 **Journal et Météo.**
30 **Spectacle : Napoléon.** De Serge Lama avec Serge Lama, Paul Buissoneau, Emmenuelle Cormier, Marie-Andrée Corneille, Christine Delaroche, Dozier, Gilbert Dumas, François Godin.
50 **TF 1 nuit** (et à 3.45, 4.25).
00 **Programmes de nuit.** Peter Strõhm ; 3.55, Côté cœur ; 4.35, Musique ; 5.00, Concert : Mozart, Haydn, par l'Orchestre Paul Kuentz.

FRANCE 2

.00 **Documentaire : Le Cheval à robe rayée.**
.50 **Dessin animé.**
.00 **Les Matins de Saturnin.**
.45 **Connaître l'islam.**
.15 **La Source de vie.**
.00 **Le Jour du Seigneur.** L'homme en secret : Michael Lonsdale, de Patrice Chagnard.
.00 **Messe.** Célébrée en l'église Saint-Eustache à Paris.
.50 **Météo** (et à 12.10).
.55 **Loto et Journal.**
12.15 **Concert du nouvel an.** En direct de Vienne et en Eurovision. Œuvres de Johann et Joseph Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : Zubin Mehta.
13.35 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Sylvie Vartan.
15.10 **Série : Le Renard.**
16.05 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Sylvie Vartan ; Ainsi font, font, font.
17.30 **Documentaire : Un animal, des animaux.** De Nicolas Philibert.
18.30 **Magazine : Trophées des sports.** Les grandes victoires françaises ; Election du sportif de l'année.
19.50 **Les Films Lumière.** Arrivée d'un train en gare de La Ciotat (et à 23.05).
19.59 **Journal, Résumé du Rallye Grenade-Dakar et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Retour du grand blond.** ■ Film français d'Yves Robert (1974). Avec Pierre Richard, Mireille Darc, Jean Rochefort.
22.15 **Documentaire : Première ligne.** Sous le regard de Dieu. 2. Bénédictions et prières, de Serge Moati.
23.10 **Journal et Météo.**
23.30 **Concert : Musiques au cœur.** Concert du nouvel an (suite).
0.00 **Programmes de nuit.** L'Heure du golf (rediff.) ; 0.40, Journal du Rallye Grenade-Dakar (rediff.) ; 0.55, Dange*reuse défense* ; 2.30, Il était une fois 1994 (rediff.) ; 4.00, Dessin animé (et à 5.05) ; 4.10, Un lac venu de l'espace ; 4.40, Sentier d'ombre ; 5.15, Histoires fantastiques.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.** Madeline ; Oui-Oui ; Mon âne ; Spécial Noël ; Les Aventures de Tintin : Tintin en Amérique (3e épisode).
8.25 **Les Minikeums.** Fievel ; L'île au trésor ; Télétaz spécial nouvel an.
10.25 **Magazine : C'est pas sorcier.** Clef à molette, smoking, cambouis et cotillons.
11.00 **Magazine : Outremers.** Animaux des îles.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Prologue du Rallye Grenade-Dakar** (et à 13.00). Départ et 1re spéciale.
12.45 **Journal.**
14.00 **Les Cinq Continents.** Erebus, volcan des glaces, de Pierre-Antoine Hiroz. *Expédition en Antarctique en décembre 1993.*
15.00 **Magazine : Sports dimanche.** Tiercé à Vincennes ; Patinage artistique : championnat du monde professionnel à Landover (E.-U.)
16.50 **Téléfilm : Les Frères Rico.** De Paul Wendkos, avec Ben Gazzara, Jack Carter.
18.05 **Série : Magnum.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
20.05 **Divertissement : Benny Hill.**
20.35 **Le Journal du Dakar.** Présenté en direct par Gérard Holtz.
20.55 **Evénement : Le centenaire du cinéma.** *Présenté par Jean-Marie* Cavada, Jean-Pierre Bertrand, Sylvie Faiderbe. Que la fête continue !
22.35 **Météo et Journal.**
22.50 **Rétro info.** Présenté par Marc Autheman. Invités : Yves Simon, Bernard Henri-Lévy, Jean Philippe Collard.
23.40 **Cinéma : L'Aurore.** ■ ■ ■ Film américain de F. W. Murnau (1927). Avec George O'Brien, Janet Gaynor, Margaret Livingston (muet, N.).
1.25 **Musique : Cadran lunaire.** *Orfeo Negro*, extrait, de Jobim ; *Aquarella do Brasil*, de Barroso, par Placido Domingo, Winston Marsalis, Antonio Carlos Jobim, l'Orchestre municipal de Rio, dir. : John Domain (15 min).

M 6

7.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.50, 5.40).
8.20 **Téléfilm : Le Vagabond de Noël.** De Will McKenzie, avec Barnard Hughes, Gerald McRaney. *Après vingt-cinq ans d'errance, un clochard va passer le réveillon en famille et rencontrer ses petits-enfants.*
9.55 **Magazine : Ciné 6.**
10.20 **Magazine : E = M 6.** Présenté par Mac Lesggy. Journal de l'année 1994.
10.50 **Magazine : Fréquenstar** (et à 2.30). Carla Bruni.
11.45 **Série : Loin de ce monde.**
12.10 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.35 **Série : Flash.**
13.30 **Téléfilm : Papy Joe.** De Jeffrey Melman, avec Robert Mitchum, Chris Furrh.
15.05 **Téléfilm : Quiproquos.** De Claude Vital, avec Bernard Fresson, Claude Gensac.
16.25 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
17.20 **Téléfilm : Les Magiciens du mercredi.** De Freddy Charles, avec Fanny Roy, Yann Debray.
19.00 **Série : Robocop.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Sport 6** (et à 0.15).
20.40 **Téléfilm : En route, les enfants !** De Norman Stone, avec Peter O'Toole, Mare Winningham. *1939. Les Allemands envahissent la France. Accompagné d'un groupe d'enfants, un sexagénaire anglais va traverser le pays pour rejoindre la Grande-Bretagne.*
22.25 **Magazine : Culture pub** (et à 5.15). Spécial centenaire du cinéma.
22.50 **Cinéma : La Scandaleuse Signora.** □ Film italien d'Alex Perry. Avec Rock Malcovich, Carol Martine, Andrea Molinari.
0.25 **Magazine : Rock express.**
3.25 **Rediffusions.** Le Monde des hélicoptères (2) ; 4.20, Harley Davidson.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.00

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 1.19).
7.00 **Cinéma d'animation : Le Père Noël et les enfants du désert.** De Jean-François Laguionie.
7.25 **Téléfilm : Les Chevaux de Noël.** De Peter Edwards, avec Daniel J. Travanti, Lynette Davies.
9.00 **Documentaire : Les Allumés...** Pan Man, de Barthélemy Fougea.
9.30 **Cinéma : Soapdish.** ■ Film américain de Michael Hoffman (1991). Avec Sally Field, Kevin Kline, Robert Downey Jr.
11.05 **Cinéma : La Soif de l'or.** ■ ■ *Film français de Gérard Oury* (1992). Avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob.

En clair jusqu'à 14.05

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : L'Année du zapping.**
14.05 **Concert : Tout Eddy à Bercy.**
17.05 **Magazine : Courant d'airs.** Estelle à New-York.
18.00 **Cinéma : Stepping out.** ■ Film américain de Lewis Gilbert (1990). Avec Liza Minnelli, Shelley Winters, Bill Irwin.

En clair jusqu'à 20.35

19.40 **Flash d'informations.**
19.50 **Ça cartoon.** Coup de force ; Une question d'apparence ; Chat pour chat ; Faites chauffer la colle.
20.30 **Magazine : Le Journal du Art n° 7.** Présenté par Jean Teulé. Rubriques : Une histoire du art ; Une nouvelle du art ; Une *vacherie du art.*
20.35 **Cinéma : Poisson d'amour (Passion Fish).** ■ Film américain de John Sayles (1992). Avec Mary McDonnell, Alfre Woodward, Leo Burmester.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Eric Besnard.
1.20 **Cinéma : L'homme qui n'a pas d'étoile.** ■ ■ Film américain de King Vidor (1955) (v.o.).
2.45 **Surprises.** (15 min).

LA CINQUIÈME

6.45 **Opinions publiques.**
6.50 **Le Journal du temps.**
7.00 **Documentaire : Embarquement porte n° 1.** Saint-Pétersbourg (rediff.).
7.30 **Documentaire : Au-delà des glaciers islandais** (rediff.).
8.00 **Magazine : L'Œil et la main** (rediff.).
8.30 **Magazine : Parlez-moi.** Ma souris bien-aimée : la *vague interactive (rediff.).*
9.00 **Magazine : Business humanum est.** Présenté par Marc Autheman (rediff.).
10.00 **C'est pas normal !**
10.30 **Documentaire : Arts musique** (rediff.).
11.30 **Documentaire : Le Delta de Sacramento** (rediff).
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; La Vie devant moi : garde forestier ; Grimmy ; Rintintin : Forêt en flammes (v.f.) ; Le Journal du temps (reddif.).
13.00 **Jeu : Ça déméninge.**
13.30 **Documentaire : Les Grands Séducteurs.** Sean Connery, de Ross Wilson.
14.30 **Documentaire : Brassens, j'ai rendez-vous avec vous.** De Jean-Antoine Boyer.
15.30 **Magazine : Jeux d'encre.** Présenté par Jean-Marie Jabouille Castille.
16.00 **Magazine : Détours de France.** Présenté par Jean-Claude Bourret.
17.00 **Magazine : Le Sens de l'Histoire.** Présenté par Jean-Luc Hess. Le monde en guerre, une nouvelle Allemagne (1re partie), de H. Raggett.
18.30 **Magazine : Va savoir.** Présenté par Gérard Klein. Invité : Haroun Tazieff (rediff.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Le Poids du corps.** *De Christine François*, avec Gérard Desarthe, Gérard Dauzat (rediff.).
18.15 **Documentaire : L'Année culturelle 1994.** Les manifestations les plus importantes de l'année (rediff.).
19.00 **Série : Max Linder.** Le Mariage forcé (1916). Je voudrais un enfant (1905).
19.30 **Documentaire : Les Vitraux de Soulages.** De Jean-Noël Cristiani. *Primé à la 4e Biennale du film d'art à Paris, 1994.*
20.15 **Documentaire : Une exposition de Soulages.** De Jean-Noël Cristiani.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Charles Trenet.** Soirée proposée par Pierre Bouteiller et Claude-Jean Philippe.
20.41 **Documentaire : Charles Trenet d'aujourd'hui, d'hier... et de toujours.** De Claude-Jean Philippe.
22.00 **Documentaire : Une leçon de bonheur.** De Pierre Bouteiller et Claude-Jean Philippe.
23.05 **Cinéma : Adieu Léonard.** ■ Film français de Pierre Prévert (1943). Avec Pierre Brasseur, Julien Carette, Charles Trenet (86 min).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Spécial Gilles Vigneault.** Eveilleur et veilleur. Avec les témoignages de Catherine Sauvage, Jean-Pierre Chabrol, Luc Plamondon, Guy Béart, Gilbert Lafaille, Jean Vasca, Claude Vinci, Yvan Deutin.
22.35 **Atelier de création radiophonique.** Le diable dans la bibliothèque et le cafard.
0.05 **Clair de nuit.** Tentatives premières, par Michel Champendal ; Rub a dub dub ; Rémanences ; la durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opérette.** La Veuve joyeuse de Franz Lehar. Avec Felicity Lott (*Hanna Glawari*), Thomas Hampson (Danilo), Elzbieta Smyka (Valencienne) et John Aler (Rossillon), par le Chœur du Festival de Glyndebourne et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Franz Welser Moest.
21.30 **Opérette, cabaret, ballet et compagnie.** Par Arièle Buteaux et Jean Pierre Rousseau.
0.05 **Atelier.** La meilleure façon de valser.

Les interventions à la radio

Radio Shalom, 18 h 30 : « Nouvel Orient 1995 : entre paix et intégrisme », avec Eric Rouleau.

3

Le Monde

Tandis que les autorités françaises confirment leur autorisation

L'administration américaine maintient provisoirement les restrictions de vol des ATR

L'administration fédérale américaine de l'aviation (FAA) a annoncé, vendredi 30 décembre 1994, le maintien des restrictions sur les vols des avions ATR par conditions givrantes, pour pouvoir examiner un nouveau mécanisme de dégivrage présenté le même jour par l'avionneur franco-italien. *« La restriction en vigueur sur la mise en service* [des ATR] *par conditions givrantes reste en place jusqu'à ce qu'une décision soit prise »* sur la nouvelle proposition du groupe ATR, a indiqué la FAA. Le 9 décembre 1994, la FAA avait interdit les vols par conditions givrantes des appareils ATR (Avion de transport régional) aux Etats-Unis, à la suite de l'accident d'un ATR-72, le 31 octobre 1994 dans l'Indiana, qui avait fait 68 morts.

Des représentants de la FAA, de la direction générale de l'aviation civile française et une délégation du consortium l'ATR se sont réunis, jeudi 29 et vendredi 30 décembre 1994, à Washington, pour examiner les résultats des essais conduits sur un ATR-72 la semaine dernière en Californie. La filiale marketing nord-américaine d'ATR a indiqué, vendredi dans un communiqué, que l'appareil s'était comporté de façon normale *« tout au long des 30 tests menés sur la base d'Edwards, en Californie »*, et que le constructeur allait équiper ses avions, *« de sa propre initiative »*, d'un système de dégivrage visant à augmenter la résistance des appareils à des conditions extrêmes.

La position américaine n'est pas partagée par l'administration française. Vendredi, la direction générale de l'aviation civile (DGAC) a estimé, dans un communiqué, que les essais effectués aux Etats-Unis du 16 au 20 décembre 1994 renforcent sa décision *« de ne pas interdire le vol des ATR en conditions givrantes »*. La DGAC annonce donc, pour sa part, son intention de remplacer, le 3 janvier, les limitations provisoires prises le 25 novembre 1994 par *« une amélioration des procédures figurant dans le manuel de vol de ces avions »*. Les pilotes seront ainsi précisément informés sur la façon de faire face à des conditions de givrage exceptionnel, poursuit-elle. Les essais effectués sur la base d'Edwards en conditions givrantes ont permis de constater que dans ces circonstances un dépôt de glace se formait sur les pare-brise latéraux de l'ATR environ dix minutes avant qu'il ne se forme sur les ailes. Les pilotes seront donc invités, dès qu'ils constatent ce dépôt sur les pare-brise, à débrancher le pilote automatique et à sortir rapidement de la zone de givrage.

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a trente-cinq ans, l'emploi du nouveau franc devient obligatoire ; Livres politiques, par André Laurens : « Faire savoir, faire valoir » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Italie : pas d'élections pour le moment

Après sa première série de consultations des responsables des partis, le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a annoncé, vendredi 30 décembre, qu'il n'avait pas l'intention, à ce stade, de convoquer des élections anticipées, contrairement à ce que réclamait Silvio Berlusconi. M. Scalfaro se remettra en quête d'un gouvernement à partir du 3 janvier *(page 3)*.

La Grande-Bretagne compte sur l'industrie du luxe pour doper son économie

Entre Noël et le jour de l'An, Londres connaît la folie des soldes, qui culmine avec ceux du grand magasin Harrods. Les touristes étrangers ne sont pas les derniers à acheter anglais. Un organisme, le Walpole Committee, a entrepris de jouer sur l'attrait de ce qui est « british » auprès de ce public pour relancer l'exportation des produits de qualité *(page 4)*.

COMMUNICATION

Europe 1 à la recherche d'un second souffle

Au carillon d'Europe 1, lundi 2 janvier, il sera quarante ans tout rond. La station généraliste, qui reste une radio très rentable, se cherche aujourd'hui une nouvelle place à l'ombre des radios FM en lorgnant ostensiblement vers le « tout-info » *(page 8)*.

CULTURE

Les députés italiens exposent leurs trésors

La Chambre des députés italienne, qui siège au Palais de Montecitorio, à Rome, a ouvert son imposant portail au public, depuis le 26 décembre et pour deux mois, pour présenter ses collections d'art ancien et moderne. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne de divulgation des trésors artistiques cachés dans les palais du pouvoir italiens lancée, en octobre, par le président de la République italienne Oscar Luigi Scalfaro *(page 9)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

PROCHAIN NUMÉRO

Les marchés financiers en 1994

Les places financières ont vécu, dans leur grande majorité, une année difficile et paradoxale. La croissance est bien là, mais elle est loin de donner les fruits attendus. Les places ne sont pas pour autant égales devant la baisse : tous les marchés mondiaux sont dans le rouge, mais en Europe, c'est Paris qui a subit le plus fort recul.

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 40

Le numéro du « Monde » daté samedi 31 décembre 1994 a été tiré à 429 161 exemplaires



Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les autorités bosniaques demandent des garanties avant de signer un accord de cessez-le-feu

L'ONU tente d'obtenir des autorités serbes et bosniaques une trêve pour une durée de quatre mois à partir du 1er janvier. Mais les tractations se révèlent plus difficiles que prévu. La trêve de Noël, entrée en vigueur le 24 décembre, n'a en effet pas été respectée dans la zone la plus sensible du pays, la poche de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie, où le général britannique Michael Rose, chargé de la médiation en vue d'une cessation complète des hostilités, s'est rendu en milieu de semaine et où les bombardements se poursuivent.

L'ONU avait annoncé une accalmie vendredi 30 décembre au matin. Mais cette annonce a été aussitôt contredite par les « casques bleus » sur le terrain. Vendredi en fin de journée, ils indiquaient que la ville de Bihac a été *« lourdement pilonnée par l'artillerie serbe »* et qu'un « casque bleu » bangladais a été blessé lors des bombardements.

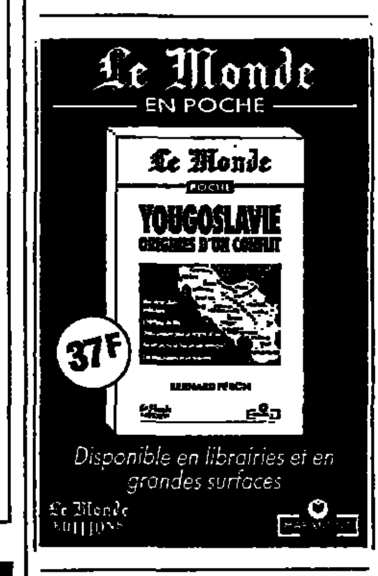
Faisant, vendredi, la navette entre Sarajevo et Pale, le fief des Serbes bosniaques, le général Rose n'a guère progessé. Les Serbes ont annoncé qu'ils allaient vraisemblablement signer l'accord, samedi, mais le gouvernement de Sarajevo soupçonne l'officier britannique de leur avoir fait des concessions et exige des garanties avant de signer un accord de cessez-le-feu. Les autorités bosniaques demandent notamment le retrait des Serbes de Croatie venus en renfort pour réduire la poche musulmane de Bihac. L'envoyé spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, le diplomate japonais Yasushi Akashi, devait arriver, samedi, à Sarajevo pour tenter de faire aboutir la médiation.

Par ailleurs, le chef d'état-major de l'armée croate, le général Janko Bobetko, a promis, vendredi, que Zagreb rétablirait en 1995 son autorité sur les territoires de Croatie contrôlés par les sécessionnistes serbes. Les autorités croates affirment donner la priorité à un règlement négocié. Selon des témoignages, elles procèderaient cependant à une mobilisation dans la région de Split et de Sisak, deux villes croates à proximité du front. *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE : le ministre des affaires étrangères confirme sa démission. – Le chef de la diplomatie, Andrzej Olechowski, a confirmé, vendredi 30 décembre, la démission qu'il avait présentée il y a deux mois à la suite d'une accusation de corruption, et qu'il avait ensuite suspendue. Le tribunal constitutionnel, saisi par le gouvernement, ne s'est toujours pas prononcé. Le premier ministre, Waldemar Pawlak, n'a pas encore fait savoir s'il acceptait la démission de M. Olechowski. – *(AFP.)*

VIETNAM : grève de la faim d'un patriarche bouddhiste.–Selon le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, basé à Paris, le patriarche de l'Eglise bouddhiste unifiée (EBUV, dissidente), le vénérable Thich Huyen Quang, 77 ans, est entré en grève de la faim mardi 27 décembre, pour protester contre la répression antireligieuse du régime de Hanoï. M. Quang est depuis 1982 en résidence surveillée à la pagode de Hoi Phuoc, dans le centre du pays. Selon le Comité, le vénérable veut attirer en particulier l'attention sur l'arrestation de cinq moines et fidèles, en novembre, à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon).

NUCLÉAIRE : l'Allemagne annule deux contrats de retraitement par la Grande-Bretagne de combustibles irradiés. – L'Agence britannique des combustibles nucléaires s'est vu signifier la semaine dernière l'annulation de deux contrats qui prévoyaient le retraitement, entre 2004 et 2014, dans l'usine de Sellafield, de combustibles irradiés provenant de deux centrales nucléaires allemandes, indique le *Financial Times* dans son édition du 30 décembre. De nouvelles annulations pourraient intervenir, à la suite d'une modification de la législation allemande qui autorise désormais les centrales à stocker leurs combustibles irradiés sans les retraiter.



La seconde directive de Télévision sans frontières

MM. Sarkozy et Toubon demandent à Bruxelles le maintien des quotas de diffusion

Malgré les fêtes de fin d'année, le gouvernement français relance ses efforts diplomatiques pour que la notion de *« quotas de diffusion »* ne disparaisse pas définitivement du projet de la seconde directive Télévision sans frontières. Ces *« quotas »* qui obligent les chaînes généralistes européennes à consacrer une *« proportion majoritaire de leur temps de diffusion »* à des œuvres européennes (films, documentaires, téléfilms...) sont en butte à l'hostilité féroce des producteurs américains et d'une bonne partie des chaînes privées européennes.

Pour soutenir les producteurs audiovisuels (cinéma et télévision) qui se battent pour le maintien de ces quotas, Nicolas Sarkozy et Jacques Toubon, respectivement ministres de la communication et de la culture ont écrit, le 28 décembre 1994, à Jacques Delors, président de la Commission européenne, pour lui demander que Bruxelles rétablisse les quotas de diffusion pour les chaînes généralistes en Europe.

C'est le 20 décembre 1994 que *Nicolas Sarkozy et Jacques Toubon* avaient découvert que ces *« quotas de diffusion »* réservés aux chaînes généralistes avaient mystérieusement disparu de la dernière mouture du texte de la seconde directive Télévision sans frontières. Un responsable de la Commission estime aujourd'hui que les pressions du gouvernement français pour faire aboutir rapidement le projet de directive ont eu pour résultat logique d'aviver également les oppositions internes à l'administration européenne. Un *« compromis »* a donc été élaboré entre services rivaux de la commission, lequel a eu pour résultat de faire sauter les quotas, considérés par les producteurs français comme le verrou à l'invasion de l'Europe par les programmes américains. En vidant le texte d'un de ses points essentiels, certains commissaires européens espéraient-ils amener le gouvernement français à bloquer la directive ? Ces délais nouveaux auraient alors représenté une victoire pour le camp des « libéraux », hostiles à tout durcissement *de la réglementation sur les diffuseurs.*

Décidé à déjouer toute manœuvre, le gouvernement français a maintenu sa pression. De leur côté, les organisations françaises et européennes de producteurs (audiovisuel et cinéma) entrepennent d'inonder la Commission de lettres de protestation. Tous demandent que les quotas de diffusion soient maintenus pour les chaînes généralistes.

C'est le 4 janvier à Bruxelles que l'ensemble des commissaires européens devrait adopter l'une ou l'autre des versions de la directive Télévision sans frontières.

Y. M.

Yvan Chemla remplace Georges Biannic

Changement du directeur de l'information de l'AFP

Yvan Chemla, ancien directeur régional de l'Asie et du Pacifique remplacera Georges Biannic au poste de directeur de l'information de l'Agence France Presse (AFP), qu'il occupait depuis cinq ans. Le conseil d'administration de l'AFP a approuvé cette nomination vendredi 30 décembre. Né en 1934, M. Chemla est entré à l'AFP en 1965 avant de diriger les bureaux de New-York, Rio de Janeiro, Buenos-Aires, Moscou, Genève. De 1983 à 1986, il était directeur adjoint de l'information. Il prendra ses fonctions *« dans le courant du premier semestre »*. Son intérim sera assuré par Pierre Lemoine, directeur général adjoint et numéro 2 de l'AFP. Georges Biannic, âgé de 54 ans, à l'AFP depuis plus de trente ans, a été notamment directeur des bureaux de Pékin et directeur régional pour l'Asie et le Pacifique. La direction a précisé que M. Biannic serait appelé à d'autres fonctions.

Dans un communiqué, la direction a ajouté qu'*« afin d'engager l'Agence dans les voies qui lui permettront d'aborder les années 2000 dans les meilleures conditions »*, Pierre Lemoine était également chargé *« de conduire la mise au point d'un projet rédactionnel global et de prendre toutes les mesures d'accompagnement dans une optique de développement, conforme à la mission de rayonnement de l'AFP »*.

Cette décision intervient deux mois après un mouvement de grève qui protestait contre le projet de transfert d'une partie du service en langue espagnole à Washington (*le Monde* du 19 octobre).

L'annonce du remplacement de Georges Biannic avait suscité une certaine émotion au début du mois de décembre, car celui-ci était alors hospitalisé. Ce changement traduit la volonté du PDG, Lionel Fleury, d'aborder *« les années 2000 »* avec des hommes et des projets nouveaux. D'autres nominations et d'autres restructurations devraient intervenir au début 1995.

« MIDI LIBRE » : M. Hersant propriétaire d'un peu plus de 31 % des actions. – Robert Hersant est propriétaire d'un peu plus de 30 % des actions du quotidien régional *Midi Libre*, après la récente décision de la cour de cassation qui a confirmé un arrêt de la cour d'appel de Montpellier de 1992. Les actionnaires majoritaires du *Midi Libre* contestaient la prise de contrôle par M. Hersant de deux sociétés actionnaires du quotidien de Montpellier, SCPPML (12,15 %) et ETARCI (9,4 %). M. Hersant était déjà propriétaire de 9 % des actions. La querelle juridique qui dure depuis 1990 devrait rebondir au printemps 1995. A cette date, la cour d'appel devrait se prononcer sur la contestation par le groupe Hersant de la transformation du journal en société à commandite par actions, technique juridique destinée à séparer le pouvoir de gestion du pouvoir patrimonial.

Le déficit budgétaire italien pour 1994 sera plus important que prévu

Le déficit budgétaire italien dépassera le plafond prévu initialement dans la loi de finances pour 1994, en raison des coûts occasionnés par les inondations, début novembre, dans le nord du pays, a indiqué, jeudi 29 décembre, le ministre du Trésor, Lamberto Dini. Le déficit aurait dû s'établir à 154 000 milliards de lires (508 milliards de francs). Dans un document de son ministère, M. Dini a constaté qu'*« il aurait pu être atteint s'il n'y avait pas eu les inondations du mois de novembre, qui ont entraîné des dépenses immédiates et un report des encaissements »*. Les coûts immédiats ont atteint 1 000 milliards de lires et le renvoi des versements fiscaux occasionnera un manque à gagner supplémentaire de 4 500 milliards de lires, a calculé le ministère. Par ailleurs, la lire, affectée par la crise politique en Italie, a atteint, jeudi 29 décembre, un nouveau record historique à la baisse. Un deutschemark s'est échangé, à Londres, vers la fin de séance, contre 1 050,1 lires. La devise italienne s'est ensuite redressée à 1048,6. Le précédent record, datant du 20 décembre, était de 1049,8 lires pour un deutschemark.

Une TVA au taux de 6,5 % remplace en Suisse l'impôt sur la consommation

Une taxe à la valeur ajoutée au taux de 6,5 % remplace en Suisse à partir du 1er janvier l'impôt traditionnel sur la consommation de 6,2 %. Selon la banque nationale suisse, l'introduction de la TVA se traduira par une augmentation temporaire *« inévitable »* de 1,5 point de l'inflation. La banque centrale table en conséquence sur une hausse des prix proche de 3 % pour 1995 contre 0,9 % en 1994 et 3,3 % en 1993. Son président Markus Lusser a déclaré qu'elle interviendrait si la montée des prix *« devait dépasser les strictes répercussions du nouvel impôt »*. L'introduction de la TVA aidera le gouvernement à faire face à un déficit fédéral croissant, qui devrait s'élever à 6,1 milliards de francs suisses (25 milliards de francs) en 1995. La Confédération table sur des rentrées fiscales supplémentaires annuelles de 1,4 milliard de francs suisses (5,7 milliards de francs).

Jean-Pascal Beaufret a été nommé sous-gouverneur du Crédit foncier

Jean-Pascal Beaufret, chef du service des affaires monétaires et financières à la direction du Trésor, a été nommé sous-gouverneur du Crédit foncier de France par décret du président de la République, paru vendredi 30 décembre au *Journal officiel*. D'autres candidats étaient en lice *pour ce poste, mais le chef de* l'Etat tenait personnellement à ce qu'il revienne à M. Beaufret (*le Monde* du 23 décembre).

[Né le 18 février 1951 à Nantes, Jean-Pascal Beaufret est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. A sa sortie de l'ENA, il est nommé, en 1977, à l'Inspection des finances avant de devenir chargé de mission à la direction du Trésor et secrétaire général adjoint du Clasi (comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) jusqu'en 1982. Elu conseiller municipal socialiste de Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique) en 1983, il fait partie du cabinet de Laurent Fabius (1984-1986) comme conseiller technique, d'abord au ministère de l'industrie, puis à Matignon. Sous-directeur à l'administration centrale du ministère des finances, M. Beaufret devient, en 1991, directeur des assurances puis chef du service des affaires monétaires et financières à la direction du Trésor. Il est l'époux de Frédérique Bredin, ancien ministre socialiste de la jeunesse et des sports.]



